A VIE SPIRITUELLE

[°] 384 Mai 1953

SOMMAIRE

★

L'ESPRIT DE LA PENTECOTE

L'Esprit de la Pentecôte, — celui que nous avons tous reçu et qui nous fait rétiens —, est un Esprit de liberté. Là où est l'Esprit du Seigneur, là est liberté (*2 Cor., 3, 17*). *On ne répétera jamais assez, parce que c'est ici le ur de notre vocation baptismale, que* c'est à la liberté que nous avons été pelés (*Gal., 5, 13*).

Cependant, *aujourd'hui comme du temps de saint Paul, certains veulent re de cette liberté* un prétexte pour la chair (*Gal., 5, 13*). *Ils ne voient pas e cette liberté, tout en étant une grâce, est sans cesse une conquête, parce 'elle est toujours menacée. Comme on juge de l'arbre à ses fruits, on gera donc, aux fruits qu'il donne, de l'Esprit de liberté en nous. Ou du oins on en jugera à son fruit, car il semble bien qu'il n'y en ait qu'un charité. La joie et la paix sont comme la saveur ou le parfum de cet unique uit. La patience, la bonté, et les autres vertus en sont les conséquences. La ctrine de saint Paul sur le « fruit de l'Esprit » est une charte magnifique vie chrétienne.*

Loi de liberté et loi de Moïse, Pentecôte et Sinaï, autant de termes qui mblent s'opposer violemment. Dieu, pourtant, ne renie rien de ce qu'il a it, il l'accomplit. La Pentecôte chrétienne accomplit la fête des semaines et ntique fête de la moisson, comme la Pâque chrétienne accomplit la fête la Délivrance d'Égypte et l'antique fête de la création et du printemps; la de liberté accomplit la loi de Moïse et la Descente du Saint-Esprit corres- nd à la théophanie du Sinaï. Les longues et patientes préparations de la dagogie divine ne sont pas périmées. Elles nous portent à entendre les secrè- s exigences de notre Loi nouvelle.

L'Esprit-Saint, qui est aussi l'Esprit du Christ, a dans notre vie chrétienne rôle essentiel et fondamental. Le Saint-Esprit, « le Dieu méconnu », si du oins l'on y croit, ne semble pas avoir dans nos vies la place qui revient à n rôle. Que l'on relise à ce sujet le beau livre de Dom Vonier, L'Esprit et Épouse *ou le cahier collectif* Le Saint Esprit, auteur de la vie spirituelle. *La bre et fervente synthèse de S. B. termine heureusement cet ensemble.*

. VIARD, O.P. Le fruit de l'Esprit 451

LECUYER, C.S.Sp. Pentecôte et Loi nouvelle 471

B. Croyons-nous au Saint-Esprit ? 491

CHRONIQUES

APOSTOLUS. Charité et discrétion 50

R. LAURENTIN. Lectures mariales 50

Présentation judicieuse des dix-sept ouvrages, parus cette année, de spiritualité ou de culture mariales.

H. LUBIENSKA DE LENVAL. Comment reconnaître les rites liturgiques d'après les gestes ? 52

Où est le temps où il fallait aller en Egypte pour assister à une messe de rite copte ou en Syrie pour participer à une liturgie syriaque ? Souvent, en France même, à Paris ou en province, l'occasion nous est aujourd'hui donnée de voir presque tous les rites de l'Église. Cela, grâce à Dieu, nous ouvre l'esprit à la catholicité, nous empêche de nous raidir dans notre latinité et de fermer la porte de l'Église à tous ceux de nos frères qui ne sont pas de race, de culture ou d'hérédité latines.

Voici un petit guide, fort simple, pour aider à retrouver le rite en suivant les gestes.

A. P. Les Missions par le cinéma 53

H. MARÉCHAL, O.P. La vie chrétienne par le film-fixe.... 53

Un Congrès national des prêtres chargés de religieuses..... 53

COURRIER DES LECTEURS. Ouvrages sur la vie religieuse. Le surmenage des curés de campagne (III). 54

A TRAVERS LES REVUES

Bible et vie chrétienne. — L'Actualité religieuse dans le monde. — La Maison-Dieu, p. 545.

LES LIVRES

Voir en page 3 de la couverture la liste des livres recensés p. 549.

LE FRUIT DE L'ESPRIT*

'ESPRIT-SAINT joue, à tous les degrés de la vie spirituelle, un rôle primordial. Aussi les textes bibliques qui y font allusion méritent-ils d'attirer tout particulièrement l'attention de ceux qui veulent mieux connaître son action. 'un d'eux se trouve dans l'Épître aux Galates, où saint Paul numère sous le nom de *fruit de l'esprit* un certain nombre 'attitudes spirituelles et de vertus : charité, joie, paix, paence, bonté, bienveillance, confiance, douceur et tempéance.

Cette suite est à rapprocher d'autres listes de vertus qu'on encontre çà et là dans les Épîtres, comme celles de Colosens, 3, 12-14, et d'Éphésiens, 4, 2-4; 4, 32-5, 2; où l'acent est mis, comme ici, sur les exigences de vie de la comunauté chrétienne. Comme ici également ces vertus sont pposées à un ensemble de défauts et de vices auxquels ont enoncé ceux qui ont accepté l'Évangile du Christ, mais qui isquent de les reprendre s'ils ne sont pas entièrement dèles aux exigences de leur foi.

Pour bien saisir la véritable portée de ces énumérations, il e suffit pas de les rapprocher et de les étudier comme s'il agissait de fragments indépendants et interchangeables; faut chaque fois les replacer dans leur contexte et marquer eur lien avec l'ensemble de l'épître dans laquelle ils se rouvent insérés. Le choix et l'ordre des vertus qui y sont

* Gal., 5, 22-23.

mentionnées sont en effet, sinon pour les détails, du moin pour l'essentiel, dictés par les besoins de chaque église.

La lettre écrite aux Galates était destinée à détruire che eux les effets désastreux d'une propagande qui voulait leu imposer les pratiques du judaïsme et qui n'avait que tro facilement réussi. Saint Paul leur rappelle que le Christ le a délivrés de l'esclavage de la Loi (cf. 5, 1). Ils sont libres Mais cette liberté pouvait être mal interprétée. On aurait p se croire tout permis. Aussi saint Paul trouve-t-il bon d'a chever son Épître par une mise en garde. Et c'est à cett occasion qu'il est amené à dresser la double liste des œuvre de la chair et du fruit de l'esprit.

LIBERTÉ CHRÉTIENNE ET SERVICE MUTUEL

Les disciples du Christ sont libres, ils ne sont plus soum au joug de la Loi, mais il ne faut pas que cette liber devienne pour la *chair* une occasion dont elle pourrait s saisir pour les mener à sa guise.

Le passage des ennemis de saint Paul dans les Églises d Galatie n'avait pas été sans y provoquer des trouble Comme à Corinthe, des coteries, des partis, dressés les un contre les autres, ont dû s'y former. Et, en effet, *on se mor on se déchire les uns les autres* (cf. 5, 15). Tout cela risqu de laisser des traces profondes. Il importe donc non seul ment de corriger les défaillances de la foi, mais aussi d'e rappeler les exigences pratiques : résister aux désirs de *chair* et n'agir que sous les impulsions de l'*esprit*.

Cette antithèse entre l'action de la chair et celle de l'e prit va dominer tout l'exposé. On est d'autant plus surpr de le voir débuter par ce conseil : *Que votre liberté ne so pas un prétexte pour la chair; au contraire, par la charit soyez au service les uns des autres* (5, 13). L'antithèse chai esprit peut donc se traduire ici par une opposition entre un activité de la chair et la charité (*agapè*), la charité l'égard du prochain, comme le précise le rappel du com mandement formulé dans l'Ancien Testament : *Tu aimer*

n prochain comme toi-même (Lév., 19, 18). C'est d'ailurs bien l'attitude à l'égard du prochain qui est la préoccupation dominante de toutes les recommandations qui remlissent la fin de cette lettre.

L'énumération des *œuvres de la chair* (5, 19-21) comprend urtout des vices contraires aux bonnes relations communes. près l'opposition du début entre l'activité de la chair et la aarité fraternelle apparaît une opposition entre la vie sous influence de l'esprit et une attitude contraire à l'amour du rochain : *Si l'esprit est la source de notre vie, que l'esprit nspire aussi nos démarches. Ne soyons pas avides de vaine loire, ne nous provoquons pas les uns les autres* (5, 25-26). es recommandations particulières qui suivent s'achèvent ur ce résumé : *Par conséquent pendant que nous en avons temps, travaillons à faire le bien à tous, et surtout à ceux ui partagent notre foi* (6-10).

C'est dans cet ensemble de remarques dominées par le ouci du bien de tous, de la charité fraternelle, que se place exposé sur le *fruit de l'esprit*. On peut même dire qu'il en st le point culminant. Il faudra donc tenir compte, pour nterpréter cet exposé, de cette préoccupation fondamentale.

La liberté chrétienne délivre de l'esclavage de la chair et ermet à l'esprit de s'affirmer, de diriger la vie de l'homme. elle-ci, au moins par certains de ses aspects, pourra se éfinir comme un service. Mais ce service n'est pas un sclavage. Loin de dégrader, il élève, car il est l'expression des ndances les plus nobles et les plus hautes. Nous ne pouons ne pas obéir à l'une ou à l'autre des voix qui s'expriient en nous, à la chair ou à l'esprit. D'un côté on fait es œuvres de la chair, de l'autre on recueille le fruit de esprit. Pour bien comprendre ce que celui-ci représente, faut savoir ce qu'est, face à la chair, l'esprit.

CHAIR ET ESPRIT

Que représentent donc la *chair* et l'*esprit* dans l'enseigneient de saint Paul ? Pour le savoir il faut se reporter à une

page de l'Épître aux Romains, dans laquelle il décrit le combat qui se livre dans le cœur de l'homme abandonné à lui-même face au péché (Rom., 7, 8-24). Celui-ci sait que Dieu condamne le péché, mais il ne peut lui échapper, car la *chair* (*sarx*) se fait sa complice. Il sait bien qu'il ne doit pas céder à ses convoitises. Ce qu'il y a de meilleur en lui, l'*homme intérieur*, voudrait répondre aux exigences divines, car la loi de son *intelligence* (*noûs*) est d'accord avec la loi de Dieu, mais elle ne peut prévaloir sur la loi de la *chair*. L'homme reconnaît le bien, mais se montre incapable de le réaliser. Il est comme poussé à agir contre son propre jugement. Pourquoi ?

L'homme privé de la grâce est dominé par le péché. Celui-ci lui est en quelque sorte intérieur; et c'est un poids qui s'ajoute en lui à la *chair*. Celle-ci n'est pas le *corps* (*sôma*). Elle représente plutôt tout ce qui dans l'homme est attiré par le mal, tout ce qui est d'accord en lui avec le péché. C'est donc l'homme tout entier, corps et âme, dans la mesure même où il est complice du péché. Il ne reste pour faire contrepoids à la chair ainsi définie que l'intelligence, c'est-à-dire la meilleure partie de son âme au service du bien. Mais comment cette intelligence seule, même pleinement lucide, pourrait-elle l'emporter contre la poussée conjuguée du péché et de la chair ?

La victoire du bien ne peut être obtenue que si l'intelligence reçoit à son tour une aide efficace. Elle lui est apportée par le don de l'Esprit. Le croyant qui le reçoit n'est plus dès lors seulement chair et intelligence, mais chair et *esprit* (*pneuma*). L'intelligence n'était qu'une faculté humaine. Transformée par la présence active en elle de l'Esprit de Dieu, elle est désormais, à son image, elle aussi esprit. Sa victoire sur la chair et le péché est désormais possible, d'autant plus que le péché, vaincu par le Christ, a perdu son ancienne puissance.

Devenu, par une partie de lui-même, esprit, l'homme reste cependant un être de chair. Les tendances au mal ne sont pas en lui totalement supprimées. Il ne subit plus l'esclavage du péché, mais il lui reste toujours possible de se

mettre volontairement sous son joug. C'est pourquoi le nflit intérieur, tel qu'il existait dans l'homme avant la râce et que décrit l'Épître aux Romains, n'a pas entière- ent cessé dans l'âme de celui qui croit; c'est ce que rap- elle ici l'Épître aux Galates. Mais ce n'est plus le conflit de intelligence et de la chair, de l'homme seul en face du éché qui était son maître, c'est le conflit de la chair et de esprit (5, 16-28), de l'homme transformé par l'Esprit en ce du péché vaincu par le Christ. Aussi la victoire doit-elle re désormais, si l'on n'y met pas volontairement obstacle, u côté de l'esprit.

Esprit a donc dans les Épîtres de saint Paul au moins deux gnifications différentes. Il peut désigner l'Esprit de Dieu, ui vient dans l'âme des croyants, ou l'esprit de l'homme ui-même, transformé par la présence et par l'action de Esprit divin. On peut donc hésiter pour savoir s'il faut econnaître, dans des expressions comme *vivre selon l'es- rit*, *marcher selon l'esprit*, l'Esprit divin ou l'esprit de homme transformé. En réalité l'un et l'autre Esprit sont u principe de cette vie et de cette activité. Mais en oppo- ant l'esprit à la chair, saint Paul montre qu'il veut insister ur la source immédiate, humaine, de cette vie et de cette ctivité, c'est-à-dire sur l'esprit qui est partie de l'homme ui-même. L'orientation de son activité n'est pas imposée du ehors. Sans doute répond-elle à une impulsion divine, mais elle-ci est librement acceptée. Le choix entre la chair et esprit n'est donc pas déterminé. Chacun reste libre d'obéir l'une ou à l'autre des tendances contradictoires qui s'exer- ent en lui. Aussi faut-il lui rappeler, pour éclairer son hoix, où celui-ci le conduira.

ŒUVRES DE LA CHAIR ET FRUIT DE L'ESPRIT

Où mène la chair, saint Paul le rappelle en énumérant oute une suite de désordres qui en proviennent. Ce sont les *euvres de la chair*. Les péchés qu'on appelle les péchés de

la chair ont bien leur place dans cette liste, mais la plupart des désordres qui sont mentionnés désignent tout autre chose. La chair apparaît spécialement comme le principe d'un ensemble d'attitudes qui dressent l'homme contre son semblable et détruisent l'équilibre de la vie sociale. La chair, c'est tout l'homme pécheur.

A cet état s'oppose la vie nouvelle qui se traduit en une activité où les vertus qui permettent l'accord parfait de tous tiennent une place, sinon exclusive, du moins essentielle.

L'activité de l'esprit s'oppose à l'activité de la chair. Ce pendant ses différentes manifestations ne sont pas présentées comme des *œuvres* de l'esprit, mais comme le *fruit* de l'esprit. A la multiplicité désordonnée des œuvres de la chair s'oppose, considéré comme un tout, bien qu'il possède différents aspects, le fruit de l'esprit.

Fruit est une métaphore empruntée à la nature. On sait qu'il en est assez peu de ce genre dans les épîtres de saint Paul. Il a du moins rappelé aux Corinthiens qu'en leur prêchant l'Évangile, il a été celui qui plante (cf. 1 Cor., 3, 8), mais au lieu de pousser cette image, il est passé sans transition à celle d'une construction. Il dit aussi dans l'Épître aux Romains que les fidèles venus du paganisme sont comme des branches d'olivier sauvage entées sur l'arbre bon du judaïsme (Rom., 11, 17). Tout son enseignement sur l'union des croyants au Christ rejoint d'ailleurs la parole de Jésus lui-même : *Je suis la vigne, vous êtes les sarments, quiconque demeure en moi... porte en abondance du fruit* (Jn, 15, 5). Le fruit qui, dans saint Jean, est le produit de l'union étroite au Christ, est ici le produit de l'esprit. C'est sous des termes différents exactement la même chose. L'esprit, on l'a vu, c'est notre vie profonde, transformée par la présence et l'action en nous de l'Esprit, qui est tout à la fois l'Esprit de Dieu et l'Esprit du Christ, l'Esprit qui nous unit au Christ ressuscité maintenant remonté au ciel.

De même que le fruit d'une plante est le produit de l'activité interne de celle-ci, mais à partir des éléments qu'elle a reçus de son milieu, de même le fruit de l'esprit est, dans le disciple du Christ, le résultat de l'activité propre de celui

i, mais d'une activité soumise et subordonnée à celle de
'Esprit du Christ en lui. La vie de l'esprit est la vie d'un
tre transformé qui participe à la vie du Christ et par lui,
ar son Esprit, à la vie même de Dieu. Aussi s'exprime-
-elle en une activité divine, l'activité d'un être divinisé dont
a source profonde est en Dieu lui-même. On comprend
ieux ainsi l'unité profonde de cette vie et du fruit qu'elle
roduit.

Si l'unité du fruit de l'esprit rappelle l'étroite union de
Esprit divin et de l'esprit humain divinisé dont il procède,
aint Paul n'en a pas moins employé plusieurs termes pour
décrire. Les manifestations de la vie sont nécessairement
ultiples. Celles qui sont ici énumérées représentent un
hoix. Comment l'interpréter ? Tout n'est pas sur le même
lan. La charité (*agapè*), nommée la première, n'est-ce pas
vertu dont tout le reste procède ? En ce cas, c'est elle qui
erait à proprement parler le fruit de l'esprit; tout le reste
e ferait qu'en marquer divers aspects particuliers. Mais
ette charité, est-ce l'amour de Dieu ou l'amour du pro-
hain ? Et faut-il, comme on le fait souvent, reconnaître en
out ceci trois groupes de trois vertus, à l'égard de Dieu,
l'égard du prochain et à l'égard de soi ?

Il ne faut pas oublier le contexte. Ce qui domine ici, c'est
nécessité du service mutuel, de la bonne entente entre
ous, en un mot de l'amour du prochain traduit par des
ctes précis.

CHARITÉ (AGAPÈ)

Agapè est le premier des termes qui décrivent le fruit de
esprit. On le traduit par *charité*, qui a pris dans la théo-
gie des vertus théologales le sens d'amour de Dieu et du
rochain. Dans le langage courant, c'est tout simplement,
plupart du temps, l'aumône. Aussi, pour ne pas dépasser
u fausser le sens des textes, et essayer de respecter le plus
ossible la signification originale de ce mot dans le Nouveau
estament, beaucoup d'exégètes se contentent de le trans-

crire sans le traduire. On peut cependant parler de charité ou d'amour de charité, tout en précisant ce que saint Paul entendait par là.

Cet amour apparaît tout d'abord en Dieu, puis dans le Christ et dans l'Esprit Saint, par qui il est ensuite répandu dans le cœur des croyants.

C'est Dieu le premier qui nous a aimés de cet amour de charité, et de toute éternité; et cet amour est au principe du dessein éternel qu'il avait de nous sauver et de faire de nous ses fils (Éph., 1, 4, 5). C'est un « immense amour » qui l'a poussé, après notre mort dans le péché, à nous rendre la vie, et la vie même du Christ (Éph., 2, 4, 5), son Fils très cher (Éph., 1, 6), le fils de son amour (Col., 1, 13). Et c'est pour atteindre ce but qu'il l'a livré à la mort. On ne saurait trouver de preuve plus éclatante de son amour pour nous (cf. Rom., 5, 8). Il est vraiment « le Dieu d'amour et de paix » (2 Cor., 13, 11).

Le Christ, premier objet de l'amour du Père, est donc aussi l'instrument de son amour pour l'homme. Il l'est volontairement. Il fait sien cet amour. Il nous aime (Éph., 5, 2), il aime son Église (Éph., 5, 25), et c'est parce qu'il nous aime, du même amour que son Père, qu'il s'est lui-même livré pour nous (Gal., 2, 20). On comprend qu'un tel amour dépasse toute expression et reste même au delà de tout ce que l'on peut concevoir (Éph., 3, 19). Cet amour ne s'est pas manifesté seulement au cours de sa vie terrestre et sur la croix. Il demeure dans le Christ ressuscité, aussi agissant qu'autrefois, tel que *rien ne peut être capable de nous arracher à l'amour de Dieu dans le Christ Jésus* (Rom., 8, 39), à cet amour unique pour nous du Père et du Fils.

Mais si cet amour pour nous du Père et du Fils ne cesse pas, comment continue-t-il de se manifester à notre égard ? Ce pourrait être comme un sentiment divin de bienveillance pour nous, se traduisant simplement, notre rédemption accomplie, par le don de secours surnaturels qui nous permettraient de résister plus facilement au mal et de pratiquer tout le bien qui nous est demandé. C'est en réalité bien autre chose. Cet amour vient jusqu'au plus intime de notr

e; il nous est donné pour demeurer en nous : *L'amour de eu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui us a été donné* (Rom., 5, 5).

Voici donc apparaître dans l'expansion de cet amour de arité, la troisième Personne de l'unique Trinité, l'Esprit-int. Il fait sien lui aussi l'amour du Père et du Fils pour us. C'est pourquoi l'on peut parler également de *l'amour l'Esprit* (Rom., 15, 30).

L'amour de Dieu répandu dans nos cœurs par l'Esprit est pas l'amour que nous pouvons témoigner à Dieu, c'est mour que Dieu a pour nous, *son propre amour pour us* (Rom., 5, 8; cf. Jn, 17, 16), cause de notre justification principe de notre salut. Par sa présence et son habitation nous (Rom., 8, 9, 11; 1 Cor., 6, 19), l'Esprit-Saint nous communique. Et ce n'est pas l'Esprit-Saint seul qui est ésent en nous. Dieu le Père (1 Cor., 3, 16, 17) et le Christ om., 8, 10) le sont aussi. C'est l'Unique en trois Personnes i est là avec tout son amour pour nous.

Grâce à la présence en nous de l'amour divin, don de Esprit, nous ne sommes plus de pures créatures charnelles, us sommes devenus créatures spirituelles, esprit. Habités conduits par l'Esprit de Dieu, nous sommes si profondé-ent marqués par sa présence et son action que nous mmes désormais fils de Dieu : *Ceux qui sont menés par Esprit de Dieu sont fils de Dieu* (Rom., 8, 14-17; cf. Gal., 4, 7). Et cela non seulement parce que nous pouvons suivre imiter le Christ, mais parce que *ce n'est plus moi qui vis, est le Christ qui vit en moi* (Gal., 2, 20). Nous savons bien e le Christ est au ciel, où il est remonté après son Ascen-on. Il ne saurait donc vivre en nous sa vie de ressuscité mme il la vit là-haut. Mais il nous y fait participer par n Esprit qui est entre nous et lui comme un lien perma-nt, un lien vivant, grâce auquel nous vivons de sa propre e : *Je vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est ré pour moi* (*Ibid.*).

Telle est donc l'efficacité de cet amour divin, de cette cha-é. Elle aboutit à faire de nous des Fils de Dieu en nous sant participer à la vie du Fils éternel, du Christ.

Cependant l'amour de Dieu n'a pas encore atteint son terme quand il a transformé chacun des croyants, pris à part. Ils sont eux aussi, comme le Christ lui-même, appelés à devenir les porteurs vivants de cet amour, à travailler à leur tour au salut du monde. L'amour, né du cœur de Dieu, passé par le Fils et l'Esprit, et maintenant répandu dans le cœur des croyants, n'est pas en eux un don qu'ils n'auraient qu'à conserver pour en jouir. L'œuvre de Dieu ne sera pas achevée tant que ce monde durera. L'amour, sans cesse à l'œuvre, du Père, du Fils et de l'Esprit, veut être aussi actif en ceux qui sont devenus des fils de Dieu. Vivant de la vie du Christ, ils doivent être animés de ses propres sentiments. L'amour qui est maintenant en eux ne peut cesser d'avoir les mêmes exigences. Il doit donc travailler à réaliser les desseins de Dieu qui veut que le Christ soit tout en tous (Col., 3, 11), et que, par conséquent, s'achève la construction du corps du Christ (Éph., 4, 12), corps harmonieux, vivant, équilibré, où chaque membre, c'est-à-dire chaque fidèle, a son rôle à jouer pour la cohésion et la croissance du tout.

C'est grâce à cet amour et par cet amour que l'on est au service les uns des autres (Gal., 5, 13). Cet amour mutuel n'est donc pas simplement l'expression d'un sentiment purement personnel, d'un élan issu de notre propre cœur même si celui-ci était plus ou moins parfaitement mis d'accord avec les sentiments du Christ, afin de l'imiter dans son amour pour nous. Il est sans doute, pour une grande part, imitation de Dieu et du Christ (cf. Éph., 5, 1, 2), mais il est bien plus encore. *Marchez en charité*, dit saint Paul (*Ibid.*). Cette expression, simple décalque du grec, ne dit peut-être pas, sous cet aspect, grand'chose. Il faut donc essayer d'en préciser le sens. Elle veut désigner toute la manière d'être et d'agir des disciples du Christ. Tout en eux doit être imprégné, enveloppé de charité. Celle-ci est comme une réalité différente d'eux qui les saisit de telle sorte que leurs actions ne sont plus des œuvres qui ne dépendent que d'eux seuls. La charité, venue de Dieu, y met sa marque, la même charité qui a déjà inspiré la vie entière et le sacrifice de

rist pour nous. Elle est l'amour même dont Dieu et le rist nous ont aimés et continuent de nous aimer, ou tout moins le prolongement en nous de cet amour, au service s mêmes fins.

L'amour de charité ainsi envisagé est essentiellement en us un amour du prochain : *Tu aimeras ton prochain mme toi-même* (Gal., 5, 14). L'amour de soi auquel il est it allusion ne peut être évidemment que l'amour légitime soi, celui qui procède d'un accord total de la volonté opre avec la volonté de Dieu. C'est la volonté appliquée au lut. Aimer le prochain comme soi-même, ce sera donc uloir son salut et y travailler, comme Dieu lui-même le ut et y travaille par son amour. Et ce doit être en nous œuvre de ce même amour, qui nous a été donné et qui it continuer d'agir efficacement en nous et par nous. Ainsi commandement de l'Ancien Testament (Lév., 19, 18), pris par le Nouveau Testament, prend-il un sens nouveau. Ce qui était demandé à l'Israélite faisait appel avant tout ses sentiments personnels. Il devait aimer son prochain, s frères, par un effort de sa propre volonté, et vouloir pour i, en l'aidant dans le besoin, l'accès aux biens qu'il souhaite pour lui-même. C'est un tout autre amour, c'est l'amour ême de Dieu, que le véritable disciple du Christ doit porter aux autres hommes, ses frères.

En ce sens le commandement de l'amour du prochain, ut en étant exprimé dans les mêmes termes que dans l'Ancien Testament, est bien un commandement nouveau. Né du eur de Dieu, reçu et porté par le Christ et par l'Esprit, l'est aussi par tous ceux qui en ont déjà bénéficié et qui, venus les serviteurs de cet amour, travaillent eux aussi ur la même fin, pour le salut du monde.

Cet amour de charité est le véritable créateur de la communauté chrétienne. C'est grâce à lui qu'elle croît et s'épanouit; c'est lui qui permet d'éviter tous les obstacles qui uvent retarder ou briser ses progrès. C'est lui qui dissipe ut ce qui empêche l'union parfaite de tous les membres ns le corps du Christ et la croissance harmonieuse de lui-ci. C'est l'essence même du fruit de l'esprit. Tout ce

qui est énuméré après lui est comme son accompagnement nécessaire, ce qui manifeste sa présence et ne peut exister que dans la mesure où il existe lui-même. C'est ce qui, dans les relations mutuelles et dans l'équilibre personnel de chacun, témoigne qu'il agit, dans l'oubli de soi et le souci de tous.

« AGAPÈ » ET AMOUR DE DIEU

Mais ne faudrait-il pas faire place dans cet amour de charité à l'amour pour Dieu ? Saint Paul parle bien ailleurs de ceux qui aiment Dieu (Rom., 8, 28; 1 Cor., 2, 9, dans une citation; 8, 3; Éph., 6, 24). Il semble bien cependant envisager la charité (*agapè*) comme ayant l'homme pour objet, tant de la part de Dieu que de l'homme lui-même. Et cela se comprend puisqu'il s'agit d'un même mouvement, d'une œuvre unique de salut à laquelle collaborent non seulement le Fils et l'Esprit, mais tous les croyants, s'ils sont fidèles aux exigences de leur foi.

La foi, elle, a Dieu pour objet. Or saint Paul ne parle que de la foi qui rejoint vraiment Dieu, celle que les théologiens appellent foi vivante, et qui ne va pas sans amour de Dieu. Même quand il nous dit : *Dans le Christ n'a de valeur que la foi mise en œuvre par la charité* (Gal., 5, 6), il ne parle pas d'une autre foi. C'est celle en effet dont il a été question tout au long de l'Épître, celle qui est principe de la justification (2, 16) et du don de l'Esprit (3, 2), celle qui fait des croyants des fils de Dieu (3, 26). Si donc cette foi ne peut exister sans l'amour de Dieu, la charité (*agapè*) qui la comblète est, à s'en tenir au vocabulaire de saint Paul, à distinguer de l'amour pour Dieu.

La foi est la réponse de l'homme à l'appel de l'Évangile, sa soumission à la puissance surnaturelle que porte en elle la parole de Dieu (cf. Rom., 1, 16; 1 Thess., 2, 13), un adhésion totale à Dieu. La foi nous découvre que Dieu est notre Père. Mais chacun de nous n'est pas seul en présence de Dieu. Il forme avec les autres croyants le corps du Christ

ont il est l'un des membres. Il doit travailler au bien de ce
rps. Ce qu'on pourrait appeler les préoccupations de son
ere deviennent désormais les siennes. Il doit vouloir ce
ue veut son Père et, dans la mesure de ses forces, travailler
le réaliser. Il ne le peut évidemment avec ses seules forces
umaines. C'est ici qu'intervient le don de la charité, de
amour de Dieu, c'est-à-dire de l'amour qui a sa source en
ieu. Il pourra travailler à l'œuvre de Dieu, car il ne tra-
illera pas avec ses seuls moyens, avec ses propres forces,
ais avec les moyens et les forces de Dieu qui, au service
notre salut, sont toutes contenues dans cet amour.

Ne peut-on dire que la charité ainsi comprise nous lie plus
roitement encore à Dieu que la foi, même entendue comme
i vivante? Celle-ci nous tourne vers Dieu; elle témoigne
ue nous avons été saisis par lui, que nous lui sommes
ais. Cette union ne peut être cependant totale que dans la
esure où nous nous abandonnons pour ainsi dire sans
serve à Dieu, dans la mesure où nous le laissons se servir
nous pour accomplir ses desseins. Accepter la charité,
amour de Dieu pour nous, c'est se mettre au service de cet
nour, c'est lui donner en quelque sorte moyen de se mani-
ter, c'est donc aimer davantage Dieu lui-même. L'amour
ur Dieu, déjà exprimé dans la foi vivante, s'épanouit
nc encore dans la charité, il s'accomplit dans l'amour du
ochain.

Il peut en être ainsi parce que la charité n'a pas tant pour
jet de procurer un bien quelconque au prochain, que de
vailler à son salut, c'est-à-dire à la formation du Christ
lui, à l'y aider de toutes ses forces. N'ayant pas plus de
nites que l'amour infini de Dieu, elle veut le salut de tous,
e veut l'achèvement du corps du Christ, elle veut que le
rist soit tout en tous. Et c'est ainsi que, s'exerçant en
eur des autres, elle atteint le Christ lui-même et en lui
Père.

JOIE ET PAIX

Quand la charité est vivante et que tous s'entraident pour que s'accroisse en eux et autour d'eux la vie divine, alors règnent la joie et la paix. Elles sont comme la saveur et le parfum du fruit qu'est la charité.

Joie et paix se trouvent également rapprochées dans d'autres textes de saint Paul : *Le royaume de Dieu... est justice, paix et joie dans l'Esprit Saint* (Rom., 14, 17). *Que Dieu, en qui nous espérons, vous remplisse de toute joie et paix* (Rom., 15, 13). Joie et paix sont donc des dons divins qui marquent l'appartenance à son royaume. Aussi peuvent-ils et doivent-ils même exister, même quand les conditions humaines sont défavorables.

C'est ainsi que saint Paul se réjouit quand il souffre; on pourrait même dire qu'il est dans la joie surtout quand il souffre pour le service de ses disciples et de son Dieu : *Je me réjouis de souffrir pour vous: je complète dans ma chair ce qui manque aux épreuves du Christ pour son corps, l'Église au service de laquelle je suis placé* (Col., 1, 24, 25). C'est là le signe de la présence et de l'action de Dieu, en un mot de son amour. C'est pourquoi les Thessaloniciens avaient pu accueillir la parole évangélique *au milieu d'épreuves nombreuses dans la joie de l'Esprit Saint* (1 Thess., 1, 6).

La paix est tout particulièrement un don divin. C'est la *paix du Christ* à laquelle on est appelé et qui se réalise dans l'unité du corps (cf. Col., 3, 15). Dieu est à plusieurs reprises appelé *le Dieu de paix* (Rom., 15, 33; 16, 20; Phil., 9, 5; 1 Thess., 5, 23), *le Dieu d'amour et de paix* (2 Cor., 13, 11). Par sa grâce, nous, jadis ses ennemis, nous sommes maintenant réconciliés, nous sommes en paix avec lui (Rom., 5, 1-10); et cette paix doit s'étendre à tous les hommes, appelés tous, sans aucune exception, à partager également les dons de Dieu (cf. Éph., 2, 14-17). C'est cette paix qu'au début de toutes ses lettres saint Paul souhaite à ses lecteurs : *A vous grâce et paix*. La grâce, c'est-à-dire ici la bienveillance de

Dieu, est comme un aspect de son amour. La souhaiter, c'est ouhaiter que cet amour demeure actif en l'âme qui l'a reçu, ue le lien qu'il crée en elle avec Dieu soit toujours plus troit et lui permette d'agir elle-même au dehors au service e cet amour et de la paix de Dieu.

La joie et la paix désignent donc des états, des manières 'être produits par l'amour de charité, tout à la fois dans os rapports avec Dieu et dans nos rapports avec le prohain. On est dans la joie et la paix devant Dieu tout d'aord, parce qu'on est l'objet de son amour et parce qu'on artage sa vie. On l'est aussi devant le monde. Même hostile, ne saurait, de quelque manière que ce soit, les entamer raiment, car rien ne saurait nous arracher à l'amour qui es cause.

Joie et paix marquent surtout les rapports entre croyants raiment mus par l'amour de Dieu qui s'exerce en eux, et ans la mesure où il s'exerce en eux. Il se traduit alors par n ensemble de vertus qui vont être maintenant énumérées, ans une liste dont l'énoncé rappelle la description de la harité donnée dans la première Épître aux Corinthiens : *La harité est patiente, elle est bonne... elle excuse tout, croit out, espère tout, supporte tout* (1 Cor., 13, 4-7; cf. également 2 Cor., 6, 4-6; Col., 3, 12-14). Pareilles descriptions énumérations ne prétendent pas épuiser toutes les manistations et toutes les exigences de la charité. Elles n'en gnalent que quelques-unes. Le choix qui est fait ici ou là eut d'ailleurs répondre simplement à des exigences de nétorique plus ou moins consciemment perçues. Il ne fau-a donc pas vouloir à tout prix donner à chacun des termes ne définition trop rigoureuse. Nous ne sommes pas en ésence d'un traité de morale scientifique. Il s'agit plutôt i de définir un climat, celui de la pratique de la charité. lui qui doit permettre à la paix et à la joie de régner dans ne communauté que ses dissentiments menacent de déchir et de briser.

PATIENCE

La charité crée une véritable atmosphère de joie surnaturelle et de paix. Mais tout cela reste ici-bas précaire. Il faut affronter des difficultés sans cesse renaissantes; il faut s'adapter à toutes les difficultés de la vie d'une communauté dans laquelle le charnel n'a pas entièrement disparu et où il tend bien souvent à prendre le dessus aux dépens du spirituel. Pour la victoire de celui-ci, bien des vertus, qu'on pourrait appeler de détail, sont nécessaires.

La première est la patience à l'égard d'autrui. C'était déjà l'une des formes prises par l'amour de Dieu pour nous. Il supportait avec indulgence, avec longanimité, ce qui est la patience des supérieurs à l'égard de leurs inférieurs, les *vases de colère* (Rom., 9, 22; cf. 2, 4), c'est-à-dire l'ensemble de l'humanité marquée par le péché, pour pouvoir la sauver par son fils. Le Christ lui-même partage cette longanimité, comme il l'a prouvé à l'égard de saint Paul (1 Tim., 1, 6); il sait attendre le moment où son appel pourra être entendu et il le renouvelle malgré, bien souvent, les refus multipliés. Jamais la patience de Dieu ne se lasse.

Il doit en être de même de ceux en qui s'exerce son amour. Il faut qu'ils se supportent les uns les autres, pour le maintien de la paix, et pour pouvoir, le moment venu, apporter avec profit à leurs frères le conseil et l'appui dont ils peuvent avoir besoin. Si l'on ne réussit pas, il ne faut pas se décourager. Il faut attendre longtemps pour que le bien désiré se fasse. Encore ne savons-nous pas toujours si ce que nous considérons comme d'insupportables défauts est réellement tel aux yeux de Dieu, qui seul voit vraiment clair en tous; il arrive en effet qu'on souffre beaucoup plus de certaines qualités du prochain que de ses défauts.

BONTÉ, BIENVEILLANCE

Cette vertu de patience, de longanimité pourrait paraître
utôt négative, car elle empêche surtout d'agir d'une
anière intempestive. Or la charité doit être active, mais
une activité qui exclut toute dureté, qui s'accompagne au
ntraire de bonté, de bienfaisance. Elle ne cherche donc
s le bien par n'importe quel moyen. En Dieu, longanimité
inépuisable bonté, la *richesse de la bonté de Dieu*, vont de
ir (Rom., 2, 4), bonté qui s'est manifestée en tout ce que
eu a fait pour nous dans le Christ (Éph., 2, 7). Il n'est
nc pas étonnant qu'on les retrouve côte à côte chez saint
ul lui-même (2 Cor., 6, 6) et qu'il les exige de ses dis-
ples.

La bonté à l'égard d'autrui peut se manifester de bien des
anières, dans les paroles, les attitudes, les actes. Il y a
nc pour la désigner un certain nombre de synonymes qui
recouvrent plus ou moins et qu'il est inutile de vouloir
finir avec une précision trop rigoureuse.

CONFIANCE

Le mot qui est ici employé, *pistis*, peut avoir des signifi-
ions assez variées. A s'en tenir au plan subjectif, qui
mpose ici, on pourrait le traduire par foi, confiance ou
élité. Ce peut être l'attitude de celui qui a confiance en
trui ou de celui qui inspire confiance. La fidélité, exacti-
le à remplir ses engagements, marque davantage la per-
nence, mais suppose des obligations reconnues et accep-
s, et par conséquent certaines formes d'activité détermi-
es d'avance. On peut d'ailleurs dire que la fidélité suppose
confiance et qu'elle dépend d'elle. Confiance est d'ailleurs
aucoup plus large. Faire confiance à quelqu'un, ce peut
e accepter sa parole, ce peut être également le laisser

agir suivant ses propres inspirations. Confiance et fidélité vont d'ailleurs de pair.

Si cette *pistis* avait immédiatement Dieu pour objet, il pourrait s'agir de la fidélité à son endroit, répondant d'ailleurs à la fidélité qu'il nous témoigne lui-même (cf. 1 Thess., 5, 24; 2 Thess., 3, 3, etc.). Mais il s'agit de l'attitude des membres de la communauté à l'égard les uns des autres, attitude qui prolonge celle de Dieu lui-même à notre endroit. Et cette attitude correspond à celle de la charité dans 1 Cor., 13, 7 : *La charité croit tout, espère tout et supporte tout*, en un mot la charité fait confiance. Il s'agit d'ailleurs d'une confiance mutuelle, confiance des chefs de la communauté à l'égard de ses membres, de ceux-ci à l'égard des chefs qui leur ont été donnés, et des membres entre eux. C'est le signe d'une fidélité totale aux impulsions de la charité et à Dieu lui-même.

DOUCEUR

La vertu de douceur montre d'ailleurs que nous restons dans la perspective des relations mutuelles à l'intérieur de la communauté, sans oublier pourtant ceux du dehors, puisque la charité ne peut être limitée à ceux qui partagent la même foi.

Ici encore la douceur a, comme la charité dont elle est l'expression, sa source en Dieu. Saint Paul évoque en effet la douceur et la clémence du Christ (2 Cor., 10, 1), le Sauveur doux et humble (Mt., 11, 19), dont la royauté même est tempérée de douceur (Mt., 21, 5). C'est l'absence de toute rudesse, l'indulgence à l'égard d'autrui. Elle suppose beaucoup de calme, de maîtrise de soi. Elle tend à s'exercer d'une manière constante, à devenir une véritable vertu, la mansuétude.

TEMPÉRANCE

On pourrait s'étonner de trouver ici mentionnée, en fin de liste, la tempérance, si l'on n'y voyait que la modération des appétits les plus grossiers. Mais elle a un sens beaucoup plus large. C'est la maîtrise de soi face à toutes les passions, la soumission de tous les appétits déréglés. Sa mention souligne l'équilibre profond à laquelle parvient celui qui, mû par l'esprit, pratique la charité. L'obéissance aux impulsions divines dans le service sans réserve de ses frères est le meilleur moyen d'empêcher en soi les manifestations, les œuvres de la chair énumérées plus haut, auxquelles fait contraste le fruit de l'esprit.

FRUIT DE L'ESPRIT ET VIE CHRÉTIENNE

Ce que saint Paul a décrit comme fruit de l'esprit, c'est tout un aspect de la vie chrétienne, celui qui fait participer les croyants à la vie du corps du Christ. C'est éminemment l'aspect social, communautaire de cette vie. Il est avant tout l'œuvre de la charité (*agapè*). Ce que saint Paul entend par ce terme ne coïncide sans doute pas totalement avec ce que le catéchisme et la théologie entendent par ce mot; sa signification est à la fois chez lui plus restreinte et plus riche. C'est le grand mouvement d'amour divin qui a pour objet, à travers le Christ et l'Esprit, l'homme pécheur, amour qui le sauve et le ramène à Dieu. Dans ce mouvement l'homme lui-même entre non seulement comme bénéficiaire, mais aussi comme acteur, dans la mesure où, dans ses rapports avec les autres hommes, il obéit à son impulsion.

Il s'en faut qu'il y parvienne toujours. La chair trop souvent chez lui l'emporte encore. Mais, depuis qu'il a reçu l'Esprit, il possède, au moins en germe, tout cela; il suffit qu'il le laisse s'épanouir en lui. Plus il sera devenu lui-même esprit, plus le fruit en lui de l'esprit mûrira et se

développera; il le goûtera de plus en plus lui-même et aidera les autres à voir grandir en eux leur propre fruit. C'est d'ailleurs chez les uns et chez les autres le même fruit qui mûrit lentement juqu'au jour où il atteindra son plein développement dans la paix et la joie de l'union totale de tous les membres dans le corps du Christ pleinement constitué, dans une charité parfaite.

A. Viard, O. P.

PENTECÔTE ET LOI NOUVELLE

La Pentecôte est un mystère multiple, et l'on est loin, croyons-nous, d'en avoir exploré tous les aspects : qu'il ne se comprenne qu'en dépendance de la Pâque et comme son complément[1], cela ne doit pas nous faire négliger son apport original, si important aux origines de l'Église, et qui peut, nous l'avons montré ailleurs, éclairer bien des aspects de la théologie sacramentaire, notamment pour la confirmation et l'épiscopat[2]. Nous voudrions nous arrêter quelque peu sur la relation qui existe entre le Sinaï et la Pentecôte, entre la Loi proclamée par Moïse et la Loi nouvelle; problème qui ne saurait, sans doute, être résolu en quelques pages, mais qu'il est important de considérer aujourd'hui comme au temps de saint Paul, puisqu'il est au fondement même de notre conception de la vie chrétienne et commande l'usage de la « liberté des enfants de Dieu ».

Pentecôte et Sinaï

Déjà dans l'histoire juive, et à une date assez difficile à préciser, la fête des Semaines, la Pentecôte, qui semble

1. Voir J. Daniélou, *Bible et Liturgie*, Paris, 1951, pp. 429-444; l'auteur a tendance à minimiser l'aspect propre à la Pentecôte comme mystère spécial distinct, bien qu'en dépendance de la Pâque.

2. Cf. *La grâce de la consécration épiscopale*, dans *Rev. des Sc. ph. et th.*, XXXVI (1952), pp. 389-417; *Pentecôte et épiscopat*, dans *La Vie Spirituelle*, LXXXVI (1952), pp. 451-466.

n'avoir été primitivement qu'une fête des moissons, était devenue la fête de la Loi; on y commémorait, cinquante jours après la Pâque, le fait si important dans l'histoire d'Israël de la théophanie du Sinaï (Ex., 20), que l'on pouvait situer avec vraisemblance cinquante jours après la première Pâque de la sortie d'Égypte. Si l'Écriture ne permet pas d'arriver sur ce dernier point à une complète certitude, il reste que les calculs auxquels, après les rabbins, se livreront les Pères de l'Église, ne manquent pas d'une sérieuse probabilité[3]. De plus, on n'a peut-être pas assez remarqué qu'un passage du Deutéronome établissait déjà une relation entre la fête des Semaines et la Loi : *Tu compteras sept semaines... Puis tu célébreras pour Yahvé ton Dieu la fête des Semaines... Tu te souviendras que tu as été en servitude au pays d'Égypte, et tu garderas ces lois pour les mettre en pratique* (Dt., 16, 12). Libération d'une servitude étrangère, constitution sous une Loi donnée par Yahvé, ces deux aspects étaient donc certainement présents à la pensée des apôtres réunis au Cénacle, lorsque *vint du ciel un bruit semblable à celui d'un fort coup de vent*, et qu'ils virent *apparaître, semblables à du feu, des langues qui se partageaient* (Act., 2, 2-3); cette fois encore, comme au Sinaï, le Seigneur descend *sous forme de feu* (Ex., 19, 18), et saint Pierre retrouvera spontanément, en citant Joël, des images toutes proches de celles du Livre de l'Exode : ... *du sang, du feu, des colonnes de fumée* (Act., 2, 19; cf. Ex., 19, 16-18).

Mais, au delà des ressemblances extérieures, les deux mystères se rapprochent par un lien beaucoup plus étroit : ici

3. Cf. J. Bonsirven, *Le Judaïsme palestinien au temps de Jésus-Christ*, II, Paris, 1935, p. 123. — Pour le calcul des cinquante jours, on peut consulter : Sévérien de Gabale, *Fragment* conservé dans une chaîne attribuée à Théophylacte (P. G., 125, 529); Ps.-Chrysostome, *In Sm. Pentecosten* (P. G., 63, 933-934), saint Jérôme, *Epist.* 78, 12 (P. L., 22, 797); saint Augustin, *Epist.* 55, 16 (P. L., 33, 218-219); *Sermones post Maurinos reperti*, pp. 384, 26 sq., etc. Saint Thomas résumera cette tradition : « Celebrabatur autem festum Pentecostes, post quinquaginta dies, ad recolendum beneficium legis datae » (I^{a} II^{ae}, q. 102, a. 4, ad 10^{m}).

omme là, bien que d'une manière très différente, Dieu onne aux hommes une Loi. Au Sinaï, elle avait été écrite *ar le doigt de Dieu* sur des tables de pierre (Ex., 31, 18) et emise à Moïse pour être promulguée au peuple; or Jérémie vait annoncé que, dans la nouvelle alliance, Dieu donnerait es lois de manière toute différente : *Je mettrai ma Loi au ond de leur être, et l'écrirai dans leur cœur* (Jér., 31, 33); romesse dont l'Épître aux Hébreux, à deux reprises, proclame la réalisation chez les chrétiens (Héb., 8, 10; 10, 16). aint Paul opposera précisément au Sinaï et à la Loi ancienne, *ministère de mort gravé en lettres sur des pierres* Cor., 3, 7), la nouvelle économie où les chrétiens sont *ne lettre du Christ... écrite non avec de l'encre, mais avec Esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais ur des tables de chair, sur vos cœurs* (*Ibid.*, 3, 3)[4].

A la Loi ancienne répond le don de l'Esprit : or ce dernier est manifesté au jour de la Pentecôte. Ce n'est donc pas rbitrairement que la liturgie de la fête nous invite à rapprocher les deux mystères du Sinaï et du Cénacle, en proamant l'Esprit-Saint le *doigt de la main droite du Père*, ui inscrit la nouvelle Loi dans les cœurs[5]. Les hymnes et quences du Moyen-Age exploiteront abondamment ce ème pour célébrer la Pentecôte[6]; on interprétera aussi

4. Cf. l'*Épître de Barnabé* (IV, 7-8) : si Moïse a brisé les tables de pierre où Loi était écrite « de la main même de Dieu », c'est « afin que le testament bien-aimé Jésus soit imprimé comme un sceau dans notre cœur ».

5. L'explication de cette identification entre le doigt de Dieu et le Saint-prit est à chercher dans le rapprochement entre Mt., 12, 28 (*in Spiritu Dei cio daemones*) et Lc, 11, 20 (*in digito Dei ejicio daemonia*). Voir surtout nt Augustin, *Contra Faustum Man.*, XXX (P. L., 42, 270); *Epist.* 55, 16 L., 33, 218 sq.); *Serm. post Maur.*, p. 383, 26. Comparer le texte attribué Titus de Bosra par la Chaîne de Cramer sur saint Luc (p. 93), mais qui est réalité de Cyrille d'Alexandrie, dans son *Commentaire à saint Luc, 11, 20* ad. anglaise de Payne Smith, II, p. 370).

6. Quelques exemples suffiront : a) Séquence *Lux jucunda* attribuée à am de Saint-Victor : *In tabellis saxeis — Non in linguis igneis — Lex de nte populo...* b) Séquence *Simplex in essentia*, attribuée au même : *Lex ecessit in figura — Lex paenalis, lex obscura, — Lumen evangelicum.* Séquence *Almiphona iam gaudia*, du X^e^ siècle : *Renovantur namque festa — Typicalia, dudum in Sina — Moysi consignata.* d) L'hymne *Tradente*

dans ce sens la prophétie d'Isaïe (2, 3) : *De Sion exibit lex* c'est de Jérusalem que la Loi nouvelle est sortie et qu'elle a été annoncée au monde par les apôtres [7]. « Ainsi, conclue le Pseudo-Chrysostome, jadis, pendant qu'autour du Sina des flammes s'agitaient, Moïse, au milieu du feu apprena à légiférer... Celui qui jadis envoyait Moïse porter les loi aux Hébreux envoie maintenant les apôtres sauver le païens [8]. » Et saint Léon, après tant d'autres, s'émerveiller des concordances providentielles entre l'histoire du peupl élu, et celle du nouveau peuple de Dieu : « Jadis, le peupl hébreu fut libéré de l'Égypte, et cinquante jours après l'im molation de l'Agneau, Dieu lui donna la loi sur le mon Sinaï; ainsi, après la Passion du Christ qui est le véritabl Agneau de Dieu immolé pour nous, cinquante jours aprè sa Résurrection, le Saint-Esprit est descendu sur les apôtre et sur le peuple des croyants [9]. »

La Loi nouvelle

Ces derniers mots de saint Léon nous mettent devant u nouveau problème, car ils opposent à la Loi ancienne le do de l'Esprit-Saint Lui-même. Il sera utile de préciser ce qu'e cette nouvelle Loi officiellement concédée au jour de Pentecôte.

Un premier point abondamment attesté par la Tradition à la suite de la double attestation de l'Épître aux Hébreu

legem Domino, pour la Pentecôte, qui est attribuée à Abélard, est to entière consacrée à ce thème.

7. C'est déjà dans ce sens que saint Irénée interprète le texte d'Isaïe (2, 3 et de Michée (4, 2-3) : La loi de liberté, c'est-à-dire la Parole de Dieu, a é annoncée dans le monde entier par les Apôtres qui sont sortis de Jérusalem (*Haeres.*, IV, 34, 4). Voir aussi : saint Basile, *In Isaiam*, 2, 3 (P. G., 30, 240 241 *a*; Chrysostome, *ibid.* (P. G., 56, 32); Théodoret, *In Isaiam*, 2, 3 (P. G., 8 238); *In Mich.*, 4, 2 (P. G., 71, 698 *d*), etc.

8. Ps.-Chrysostome, *In Pentecosten* (P. G., 52, 811, ou : 64, 420 *d*).

9. Saint Léon, *In Pentecosten*, I, *Sermon* 75, 1 (P. L., 54, 400 *c*-401 *a*); saint Augustin, *De Spiritu et littera*, c. xvi (P. L., 44, 218); *De Trinitate*, 2, 26 (P. L., 42, 862).

ont nous avons déjà parlé (Héb., 8, 8-12, et 10, 16-18), 'est que la Loi nouvelle est une loi intérieure, écrite dans s cœurs et non pas imposée du dehors, comme l'ancienne oi écrite sur des tables de pierre. Mais encore, que sera cette ouvelle réalité qui prend ainsi place dans les cœurs des hrétiens et qui leur tient lieu de loi ? De l'opposition que nit constamment saint Paul entre la Loi ancienne et la râce (cf. Rom., 6, 14-15), il ressort que c'est cette dernière ui constitue la nouvelle Loi [10]; encore n'est-il pas opportun e distinguer de façon précise ce que la théologie postéieure appellera le « don créé » du « Don incréé » qui est Esprit-Saint : on pourra donc dire que la Loi nouvelle 'est « la présence même de l'Esprit-Saint » dans nos eurs [11], ou l'Esprit-Saint lui-même, ou, comme dit enore saint Thomas, « l'effet propre du Saint-Esprit, *scilicet des per dilectionem operans* [12] ». Cette dernière formule se ésume d'un mot : la charité : tous les commandements dis écrits sur les tables de la Loi « *se résument en ce mot : u aimeras... La plénitude de la Loi, c'est donc la charité* Rom., 13, 9-10). Celle-ci n'est pas écrite sur des tables de ierre, mais est répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint ui nous est donné (Rom., 5, 5). La loi de Dieu c'est donc charité [13] ». Esprit-Saint, grâce, charité, c'est tout cet

10. Déjà Clément de Rome : « Nous sommes sous le joug de la grâce du rist » (*Ep. ad Corinth.*, 16, 17). Et saint Thomas résumant une longue tradition : « Principaliter lex nova est ipsa gratia Spiritus Sancti, quae datur ristifidelibus » (Ia IIae, q. 106, a. 1, c).

11. Ainsi saint Augustin, cité par saint Thomas à la suite du texte que nous nons de rapporter (note précédente) : « Quae sunt leges Dei ab ipso Deo iptae in cordibus, nisi ipsa praesentia Spiritus Sancti » (*De Spiritu et littera*, . 21; P. L., 44, 222). Le texte des Mauristes adopte la variante : *Quid sunt...* lieu de : *Quae sunt...*

12. Ainsi saint Thomas, interprétant les mots *Lex Spiritus* de *Rom.*, 8, 2 : mots signifient soit le Saint-Esprit lui-même (*id est lex quae est Spiritus*), t « l'effet propre du Saint-Esprit, qui est la foi opérant par la charité » *Rom.*, cap. 8, lect. 1). Ce dernier sens nous introduit à celui dont nous ons parler.

13. Saint Augustin, *De Spiritu et littera*, XVII (P. L., 44, 218). — Dans le ntexte, comme d'ailleurs saint Paul dans Rom., 13, 8-10, Augustin ne parle e de l'amour du prochain; ainsi que le montre clairement saint Thomas

ensemble inséparable que finalement exprime le concept de « Loi nouvelle », tout cet ensemble que nous nommons encore « l'état de grâce » [14].

On comprend dès lors la distinction fondamentale entre les deux Lois; la loi ancienne, tout extérieure, ne justifiait pas : elle indiquait ce qui était à faire ou à éviter, mais ne donnait pas le pouvoir de le faire, la justice intérieure, la grâce [15]. Est-ce à dire qu'elle était inutile ou nuisible? Saint Paul, dans le chapitre VII de l'Épître aux Romains, a répondu par avance à cette question : La Loi ancienne était bonne parce qu'elle manifestait le péché : elle faisait savoir à tous, même à ceux qui autrement l'eussent ignoré [16], les exigences objectives d'un véritable service de Dieu et du prochain; ce qui sans elle eût pu être accompli par certains en toute tranquillité de conscience devenait une transgression (au moins matérielle), et ainsi les âmes de bonne volonté étaient acheminées à mieux percevoir la loi d'amour. En ce sens, *la Loi nous a servi de pédagogue chargé*

(*In Rom.*, cap. 13, lect. 2), il n'y a là aucune difficulté, car l'amour du prochain, si c'est un véritable amour de charité, inclut l'amour de Dieu, de même que ce dernier contient l'amour du prochain. Cf. *Didachè*, I, 1-2, et surtout toute la première Épître de saint Jean. Dans le même sens, récemment, S. S. Pie XII : « Cum christianae vitae perfectio in caritate specialiter posita sit, cumque caritas qua Dominum unice super omnia diligere debemus omnesque in ipso una eademque vere sit... » (Const. *Sponsa Christi*, A.A.S. 1951, p. 14).

14. Aussi, affirme saint Thomas, tous ceux qui ont eu la grâce même avant le Christ « secundum hoc ad novum testamentum pertinebant » (Ia IIae, q. 106, a. 1, ad 3m; cf. q. 107, a. 1, ad 2m). On se rappelle ce que dit saint Paul d'Abraham (Rom., 4).

15. Même la Loi naturelle, pourtant inscrite dans les cœurs (Rom., 2, 14-15), ne pouvait pas, par elle-même, justifier, comme le remarque saint Thomas (Ia IIae, q. 106, a. 1, ad 2m) : elle n'était qu'une lumière pour l'intelligence non une force pour l'action; il fallait la grâce, qui n'était d'ailleurs refusée à aucun homme de bonne volonté, pour l'accomplir comme il convient; sur ce dernier point, voir Irénée, *Adv. Haer.*, IV, 17, 3-5.

16. Cette ignorance pouvait ne pas être coupable; la loi naturelle, immédiatement connue par tous dans ses principes les plus généraux n'est connue dans ses conclusions que peu à peu, suivant le développement de la conscience chez les peuples et les individus : cf. Raïssa Maritain, *Histoire d'Abraham, ou Les premiers âges de la conscience morale*, Paris, 1947.

e nous mener au Christ, en vue de notre justification par i Foi. Mais la Foi venue, nous ne sommes plus sous l'auto- ité d'un pédagogue (Gal., 3, 24-25)[17]. Toutefois, beaucoup bservaient cette loi pour elle-même, par crainte du châ- ment ou respect quasi superstitieux de la Loi, avec une me d'esclave, sans amour, et cette observance matérielle ne ouvait pas les justifier : c'est en ce sens que saint Paul pro- lame avec tant d'insistance que ce ne sont pas les œuvres, nais la Foi (et il s'agit toujours de la foi au sens paulinien, ui inclut la charité) qui justifie.

La Nouvelle Loi nous libère de la Loi ainsi conçue comme n code extérieur auquel on doit se soumettre même sans nour; de ce joug de l'esclavage, affirme saint Irénée, le hrist nous a libérés, d'esclaves il nous a fait ses amis (cf. ı, 15, 15), comme Abraham, l'ami de Dieu (Jac., II, 23), ui librement, sans contrainte extérieure, mais uniquement à cause de sa foi généreuse », suit le Verbe de Dieu[18].

Liberté, tel sera le mot qui reviendra constamment pour ualifier la Loi nouvelle : *Nous ne sommes pas les enfants de esclave, mais de la femme libre. C'est pour être libres que Christ nous a rendu la liberté : tenez donc ferme et n'allez as vous remettre sous le joug de l'esclavage* (Gal., 4, 31-5, . De quelle liberté, de quelle libération s'agit-il ?

Tout d'abord, libération de la Loi conçue au sens que ous avons dit : ce n'est donc pas seulement la Loi de Moïse, ns ce qu'elle avait de surajouté à la Loi naturelle, qui est jetée par saint Paul, mais toute Loi extérieure qui voudrait imposer par elle-même et sans faire appel à la Loi inté- eure de grâce et de charité : sans cette dernière, affirment ns ambages saint Augustin et saint Thomas, le Décalogue i-même, et la lettre même de l'Évangile seraient des « lois

:7. Cf. Clément d'Alexandrie, *Stromat.* II, VII, 34, 4-5 : « La Loi ne fait pas péché, mais le manifeste » (P. G., 8, 969 *b*); *Paedagog.* III, XII (P. G., 8, 8 *a*); Diodore de Tarse, *In Rom.*, 7, 7 : « La loi ne faisait pas pécher, mais sait reconnaître le péché » (Staab, p. 87, 7-8). Et saint Thomas dira de me : « Ce qui est propre à la Loi c'est de faire connaître (*notificare*) le ché, non de l'enlever » (*In Rom.*, 7, lect. 2).

8. *Adv. Haer.*, IV, 13, 1-4.

qui tuent »[19]. Saint Thomas, précisant les conditions de la liberté chrétienne, ajoute : « Donc celui qui évite le mal, non pas parce que c'est un mal, mais à cause d'un commandement du Seigneur (*propter mandatum Domini*), n'est pas libre; mais celui qui évite le mal parce que c'est un mal est libre. Or c'est cela qu'accomplit le Saint-Esprit, lequel perfectionne intérieurement l'âme par une bonne disposition, de telle façon qu'elle ait par amour le même souci d'éviter le mal que si la loi divine le commandait; et c'est pourquoi on la dit libre, non pas qu'elle ne soit soumise à la loi divine, mais parce que c'est par une bonne disposition intérieure qu'elle est inclinée à faire ce que la loi divine ordonne[20]. » Il serait difficile d'être plus explicite.

La Loi nouvelle nous libère donc de l'esclavage de la crainte, qu'il s'agisse de la crainte du châtiment ou de la crainte de la loi extérieure, puisqu'elle nous fait agir par amour du bien : « Les enfants de Dieu sont conduits par l'Esprit-Saint librement sous l'impulsion de l'amour, et non point comme des esclaves par la crainte... Il agit comme un esclave, celui qui, par la seule crainte de la loi s'abstient de faire ce qu'il continue à désirer... il est l'esclave de la loi, non son ami[21]. » C'est pourquoi les Pères se sont plu à opposer, après l'Épître aux Hébreux (12, 18 ss.), l'atmosphère terrifiante qui entourait le don de la Loi au Sinaï, à la nouvelle alliance établie « sans crainte, ni tremblement,

19. Saint Augustin, *De Spiritu et littera*, c. xiv, 25 : le décalogue lui-même tuerait « nisi liberet gratia per legem fidei quae est in Christo Jesu, cum diffunditur charitas in cordibus nostris per Spiritum Sanctum qui datus est nobis » (P. L., 44, 216). — *Ibid.*, c. iv : « Doctrina quippe illa, qua mandatum accipimus continenter recteque vivendi, littera est occidens nisi adsit vivificans spiritus » (col. 203). *Ibid.*, c. v : « Legis littera quae docet non esse peccandum, si spiritus vivificans desit, occidit » (col. 205). — Saint Thomas, Iª IIæ, q. 106, a. 2, c : « Augustinus exponit... quod per litteram intelligitur quaelibet scriptura extra homines existens, etiam moralium praeceptorum qualiter continentur in Evangelio; unde etiam littera Evangelii occideret nisi adesset interius gratia fidei sanans. »

20. *In 2 Cor.*, cap. 3, lect. iii.

21. *Contra Gentes*, IV, cap. 22. Voir le très énergique commentaire de Sylvestre de Ferrare.

éclairs[22] ». Non, le chrétien ne vit pas dans la crainte, r *il n'y a pas de crainte dans l'amour... et celui qui craint a pas atteint l'amour parfait* (1 Jn, 4, 17-18). Que si aux mmençants une certaine crainte est nécessaire, comme le ppelle Diadoque de Photicé, du moins l'âme doit tendre s'en libérer et à se purifier, « croissant dans la charité ns la mesure même où elle décroît en crainte[23] ».

Enfin, et c'est là le point fondamental, la Loi nouvelle ous libère du péché, puisqu'elle s'identifie avec la grâce nctifiante elle-même; ce que la loi extérieure ne peut complir, puisqu'elle demeure hors de l'âme, celle-ci l'o- re par sa seule présence dans le chrétien, par la justifi- tion; libération de l'esclavage du péché, force intérieure i rend possible la victoire sur les tendances asservissantes la passion, de la mauvaise habitude[24], nous unissant par e libre charité à notre véritable fin, « ce qui ne peut se re que par la grâce du Saint-Esprit, par laquelle est ré- ndue dans nos cœurs la charité, qui accomplit toute la i[25] ». Et saint Thomas conclut ces lignes en citant la rase lapidaire de saint Jean : *La Loi a été donnée à Moïse, is la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ* (Jn, 1,). C'est cette grâce qui, nous établissant dans une commu- uté d'amitié avec Dieu, rend possible entre nous et lui te attitude de filiale liberté (παρρησία), qui était selon nt Athanase le privilège d'Adam avant sa chute[26], et qui us est rendue *dans la foi au Christ Jésus* (1 Tim., 3, 13; Héb., 3, 6; 4, 16, etc.; 1 Jn, 3, 21; 5, 14).

Le canoniste Yves de Chartres, opposant en une très belle ge la Pentecôte du Sinaï à celle de Jérusalem, termine son rallèle par ces mots : « La première loi était donnée pour

. Justin, *Contr. Tryph.*, LXVII, 9-10.
. *Cent chapitres sur la perfection spirituelle*, c. 16-17 (trad. des Places, rces Chrétiennes, pp. 84-86).
. *Contra Gentes*, IV, cap. 22.
. Ia IIae, q. 98, a. 1, c.
. Athanase, *Contre les païens*, I, 2 (P. G., 25, 8 *b*; trad. Camelot, p. 113). . Camelot remarque en note que le mot *parresia* indique chez Philon la liarité d'Abraham avec Dieu.

réduire en esclavage, celle-ci au contraire pour nous mettre en liberté [27]. » Et il ajoute que c'était pour signifier à l'avance cette libération qu'existait dans l'ancienne Loi l'année jubilaire : ce rappel est d'autant plus intéressant que nous rencontrons ici un thème bien connu de la typologie de la Pentecôte : l'année jubilaire, libérant après cinquante ans tous les esclaves et tous les captifs, préfigurait ce cinquantième jour après la nouvelle Pâque, où l'Esprit-Saint libère du joug de la loi extérieure [28].

Subditi estote (Rom., 13, 5)

Est-ce à dire que le chrétien n'ait plus à tenir compte d'aucune loi extérieure ? Il en sera ainsi au ciel sans doute, où *il n'y aura plus de nuit*, et où, tous les élus, définitivement sous l'emprise de l'Esprit, *n'auront plus besoin de la lumière d'un flambeau ni de celle du soleil, car le Seigneur Dieu luira sur eux, et ils régneront dans les éternités d'éternités* (Ap., 22, 5). Aussi Yves de Chartres à la suite des lignes que nous citions plus haut, ajoutait-il que si nous avons ici-bas les arrhes de la véritable liberté dans l'Esprit (*pignus haereditatis et verae libertatis*), cependant cette dernière ne sera complète qu'au ciel, en ce jour de l'éternité dont le cinquantième jour de la Pentecôte, après les sept semaines de la durée terrestre, est encore, suivant une interprétation très répandue, la préfiguration [29]; la Pentecôte de la terre, comme toute la liturgie, n'est encore qu'un prélude du ciel [30].

Ici-bas, la liberté n'est donc pas parfaite : *L'homme intérieur en moi prend plaisir à la loi de Dieu; mais je vois dans mes membres une autre loi qui lutte contre la loi de mon*

27. Yves de Chartres, *Serm. XX, In die Pentecostes* (P. L., 162, 592-593).
28. Thème extrêmement fréquent chez les Pères et dans les documents liturgiques : voir A. Rétif, dans *La Vie Spirituelle*, mai 1951, pp. 455-456.
29. Yves de Chartres, *loc. cit.*
30. Cf. J. Daniélou, *Bible et Liturgie*, pp. 440-444.

prit et qui me tient captif sous la loi du Péché qui est dans es membres (Rom., 7, 22-23). Parce que nous ne sommes s pleinement intériorisés et soumis à la Loi nouvelle; rce que nous ne sommes pas totalement libérés de la loi péché, il faudra donc qu'une loi extérieure continue à ous guider; le rêve d'une Église purement charismatique, ériodiquement caressé par les « spirituels », se heurte à la ire réalité; il suffirait de l'exemple de saint Paul interve- nt d'autorité pour régler l'ordre des manifestations cha- smatiques à Corinthe pour en montrer l'inanité [31].

C'est que, si l'Esprit descend à la Pentecôte sur tous les lèles présents, les apôtres le reçoivent à un titre spécial, our être les témoins officiels du Christ et de sa Loi. Aussi, mme le souligne Irénée, les apôtres eux-mêmes ont dû ncéder certaines lois extérieures *propter quorundam in- ntinentiam* [32]. Clément de Rome, rappelant aux Corin- iens qu'avant leur sédition « les commandements et les éceptes du Seigneur étaient étendus sur toute la surface de ur cœur [33] », interviendra cependant énergiquement pour s remettre dans la soumission à l'autorité. Ignace d'An- oche fera au diacre Zotion le grand éloge d'être « soumis l'évêque comme à la grâce de Dieu, et au presbyterium mme à la Loi de Jésus-Christ [34] ». Il y a donc bien un oint de vue selon lequel la Loi nouvelle demeure exté- eure. Ce n'est pas seulement la grâce invisible qui nous rige, c'est aussi le Verbe devenu notre Loi par son Incar- tion [35] et visiblement continué par les apôtres et leurs suc- sseurs [36]; le Saint-Esprit en descendant sur ceux-ci leur

31. Cf. *Pentecôte et Épiscopat*, dans *La Vie Spirituelle*, LXXXVI (1952), . 452 et 455.

32. *Adv. Haer.*, IV, 15, 1-2.

33. Clément, *Epist. ad Corinth.*, II, 8.

34. Ignace, *Magnes*, II, 1.

35. Que le Christ soit notre Loi, nous le trouvons déjà affirmé dans le très ien écrit qui portait le nom de *Kérygme de Pierre*, interprétant *Isaïe*, 2, 3, on le témoignage de Clément d'Alexandrie (*Eclogae propheticae*, 58; *Strom.* 29, 182; II, 15, 68). Cf. E. Dobschütz, *Das Kerygma Petri*, T. u.U., XI, 1, 18. — Voir aussi Justin, *Adv. Tryph.*, XI, 2.

36. On pourra donc comparer les apôtres à Moïse : « Celui qui jadis envoyait

enseignait non seulement « comment ils devaient agir eux mêmes, mais aussi comment ils devaient instruire le autres[37] ».

Tous ces aspects apparemment disparates, ont été admira blement synthétisés par saint Thomas; il nous suffira d résumer ici un article très dense de la *Somme théolo gique*[38].

> Le principe de base demeure que le principal de la lo nouvelle est la grâce intérieure du Saint-Esprit. Cette grâce toutefois nous vient de la plénitude du Fils de Dieu incarné pour nous; de cette origine extérieure découle une double exigence d'extériorisation :
>
> — d'une part, la grâce intérieure, qui est la loi nouvelle doit nous être communiquée par des signes sensibles extérieurs, continuant l'Incarnation : ce sont les sacrements;
>
> — d'autre part, la grâce intérieure doit se traduire par des œuvres extérieures, produites sous l'impulsion de la grâce (*ex instinctu gratiae*). Mais ici il faut encore de multiples précisions :
>
> *a*) Certaines de ces œuvres extérieures sont une exigence nécessaire de la grâce (et de la charité) : il y aura donc des préceptes qui exprimeront objectivement cette exigence : tels sont les préceptes du Décalogue, de la Profession de foi[39]...

Moïse porter les lois aux Hébreux, envoie maintenant les apôtres » (Ps.-Chrysostome, *In Pentecosten*; P. G., 64, 420 *d*); Sévérien de Gabale, *In 2 Cor.*, 3, 7-9 (Staab, 284-285). On interprétera aussi le texte d'Isaïe (2, 3) et de Michée (4, 2) : *Ex Sion exibit lex...*, en voyant dans Sion, non pas la capitale d'Israël, mais la nouvelle Jérusalem, l'Église (Cyrille d'Alexandrie, *In Mich.*, 4, 2; P. G., 71, 698 *d*).

37. Alton de Verceil, *Sermo XII de Pentecoste* (P. L., 134, 847 *cd*).

38. I[a] II[ae], q. 108, a. 1, c. On trouvera le même enseignement dans les commentaires à l'Épître aux Romains et à l'Épître aux Galates. Pour tout ce paragraphe, voir aussi le livre récent de G. Gilleman, *Le primat de la charité en théologie morale*, Louvain-Paris, 1952, pp. 237-256.

39. Saint Thomas a consacré tout un opuscule : *De duobus praeceptis charitatis et decem legis praeceptis*, à montrer que tout le décalogue se réduit à la loi de charité. Le prologue est un beau résumé de son enseignement sur la Loi nouvelle, loi d'amour opposée à la loi de crainte. — Ces préceptes, qui sont en relation nécessaire avec la vie de la grâce, sont, en plus des lois naturelles, celles qui découlent de notre situation nouvelle de fils de Dieu. Elles ne font qu'exprimer une exigence interne de notre vie d'enfants de Dieu : on

b) D'autres au contraire n'ont pas ce lien nécessaire, et peuvent de soi se concilier ou non avec le dynamisme de « la foi opérant par la charité »; ici, la détermination ultérieure est laissée soit à chacun (lorsqu'il s'agit uniquement de sa vie privée), soit à quiconque détient une autorité (pour ce qui concerne le bien de ses sujets). Dans cette détermination, il est clair que l'on sera encore guidé par la loi fondamentale de charité dans la recherche de ce qu'il convient de faire ou d'imposer au milieu des circonstances concrètes où l'on se trouve. Dans tous ces cas, conclut saint Thomas, la loi de l'Évangile est donc encore une loi de liberté.

Le chrétien sera donc soumis à des autorités extérieures, et on seulement à celles qui président à l'Église, mais encore toutes celles qui détiennent légitimement le pouvoir dans s sociétés dont il fait partie. Nous refuser à cette obéis-nce, sous prétexte de nous comporter en hommes libres, rait nous conduire *en hommes qui font de la liberté un oile jeté sur leur malice* (1 Pt., 2, 16). Mais cette obéissance le-même sera inspirée *non seulement par la crainte* (Rom., 3, 5), mais par *l'amour du Seigneur* (1 Pt., 2, 13), *car il n'y pas d'autorité qui ne vienne de Dieu* (Rom., 13, 1), et ussi par amour pour le prochain, et en particulier pour les efs eux-mêmes, quels qu'ils soient : *Obéissez à vos chefs soyez-leur soumis; car ils veillent sur vos âmes, comme vant en rendre compte. Il faut qu'ils puissent le faire ec joie et non en gémissant, ce qui ne vous serait d'aucune ilité* (Héb., 13, 17).

Ainsi, comme l'auteur anonyme de l'*Épître à Diognète* le isait remarquer, « les chrétiens obéissent aux lois établies, ais leur manière de vivre l'emporte en perfection sur les is »[40]. Il faut lire surtout les pages éloquentes où Clé-

it les exprimer en préceptes extérieurs (cf. 1 Cor., 13, 4-7, etc.), mais la rce dont ils procèdent demeure la grâce de l'Esprit d'amour; les observer s cette âme intérieure de la charité, n'est d'aucun profit (1 Cor., 13, 1-3).

40. Littéralement : « Par leur manière de vivre, ils vainquent les lois. » *Diognet.*, V, 6 (éd. Marrou, p. 65). Il sera donc, croyons-nous, très rare qu'un étien puisse se croire autorisé à négliger une loi : chaque fois qu'il le ait pour une raison de convenance personnelle ou de commodité, il agirait

ment de Rome, pour ramener les Corinthiens dans l'obéissance à leurs presbytres, fait appel à leur charité : « Que celui qui a la charité du Christ accomplisse les commandement du Christ. Qui peut expliquer le lien de la charité divine?... La charité ne fait pas de schisme, la charité ne fomente pas de sédition, la charité opère tout dans la concorde... Heureux sommes-nous, mes biens-aimés, si nous observons les commandements de Dieu dans la concorde de la charité, afin que nos péchés nous soient remis grâce à la charité [41]. » Car ce qui fait la valeur de notre obéissance, ce n'est pas l'accord matériel avec une loi extérieure, mais c'est l'amour qui l'inspire : « Le mérite, écrit saint Thomas, relève d'abord de la charité, et ne relève des autres vertus que secondairement, dans la mesure où leurs actes sont impérés par la charité [42]. »

Loin d'être une loi de facilité, la Loi nouvelle présente au cœur des chrétiens non seulement les fait se soumettre extérieurement aux lois, mais elle commande en plus une attitude intérieure qu'aucune loi extérieure ne peut atteindre [43]; toutefois, comme le fait remarquer saint Thomas après saint Augustin, à qui aime vraiment cette obéissance n'est pas pénible, car l'amour rend tout facile [44]; de plus, le chrétien qui obéit ainsi agit en être libre, de la liberté des enfants de Dieu [45]. « Je fais toujours ma volonté », disait sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus [46].

par égoïsme, et donc contre le mouvement profond de sa charité. Seule la manifeste opposition d'une loi avec une loi supérieure lui enlève sa valeur... Mais, au delà de la lettre il faut chercher l'*esprit*...

41. *Ep. ad Corinthios*, XLIX-L.

42. Ia IIae, q. 114, a. 4, c.

43. Cf. Irénée, *Adv. Haer.*, IV, 17, 4-5; saint Thomas, Ia IIae, q. 107, a. 4, c.

44. Ia IIae, q. 107, a. 4, c.

45. Cf. IIa IIae, q. 104, a. 1, ad 3m. Voir l'article du P. Th. Camelot, *Obéissance et Liberté*, dans *La Vie Spirituelle*, février 1952, pp. 154-168.

46. *Histoire d'une âme*, éd. de 1923, p. 412.

Sens chrétien de l'autorité

De ce que nous venons de dire découle évidemment une nception chrétienne de l'autorité qu'il nous reste à décrire ns ses grandes lignes.

Le point fondamental, qui éclaire tous les autres, n'est ı'une immédiate application du concept même de la Loi ouvelle, qui est essentiellement grâce et charité : ce sera bien des âmes, leur croissance dans la grâce et la charité ui sera le but suprême de tout exercice de l'autorité dans Église; si la Loi de la Pentecôte a été visiblement répandue ns les apôtres pour qu'ils en soient les dépositaires et les moins, c'est pour que *le corps tout entier, grâce à tous les jaments qui le desservent... et par l'activité assignée à :acun de ses organes, opère sa croissance pour se construire ns la charité* (Éphes., 4, 16).

Le supérieur, quel qu'il soit, doit donc se considérer avant ut comme un serviteur, ainsi que Jésus lui-même a voulu, r son exemple et sa parole, le rappeler solennellement aux ôtres au cours de la dernière Cène : *Les rois des païens ur font sentir leur domination et ceux qui leur comman- nt se font appeler bienfaiteurs. Pour vous qu'il n'en soit s ainsi; au contraire, que le plus grand parmi vous se com- rte comme le plus jeune, et celui qui gouverne comme lui qui sert* (Lc, 22, 25-26). *C'est un exemple que je us ai donné, pour qu'à votre tour vous fassiez ce que vous ai fait* (Jn, 13, 15). Le successeur de Pierre a bien mpris cet enseignement qui se fait appeler le « Servi- ur des serviteurs de Dieu ».

Et puisque, comme le disait saint Thomas, les lois exté- eures ne sont que secondaires dans la Loi nouvelle, le supé- eur ne s'en considérera pas d'abord comme le défenseur : is et coutumes ne sont pas des fins en soi, mais des moyens ur promouvoir l'épanouissement de la personne dans la

charité, seule fin en soi à laquelle tout le reste se subordonne[47].

Sans doute, nous l'avons vu plus haut, et Pie XII le rappelait récemment, « les richesses infinies de la foi et de la grâce... ne peuvent être acquises et conservées qu'au prix d'obligations morales précises ». Et le Saint-Père ajoutait que Jésus lui-même, et que saint Paul après lui, ont émis des règles précises pour la conduite humaine[48]. Mais le même document précisait : « Former la conscience (des chrétiens)... consiste avant tout à éclairer leur esprit sur la volonté du Christ, sa loi, le chemin qu'il indique, et en outre à agir sur leur âme autant que cela se peut faire du dehors, afin de les amener à accomplir toujours librement la volonté divine[49]. » Une simple proposition objective de la loi ne suffit donc pas : il faut toujours tendre à obtenir une activité libre, c'est-à-dire, impérée par le dynamisme interne de la grâce et de la charité : « Prétendre réformer la jeunesse et la convaincre par la sujétion, prétendre la persuader par la contrainte, serait inutile et pas toujours juste. Vous l'amènerez beaucoup mieux à vous donner sa confiance, si vous cherchez de votre côté à la comprendre et à vous en faire comprendre, en sauvegardant toujours ces vérités et ces valeurs immuables qui n'admettent aucun changement dans l'esprit et le cœur des hommes[50]. » Il ne s'agit donc aucunement de sacrifier la vérité, mais de mettre tout en œuvre pour que cette vérité soit accueillie et aimée : une obéissance matérielle qu'on obtiendrait par d'autres moyens serait « inutile et parfois injuste ».

Le problème se pose de façon plus délicate encore s'il ne

47. Qu'on nous permette de renvoyer à ce que nous avons dit ailleurs sur ce sujet : *Vita religiosa e personalità*, dans *Atti e Documenti del primo Convegno internazionale delle Religiosi Educatrici*, publiés par la Sacrée Congrégation des Religieux, Rome, 1951, pp. 44-45.

48. *Radiomessage de S. S. Pie XII*, sur la *Conscience chrétienne*, du 23 mars 1952 (*Doc. Cath.*, XLIX, 1952, col. 453-454).

49. *Ibid.*, col. 451.

50. Pie XII, *Discours du 13 septembre 1951, au Congrès international des Religieuses Éducatrices*, A.A.S., 1951, p. 740.

git plus des « vérités et valeurs immuables » dont parlait
XII, ou de ces « œuvres extérieures qui ont un lien néces-
re avec la grâce intérieure, qui consiste dans la foi opé-
nt par la charité », comme disait saint Thomas [51]; mais de
nombreuses lois ou coutumes jugées nécessaires ou gran-
nent utiles en des circonstances déterminées, mais dont
tilité dépend de ces mêmes circonstances et ne s'imposent
par la nature même de l'œuvre.

Jn premier danger serait de multiplier à l'extrême ces
escriptions; saint Thomas mettait en garde contre ce
'il : « La Loi nouvelle, écrit-il, en plus des préceptes de la
naturelle, n'en a ajouté qu'un très petit nombre dans
nseignement du Christ et des Apôtres; quelques préceptes
t été ajoutés dans la suite, par décision des saints Pères;
ttefois, en ce domaine aussi, saint Augustin dit qu'il faut
er d'une certaine modération, pour ne pas rendre pénibles
conditions de vie des fidèles. Aux questions que lui pose
nuarius, il dit en effet que certains surchargent d'obliga-
ns serviles notre religion, alors que la miséricorde de
eu l'a voulue libre et dotée seulement d'un très petit
mbre de pratiques extérieures bien précises; au point que
condition des Juifs est plus tolérable, soumis qu'ils sont
obligations de la Loi, et non aux présomptions des
nmes [52]. »

Si les paroles de saint Thomas et de saint Augustin peu-
nt paraître sévères, elle ne le sont pas plus que celles de
S. Pie XII, en son discours pour le huitième Centenaire du
ret de Gratien : « La Loi du Christ, loi de charité, pou-
t-elle manquer des traits qui la rendent aimable? La
nté maternelle pouvait-elle manquer à la loi de son
lise? Certes non. Cette douceur de sentiment apparaissait
ur ainsi dire comprimée et comme étouffée sous l'accumu-

. Ia IIae, q. 108, a. 1, c. Pie XII a dit ailleurs que ce patrimoine de l'É-
, qui ne change pas, est constitué principalement par la foi (*Discours au
nier Congrès international des Religieux*, du 8 décembre 1950; *Doc. Cath.*,
II, 1950, p. 1676).

. Ia IIae, q. 107, a. 4, c. Le texte de saint Augustin que cite saint Thomas
a *Lettre 55 à Januarius*, ch. XIX (P. L., 33, 221).

lation des lois particulières et de celles qui s'y ajoutèrent au cours des siècles [53]. C'est bien le même souci de ne pas impo ser des charges inutiles qui faisait déjà écrire aux apôtres lors du premier Concile de Jérusalem : L'*Esprit-Saint e nous-mêmes avons décidé de ne pas vous imposer d'autre charge que ce qui est nécessaire...* (Act., 15, 28). Mots pré cieux qu'on pourrait écrire en exergue du Code de Droit ca non et qui indiquent bien la volonté permanente de l'Église de ne pas restreindre inutilement la liberté de ses enfants ». C'est encore Pie XII qui invitait les Supérieurs religieux « à mettre tout en œuvre pour que les saintes lois de chaque institut ne deviennent pas un assemblage de règles exté rieures inutilement imposées dont la lettre, en l'absence de l'esprit, tue [54] ».

Ce même souci d'une légitime liberté, ce sens du caractère secondaire de beaucoup de lois, explique aussi l'admirable souplesse de l'Église dans sa législation, et la constante pré occupation qu'elle manifeste de s'adapter à des conditions nouvelles pour le plus grand bien des âmes. Qu'on relise, par exemple, les considérants de la Constitution apostolique *Providentissima Mater Ecclesia* de Benoît XV promulguant le nouveau Droit canon : « Dans le cours des siècles, nombre de lois avaient vu le jour, dont certaines ou bien ont été abrogées par l'autorité suprême de l'Église, ou bien étaient devenues difficiles à observer dans les circonstances actuelles, ou bien moins utiles de nos jours au bien com mun, ou moins opportunes... » Qu'on pense aussi aux mo tifs invoqués récemment par le pape pour l'établissement de la nouvelle discipline du jeûne eucharistique. Et l'Église ne

53. *Discours du 22 avril 1952* (*Doc. Cath.*, XLIX, 1952, col. 645). •

54. *Lettre au Cardinal Micara*, du 12 novembre 1950 (*Doc. Cath.*, XLVII, 1950, col. 1698). — Cette atmosphère de liberté dans laquelle se meuvent les catholiques avait frappé le penseur russe Rosanov : « Chez eux la discipline est libre... « Frères, vous êtes appelés à l'héroïsme, à la vie très difficile, mais restez libres. — Oui, nous allons réaliser des hauts faits très durs, mais nous y allons librement. » Ce dialogue constitue l'âme du catholicisme » (cité par S. Tyszkiewicz, dans *Réflexions du penseur russe Rozanov sur le Catholicisme*, dans *Nouvelle Rev. théol.*, décembre 1952, p. 1071).

e contente pas de donner l'exemple, mais elle invite tous
es supérieurs, quel que soit leur degré d'autorité, à cette
ouplesse dans l'application et l'adaptation des lois : « Veil-
ez à ce que les coutumes, le genre de vie ou l'ascèse de vos
amilles religieuses ne soient pas une barrière ou une cause
'échecs. Nous parlons de certains usages qui, s'ils avaient
adis un sens dans un autre contexte culturel, ne l'ont plus
ujourd'hui [55]. » Et le pape, en rappelant aux religieux que,
abituellement, leurs fondateurs ont été très avertis et sou-
ieux des besoins nouveaux de leur temps, les invite à ce
ême souci d'adaptation : « Il y a beaucoup de choses acces-
oires où vous pouvez et où vous devez vous conformer à
esprit des hommes et aux nécessités de votre temps [56]. »
lême les moniales, pourtant plus protégées par leur voca-
on propre des changements du monde, devront prudem-
ent en tenir compte : « Il y a certaines observances dans
'institution des moniales, qui ne sont ni nécessaires, ni
tiles, mais ne sont qu'extérieures et historiques, c'est-à-dire
ées certainement des conditions d'un passé révolu. Quand
es observances ou bien sont inutiles, ou bien peuvent em-
êcher un plus grand bien il n'y a aucune raison spéciale,
emble-t-il, de les conserver [57]. »

De là découle encore l'attitude de compréhension et d'ac-
ueil dont l'Église nous donne l'exemple, envers les initia-
ves des inférieurs. L'Église sait que l'Esprit-Saint, au jour
e la Pentecôte, est descendu non seulement sur les apôtres,
ais sur tous les fidèles présents; et si elle se doit *d'éprouver*
es esprits pour voir s'ils sont de Dieu (1 Jn, 4, 1), elle ne
eut pas qu'on *éteigne l'Esprit* ni qu'on *méprise les prophé-*
ies (1 Thess., 5, 19-20). Attentive aux désirs de ses enfants,
lle encourage toute initiative qui lui paraît bienfaisante,
e réservant aucunement à la hiérarchie le droit de proposer

55. *Discours de S. S. Pie XII aux Supérieures générales des Instituts et Congrégations féminines de Droit pontifical* (*Doc. Cath.*, XLIX, 1952, col. 1283).
56. *Discours de S. S. Pie XII au premier Congrès international des Religieux*, 8 décembre 1950 (*Doc. Cath.*, XLVII, 1950, p. 1676).
57. *Const. Apost. Sponsa Christi* (A.A.S., XLIII, 1951, p. 10).

ou d'inaugurer de nouvelles méthodes. Rien n'est plus éloigné de l'esprit de l'Église que l'attitude jalouse du supérieur qui se méfie en principe des initiatives de ses sujets : aucune nouvelle forme de vie religieuse, pour ne citer qu'un exemple, ne pourrait naître, et les Instituts séculiers n'eussent jamais reçu d'existence canonique, sans cette constante attitude d'accueil. Notre Mère l'Église veut que, à son exemple, tous les supérieurs soient à l'écoute des désirs généreux de leurs inférieurs, sans en excepter les plus jeunes : « Quand les jeunes entendent qu'il faut être de notre temps, qu'il faut mettre nos efforts au niveau de notre temps, ils s'enflamment d'une ardeur extraordinaire, et s'ils sont au service d'une milice religieuse, ils désirent ardemment révolutionner toute l'activité religieuse de l'avenir. Il y a en cela quelque chose d'équitable ou de convenable...[58]. » N'avons-nous pas en ces mots de Pie XII un écho du discours de saint Pierre, citant le prophète Joël au jour de la Pentecôte :

> Je répandrai de mon Esprit sur toute créature.
> Vos fils et vos filles prophétiseront;
> vos jeunes gens auront des visions
> et vos vieillards des songes.
> Oui, sur mes serviteurs et sur mes servantes,
> en ces jours-là je répandrai de mon Esprit (Act. 2, 17-18).

Joseph Lécuyer, C. S. Sp.

58. *Discours de S. S. Pie XII au premier Congrès international des Religieux* (*Doc. Cath.*, XLVII, 1950, p. 1676).

CROYONS-NOUS AU SAINT-ESPRIT?

Dans la spiritualité moderne, le Saint-Esprit ne semble pas tenir une place centrale. Volontiers, on rangerait la « dévotion au Saint-Esprit » parmi les formes accessoires et facultatives de la piété. Certes, on pense à l'invoquer dans les grandes circonstances : on chantera le *Veni Creator* au début d'une retraite, on fera une neuvaine au Saint-Esprit avant de prendre une décision importante, et dans la vie courante on lui demandera assistance, en paroles, sinon toujours en pensée, avant d'étudier, d'enseigner ou de faire oraison. Mais tout cela reste en quelque sorte épisodique et à la surface de notre vie; les « lumières » ou la « force » que nous demandons à l'Esprit-Saint sont conçues comme des secours accidentels et passagers, et bien peu pensent à remonter des dons au Donateur pour le connaître et entretenir avec lui des relations d'intimité.

Et pourtant, quand nous ouvrons le Nouveau Testament pour le lire non d'une façon fragmentaire et subjective, mais avec l'ampleur et la continuité qui seules permettent d'y découvrir les grandes lignes de la Révélation divine, quelle différence de clairage! Là, au contraire, tout semble converger et culminer dans ce Don ultime et merveilleux fait par Dieu aux hommes.

Le Don de l'Esprit

Avant même que Jésus n'ait commencé à annoncer la Bonne Nouvelle, au moment où va débuter sa vie publique, saint Jean-

Baptiste lui rend ce témoignage : *Celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit : Celui sur lequel tu verras l'Esprit descendre et demeurer, c'est lui qui baptise dans l'Esprit-Saint. Eh bien ! j'ai vu et j'atteste qu'il est le Fils de Dieu* (Jn, 1, 33-34). Ainsi la mission du Fils de Dieu en ce monde est de baptiser les hommes dans l'Esprit-Saint; et de fait, lorsque sa carrière sera accomplie, qu'il aura, par ses souffrances, achevé son œuvre rédemptrice, ce sera une des dernières paroles qu'il dira aux disciples réunis : *Jean a baptisé dans l'eau, mais vous sous peu de jours vous serez baptisés dans l'Esprit-Saint* (Act., 1, 5).

A Nicodème aussi, il avait affirmé : *En vérité, en vérité je te le dis, personne, à moins de naître de l'Eau et de l'Esprit, ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair, ce qui est né de l'Esprit est esprit* (Jn, 3, 5). Le thème de la nouvelle naissance, cher à saint Jean, montre bien que c'est une vie toute nouvelle, une vie dans l'Esprit que le Christ est venu instaurer; ce que les synoptiques nomment le Royaume n'est pas autre chose, et bien des paraboles s'éclairent à cette lumière.

Il y a une autre métaphore, particulièrement expressive dans un pays aride, dont le Christ se sert à plusieurs reprises pour proclamer en termes très clairs cette effusion de l'Esprit qu'il était venu préparer en sauvant les hommes de leur péché et en faisant d'eux des fils de Dieu. A la Samaritaine il dit : *Si tu savais qui est celui qui te dit : Donne-moi à boire, c'est toi qui lui aurais demandé, et il t'aurait donné de l'Eau vive... Celui qui boira de l'Eau que je lui donnerai n'aura plus jamais soif; l'Eau que je lui donnerai deviendra en lui une source jaillissante pour la Vie éternelle.* Et un peu plus tard, debout dans le Temple, il s'écriera : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive, celui qui croit en moi. Comme l'a dit l'Écriture, des fleuves d'eau vive couleront de son sein* (Jn, 7, 37). Et saint Jean d'ajouter : *Il disait cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui; l'Esprit n'était pas encore donné, Jésus n'ayant pas encore été glorifié.*

Ce dernier verset, assez mystérieux, — puisque le Fils de Dieu possédait l'Esprit dans sa plénitude, pourquoi ne pouvait-il pas le communiquer immédiatement à ses disciples? — s'éclaire

un jour tout nouveau quand on le rapproche de l'assertion de
int Pierre aux foules accourues auprès des apôtres le jour
e la Pentecôte : *C'est ce Jésus* (annoncé par David) *que Dieu a*
ssuscité, nous en sommes tous témoins. Exalté par la droite
e Dieu et mis par son Père en possession de l'Esprit-Saint pro-
is, il a répandu ce que vous voyez et entendez (Act., 2, 32-33).
Les temps sont accomplis, il fallait que le Messie souffrît afin
entrer dans sa gloire; mais maintenant qu'ayant vaincu le
ché et la mort, il a réintroduit l'humanité auprès du Père,
lui-ci a cessé de retenir en lui l'effusion de sa vie intime. Son
sprit a envahi d'abord l'Humanité sainte du Verbe de Dieu,
a ressuscitée et exaltée auprès du Père; et comme il y a
sormais une liaison organique et vitale entre celle-ci et le
uple des rachetés, cet Esprit s'est répandu de la tête dans
s membres, créant entre eux cette communauté de vie qui est
fondement de l'Église.

L'exultation du jour de la Pentecôte n'est pas de trop devant
splendeur d'un pareil don, c'est la vie divine participée qui,
sormais, est offerte aux hommes, c'est l'Esprit même de Dieu
ui va mouvoir du dedans leur esprit. Nous sommes véritable-
ent, comme le dit la deuxième épître de saint Pierre, *participants*
e la nature divine (2 Pt., 1, 4). En vérité, il ne faut pas craindre
l'affirmer, la Pentecôte est le couronnement de tout le
ystère de l'Incarnation et de la Rédemption.

Aussi bien voyons-nous dans la prédication de la primitive
glise le salut attribué indissolublement à la foi au Christ et
la réception de l'Esprit.

Qui donc, actuellement, penserait à centrer sa catéchèse sur
s deux grandes missions visibles qui fondent le christianisme ?
ourtant, quand saint Pierre ou saint Paul exposaient, devant des
ditoires tout neufs, le « mystère » de la foi, que disaient-ils?
substance presque toujours ceci : *Repentez-vous, et que cha-*
n se fasse baptiser au nom de Jésus-Christ pour la rémission
ses péchés; vous recevrez alors le don du Saint-Esprit (Act. 2,
). Ou saint Paul dans un raccourci éloquent : *Dieu vous a*
oisis dès le commencement pour vous sauver par l'action sanc-
iante de l'Esprit et la foi en la vérité (2 Thes., 2, 13).

D'ailleurs, dans la doctrine de saint Paul, cette clef de voûte

de l'Alliance Nouvelle est, dès le début, d'une fermeté à laquelle les années ne changeront rien, bien que les grandes épîtres soient pour lui l'occasion de la développer *ex professo*. Il ne serait peut-être pas téméraire de penser que cette économie du salut chrétien lui a été révélée par le Seigneur lui-même en une vue simple qu'il ne pourra plus jamais oublier; c'est du moins ce qu'il semble affirmer (Gal., 1, 12, et Eph., 3, 2-4).

Pour lui, c'est la foi au Christ qui ouvre les portes du salut; par là, cessant de nous confier dans nos propres œuvres, nous recevons de la miséricorde de Dieu, en vertu de la Rédemption acquise par le sang de Jésus, la rémission de nos péchés; alors l'Esprit-Saint nous est communiqué, qui nous justifie, nous sanctifie et nous rend héritiers de la Vie éternelle. On ne peut citer ici les textes qui foisonnent tout au long des épîtres[1], car c'est la substance même de l'enseignement doctrinal du grand Apôtre.

Le baptême dans la perspective des écrits néo-testamentaires est le rite d'introduction qui nous réconcilie avec Dieu en nous plongeant dans la mort du Christ, laquelle a effacé tous nos péchés, et en nous faisant ressusciter avec lui à une vie toute nouvelle. Mais cette vie nouvelle, précisément, c'est la vie divine qui nous est communiquée par le Saint-Esprit, c'est là son œuvre propre. C'est lui qui doit nous faire vivre en fils du Père, c'est lui qui doit nous conformer au Christ modèle et chef de l'Église, c'est lui qui doit réaliser entre nous cette communion fraternelle, sur laquelle saint Jean insistait tant à la fin de sa vie.

D'ailleurs, cet Esprit ne vient pas en nous comme un principe nouveau et extrinsèque, il ne parle pas de lui-même (Jn, 16, 14), il rappelle seulement et donne l'intelligence de tout ce que Jésus a enseigné (Jn, 14, 26). Il est l'Esprit du Père, mais il est aussi l'Esprit de Jésus[2]. Ceux qui sont *nés de Dieu* reçoivent leur vie d'enfants de Dieu du Père, principe incréé de toute vie,

1. Signalons seulement : 1 Thess., 4, 7-8; 1 Cor., 1, 4 à 6, 11; 2 Cor., 1, 21; Rom., 3, 21-25; Rom., 5, 1-2; Rom., 8, 16-17; Gal., 3, 2-6; Gal., 4, 4-5; Eph., 1, 3-14; Tit., 3, 5-7.

2. Précisons pour être formels que ce n'est pas en tant qu'homme que le Christ envoie l'Esprit, mais que son humanité subsiste dans le Verbe qui conjointement avec le Père envoie l'Esprit.

ar le Christ et dans le Saint-Esprit. C'est seulement en demeu-nt dans l'Esprit-Saint que nous pouvons rester effectivement ls de Dieu.

Voilà pourquoi cette communication du Saint-Esprit revêtait, ux yeux des apôtres, une telle importance. Quand ils apprennent ue l'Évangile a été annoncé en Samarie, ils y envoient Pierre Jean. Arrivés là, *ils prièrent pour eux, afin que leur fût donné Esprit-Saint. Car il n'était encore descendu sur aucun d'eux; s avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus* ct., 8, 15-17). Il est clair que, pour eux, on n'est vraiment un rétien, un fidèle, que lorsqu'on a reçu le Don par excellence, source de Vie éternelle.

Comme nous sommes loin de la conception appauvrie et étri-ée du sacrement de Confirmation que l'on se fait de nos urs. Si celui-ci n'a pour but que de conférer on ne sait quel pplément de forces au chrétien pour en faire un soldat du rist, on comprend qu'il soit si peu estimé et ne rappelle que très loin ce baptême dans l'Esprit-Saint, prédit par les pro-ètes, annoncé par Jésus, et qui était destiné à renouveler et à vifier une âme jusqu'en son fond[3].

Oui, en vérité, tout aboutit ici; l'Ancien Testament tout entier t orienté vers cette révélation du don immanent de l'Esprit. la Loi, en raison de la dureté de nos cœurs, est venue mettre mme une parenthèse dans le dessein éternel de Dieu; qui était lliance de Grâce, par delà cette Loi, saint Paul rattache la ctrine du salut par la foi au Christ, à la Promesse faite Abraham. C'est un leitmotiv de sa prédication. Or cette omesse il en voit le plein accomplissement dans le don de sprit : *Pour qu'en Jésus-Christ la bénédiction d'Abraham rvînt aux païens et qu'ainsi par la Foi nous recevions l'Esprit omis* (Gal., 3, 14). Saint Pierre s'adressant aux Juifs ne tient s un autre langage : *Que chacun se fasse baptiser au nom de us-Christ pour la rémission de ses péchés; vous recevrez alors don du Saint-Esprit. Car elle est pour vous la Promesse ainsi e pour vos enfants* (Act., 2, 38).

C'est ici qu'éclate le dessein miséricordieux de Dieu qui, de

3. Cf. R. P. Bouyer, *Le sens de la vie monastique*, p. 121.

toute éternité nous a, dans son amour, prédestinés à être ses fil adoptifs par Jésus-Christ, *faisant ainsi éclater la gloire de s grâce* (Eph., 1, 6). Il y a un accent d'exultation, de victoire, d triomphe dans ce cri de reconnaissance qui échappe à saint Pau dans sa lettre à Tite (3, 5-7) : *Il n'a pas regardé aux œuvres d justice que nous aurions nous-mêmes accomplies. N'écoutan que sa miséricorde, il nous a sauvés par le bain de la régéné ration, où l'Esprit-Saint nous renouvelle, et cet Esprit, il l' répandu à profusion par Jésus-Christ notre Sauveur, afin que justifiés par la grâce du Christ, nous devenions héritiers e espérance de la Vie éternelle.* Et ailleurs, il s'écrie : *Nous avon été abreuvés de l'Esprit* (1 Cor., 12, 13).

La vie dans l'Esprit

S'il en est ainsi, si le dessein éternel de Dieu était de nou sauver du péché par la mort de son Fils et de nous communique sa propre vie par le don de leur commun Esprit, c'est un régim tout nouveau qui s'instaure : *Maintenant que, morts à ce qu nous tenait captifs, nous avons été dégagés de la Loi, nous pou vons servir sous le régime nouveau de l'Esprit et non sous l régime périmé de la Lettre* (Rom., 7, 6). L'Esprit, en effet, n'es pas donné sporadiquement comme dans l'Ancien Testament, i est offert à tous, et lorsqu'il est venu, c'est normalement pou rester à demeure : *Et moi je prierai le Père, et il vous donner un autre Consolateur, pour qu'il demeure toujours avec vous* (Jn, 14, 16).

Ce don permanent correspond chez les chrétiens à un état celui de fils adoptifs de Dieu; *Dieu envoya son Fils... pour rach ter les sujets de la Loi et faire de nous ses fils adoptifs. Et preuve que vous êtes bien des fils, c'est que Dieu a envoyé da vos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : « Abba, Père ! »* (Gal., 5-6). *L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que no*

4. Non pas, et il faut bien y insister, qu'un âge nouveau, l'âge du Sai Esprit, vienne succéder à celui du Fils; le Saint-Esprit ne vient pas appor du nouveau, il vient réaliser en nous l'œuvre du Père et du Fils.

mmes fils de Dieu (Rom., 8, 16). Le sacrifice du Christ, en et, ayant été agréé par le Père, le péché est effacé, et Dieu it désormais tous les hommes dans son Fils Bien-Aimé. Tous aintenant sont appelés *fils de Dieu.*

Toute notre vie chrétienne consiste à le devenir non seulement nom, mais en réalité (Jn, 3, 1), en nous identifiant de plus plus au Fils premier-né. Mais cela, cette assimilation, cette vinisation progressive, c'est l'œuvre propre du Saint-Esprit. est l'Esprit du Fils qui du dedans nous transforme, nous fait ier avec une tendresse et une révérence indicibles : *Abba, Père !* Le splendide chapitre huitième de l'Épître aux Romains qui est ut-être le sommet de toute la Bible est comme la charte de tte vie dans l'Esprit qui doit être celle des fils de Dieu. *Hi qui iritu aguntur, hi sunt filii Dei. Ceux qui sont menés par 'sprit ceux-là sont fils de Dieu* (Rom., 8, 14). C'est ce que sus avait déjà dit à Nicodème : *Ce qui est né de la chair est air, ce qui est né de l'Esprit est esprit* (Jn, 3, 5).

Comme toutes les grandes œuvres spirituelles, cette naissance lon l'Esprit reste mystérieuse et cachée, cachée souvent à nos opres yeux; on peut y voir quelque analogie avec l'Incarnation nporelle du Verbe de Dieu. L'ange répondit à Marie : *L'Esprit-int viendra sur toi, et la vertu du Très-Haut te couvrira de n ombre. C'est pourquoi l'être saint qui naîtra de toi sera pelé Fils de Dieu* (Lc, 1, 35). De même, dans cette incarnation ntinuée qu'est l'édification du Corps mystique, c'est en nous uvrant de son ombre féconde que l'Esprit nous fait renaître à aque instant si nous lui sommes dociles, comme fils de Dieu. n action est efficace dans tous les domaines, mais il y a cer-nes caractéristiques que l'Écriture aime à lui attribuer et qui us font entrevoir quelque chose de son action à la fois douce mme le baume et dévorante comme un feu. *Ignis... spiritalis ctio...*

prit de liberté.

Le trait le plus marquant à première vue qui oppose le régime l'Esprit au régime de la Loi ancienne, c'est la liberté qui y

règne. La contrainte extérieure de la Loi disparaît pour faire place à une motion tout intérieure. C'est l'Épître aux Hébreux qui nous rappelle cette prophétie de Jérémie : *Voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël après ces jours-là, dit le Seigneur. Je mettrai mes lois dans leur esprit et je les écrirai dans leur cœur; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple* (Heb., 8, 10).

Et parce que nous sommes ainsi mûs du dedans par Quelqu'un qui requiert toujours notre consentement et qui, nous connaissant mieux que nous-mêmes, ne nous fait agir que dans le sens de notre être, nous sommes vraiment libres; *Ubi Spiritus ibi libertas* (2 Cor., 3, 17). C'est ainsi qu'il faut entendre la parole de saint Augustin : *Dilige et quod vis fac.* Quand nous aimons Dieu, nous avons son Esprit demeurant en nous, et c'est lui qui devient comme notre respiration intérieure et le moteur de toutes nos actions. Cette spontanéité à suivre son impulsion, cette aisance et cette joie dans l'accomplissement de la volonté du Père devraient être un des caractères distinctifs du chrétien.

Ici encore, nous pourrions nous demander si notre vie morale se déploie toujours dans cette perspective libératrice. Ne vivons-nous pas quelquefois sous le régime périmé de la Loi, resserrés dans un réseau de défenses et de règlements, visant non pas à vivre en fils de Dieu, mais à « acquérir les vertus », à « construire l'édifice de notre perfection »? A ce point de vue, notre examen de conscience est révélateur : y cherchons-nous le nombre de nos infractions à la loi, ou bien essayons-nous de voir ce qui nous a détournés de Dieu, ce qui a contristé son Esprit en nous? Cette deuxième manière devient très vite d'ailleurs beaucoup plus exigeante que l'autre!

Si les chrétiens savaient que « le devoir », la « volonté de Dieu », dont on ne parle si souvent qu'avec un soupir, sont complètement transfigurés dès qu'on cesse de se tenir seul en face d'eux et qu'on n'essaie pas de les accomplir par ses propres forces; mais qu'on suit, instant par instant, la motion divine qui du dedans nous donne *et le vouloir et le faire* (Phil., 2, 13). Ainsi, ils pourraient dire en toute sincérité comme le Fils premier-né : *Ma nourriture est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé* (Jn, 4, 34). Chaque journée devient alors une merveilleuse aventure qui bannit la routine ou l'ennui, car on ne peut

voir où l'Esprit nous mènera. *Le vent souffle où il veut, et entends sa voix; mais tu ne sais d'où il vient ni où il va : si en est-il de quiconque est né de l'Esprit* (Jn, 3, 8).

prit de Vérité.

Si l'Esprit nous rend ainsi vraiment libres, c'est avant tout ce qu'il est un Esprit de Vérité, celui, dit Jésus, *que le monde peut recevoir, parce qu'il ne le voit ni ne le connaît... mais us, vous le connaîtrez, parce qu'il demeurera chez vous et qu'il a en vous* (Jn, 14, 17). Habitant en nous, il nous fait porter toutes les choses de ce monde un regard d'éternité. Et quand regard se tourne vers nous-mêmes, il nous fait découvrir bîme de notre misère... et nous en réjouir, parce que cette naissance nous tient suspendus à l'Infinie Miséricorde.

Mais surtout il nous donne le sens des choses divines. Seul sprit-Saint qui *scrute les profondeurs de Dieu* (1 Cor., 2, 10) it nous donner cette connaissance par connaturalité, cette naissance non par concepts, mais par l'être, par la vérité de tre enfin rectifié.

De nous-mêmes nous avons tellement tendance à nous faire un eu à notre mesure ! Le Saint-Esprit, lui, travaille sans cesse notre âme, nous fait écarter les images, les idées, tous ces ans à la transcendance divine, pour nous faire entrer dans te bienfaisante obscurité, dans ce silence du dedans où Dieu it enfin prononcer son Verbe qui excède toutes nos pensées. Et nous sommes refaits, recréés dans la Vérité, conformes à ternelle pensée de Dieu sur nous. Dans ce fond mystérieux notre âme se réalise alors cette ineffable communion qui n'est n moins que l'aube de la vie bienheureuse.

Jn des rôles que remplit aussi l'Esprit ici-bas, comme Jésus vait promis avant de nous quitter, c'est de nous donner l'inligence de ses paroles : *Quand il viendra, lui, l'Esprit de Vé, il vous introduira dans la Vérité tout entière* (Jn, 16, 13). Il aire l'Écriture d'une merveilleuse splendeur qui nous en couvre l'unité profonde et nous fait dire comme les disciples Emmaüs : *Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au dedans*

de nous... pendant qu'il nous expliquait les Écritures ? (Lc, 24, 32).

Esprit de Vie.

Cette lumière alors rejaillit sur notre vie. Au lieu de rester repliés sur nous-mêmes, courbés tristement vers la terre, nous comprenons enfin que notre centre de gravité n'est pas en nous mais en Dieu, que notre vie est une vie de relation à Dieu et qu'elle s'épanouit dans la mesure où nous nous oublions nous-mêmes.

Cet Esprit-Saint que, déjà, la Genèse nous faisait entrevoir couvant les germes de vie présents dans les eaux, comment ne couverait-il pas avec une sollicitude bien plus grande la Vie divine présente dans tous les baptisés ? Sans cesse, s'ils sont fidèles, il leur procure des accroissements de charité, des directives pour leur action, des forces dans leurs combats. Le Livre des Actes est tout animé de sa présence vivifiante, les fidèles y sont *remplis de joie et de l'Esprit-Saint* (Act., 13, 52), les apôtres n'y agissent que poussés par l'Esprit et lorsqu'ils sont traduits devant les tribunaux on voit s'accomplir à la lettre la promesse du Seigneur : *Quand on vous livrera, ne vous mettez pas en peine de ce que vous direz, ni comment vous le direz; cela vous sera donné à l'heure même. Car ce n'est pas vous qui parlerez, c'est l'Esprit de votre Père qui parlera en vous* (Mt., 10, 19-20). Seul, en effet, l'Esprit de Dieu est plus fort que l'esprit du monde, cet esprit matérialiste et jouisseur, qui nous pénètre malgré nous et qui faisait écrire à saint Jean : *N'aimez point le monde ni ce qui est dans le monde* (1 Jn, 2, 15). Mais ceux qui vivent dans l'Esprit sont libres, car déjà, avec le Christ, il ont vaincu le monde.

La Vie que nous communique le Saint-Esprit n'est pas autre chose que la Vie éternelle commencée; saint Paul comme saint Jean l'affirment à chaque pas. *Vous avez été marqués du Saint Esprit qui avait été promis et qui est une arrhe de notre héritage en attendant la pleine rédemption de ceux que Dieu s'est acquis à la louange de sa gloire* (Eph., 1, 13). *Celui qui écoute ma Parole*

: Jésus en saint Jean (5, 24), *et croit à Celui qui m'a envoyé* ssède *la Vie éternelle; il n'est pas soumis au jugement, mais est passé de la mort à la vie.*

Nous sommes devenus membres du Christ et cohéritiers avec i, et plus nous lui serons assimilés plus aussi nous aurons rt à sa gloire. La souffrance, à cette lumière, tout en restant :s réelle, est déjà transfigurée : elle est comme l'envers ter- stre de la gloire. Elle retrouve son rôle véritable qui est de nous lever à nous-mêmes pour nous rendre à Dieu. La Croix et ıscension sont dans la même perspective.

La mort aussi a été vaincue une fois pour toutes; si nous mmes chrétiens, que craindrions-nous? *Si l'Esprit de celui i a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui ressuscité le Christ Jésus d'entre les morts vivifiera aussi vos rps mortels par son Esprit qui habite en vous* (Rom., 8, 11). ıtmosphère lugubre de nos enterrements pourrait faire craindre 'un tel texte ait perdu pour nous tout réalisme! Pourtant, puis le premier jour de Pâques, le chrétien ne meurt pas, il ndort *in osculo Domini*, dans le baiser du Seigneur, et son rps repose dans l'espérance. Il n'est que de lire les inscriptions néraires des catacombes. La mort a été engloutie par la Vie.

prit d'Amour.

L'Esprit-Saint nous donne part à la *liberté glorieuse des en- ıts de Dieu* (Rom., 8, 22), il nous illumine et nous vivifie, ais plus que tout cela encore, il est dans nos cœurs un prit d'amour. Et c'est là en quelque sorte son nom propre. Il est, en effet, au sein de la Trinité bienheureuse, qui après ıt est notre patrie et le terme où nous tendons, il est cet te subsistant d'amour émis en commun par le Père et le ls. Et c'est pourquoi aussi il est le Don, le Don par excellence, e le premier don qu'on fait à quelqu'un, et qui motive tous autres, est le don de son amour.

La charité (c'est-à-dire l'amour que Dieu a pour nous) *a été fusée dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné* ɔm., 5, 5). Mais cet Esprit reçu en nous ne cesse pas d'être

Amour toujours en acte, remontant vers sa Source. Il nous fa crier : *Abba, Père !* Il vient en aide à notre faiblesse pour nou apprendre à prier : *L'Esprit prie lui-même pour nous par de gémissements ineffables; et celui qui sonde les cœurs connaî quels sont les désirs de l'Esprit* (Rom., 8, 27). Saint Ignac d'Antioche, dans sa lettre aux Romains, a ce mot d'un so tellement johannique : « J'entends une eau vive qui murmur en moi : Viens vers le Père. » Tout au long de notre existence c'est ce même appel que l'Esprit nous fait entendre.

C'est lui qui creuse en nous ce besoin de Dieu toujours plu radical et fait naître peu à peu dans nos cœurs une vie de prièr continuelle qui ne se traduit pas par des mots, mais par u regard d'amour constant, par un repos dans l'autre et un tota oubli de nous-même. L'amour, est-ce autre chose que de n'avoi plus d'autre vie que celle de l'aimé ? *Pour moi, vivre, c'est l Christ* (Phil., 1, 21). *Celui qui demeure dans l'amour demeure e Dieu et Dieu demeure en lui* (1 Jn, 4, 16).

Et s'il est Don, l'Esprit-Saint nous apprend à avoir enver nos frères cet amour tout gratuit qui est le trait distinctif de disciples de Jésus : *Si vous aimez ceux qui vous aiment, quel gr vous en saura-t-on, les pécheurs aussi... Mais aimez vos ennemis et faites du bien et prêtez sans rien attendre en retour... et vou serez les fils du Très-Haut* (Lc, 6, 32-35). Saint Matthieu dit *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait* (Mt., 5, 48)

C'est le message que saint Jean, devenu vieux, ne se lassai pas de répéter, voyant là sans doute, à la fois la pierre d touche et le cœur de la vie chrétienne : *Si nous nous aimons le uns les autres, Dieu demeure en nous, et son amour en nou est parfait. Et nous connaissons que nous demeurons en lui lui en nous à ce qu'il nous a donné de son Esprit* (1 Jn, 4, 12-13) Cet amour parfait, cette charité véritable ne peuvent être en nou que l'œuvre du Saint-Esprit qui nous est donné pour nou enseigner les mœurs divines.

Saint Paul, lui, insiste surtout sur l'aspect ecclésial, sur l'unit que crée entre tous les membres du Christ la présence en eu d'un même souffle de vie divine : *Tous, en effet, nous avons é baptisés en un seul Esprit pour ne former qu'un seul corps...*

us avons été tous abreuvés d'un unique Esprit (1 Cor., 12, -13).

C'est alors que se réalise le dessein de Dieu conçu dès avant création, de tout ramener à lui dans son Fils, *car c'est en lui e toutes choses ont été créées...* (et Dieu) *a voulu par lui concilier toutes choses avec lui-même* (Col., 1, 17-19).

Or ce grand mouvement de retour qui s'amplifie à travers tout déroulement de l'histoire, c'est la communication du moument propre du Saint-Esprit qui est cri d'amour, adhésion ystérieuse de l'Aimant et de l'Aimé. Le Verbe, en effet, procède mme connaissance, mais c'est dans l'Esprit que s'effectue son tour au Principe par la complaisance infinie de Dieu en sa vine Bonté.

S. B.

CHARITÉ DE LA DISCRÉTION

J'ai voyagé, l'autre jour, avec un brave homme d'ouvrier. Nous parlions de choses et d'autres, un peu de tout, et la conversation en venait naturellement aux questions religieuses.

— Ah ! ne parlons pas de cela, mon Père, on va se disputer.

— Et pourquoi ?

J'étais surpris de ce ton nouveau, alors que jusqu'à présent mon interlocuteur m'avait paru paisible et qu'il m'avait même déclaré être chrétien, avoir beaucoup connu et aimé l'abbé X..., curé de Y...

— Voyez-vous, me dit-il, là où je suis maintenant, dans ma paroisse, les prêtres ne se privent pas. Deux, trois fois la semaine, c'est un nouveau bon repas : bonnes bouteilles, poulet, volaille. On connaît les commerçants, n'est-ce pas; c'est eux qui le disent et ça se sait, et ça fait du mal. Et puis, il y a des religieuses; ce sont des religieuses qui doivent s'occuper des pauvres; mais elles sont « modernes », elles ont tout ce qu'il faut; elles ont même une voiture que l'une d'elles conduit et qui n'arrête pas d'aller et de venir et de circuler dans le quartier; alors, on se dit : les quêtes, c'est pour la voiture; c'est pour l'essence?

Assurément, nos chrétiens d'aujourd'hui sont sévères et terriblement exigeants. Ils voudraient que nous soyons tous et toujours des saints. Du moment qu'ils voient une soutane, ils ne peuvent pas supporter que le prêtre qu'ils côtoient dans le train ou dans l'autobus ne soit pas un saint. Ils ne font pas de diffé-

nce entre le prêtre qu'ils voient à l'autel, présidant la prière, et prêtre qui, légitimement, entre deux tâches apostoliques, peut oir besoin de se délasser ou de se restaurer.

Cet état d'esprit, si sévère qu'il soit, témoigne d'une haute ée du prêtre. Il ne faut pas le blesser. Il ne faut pas scandaliser pauvres.

Mais il y a plusieurs manières d'éviter le scandale. Il y a la nière des hypocrites qui, lorsqu'ils jeûnent, prennent une ine défaite, pour faire voir aux hommes qu'ils jeûnent; ou qui, rsqu'ils prient, se mettent debout dans les synagogues ou aux gles des rues, afin d'être vus des hommes... (cf. Mt., 6, 2-17). ur dire vrai, l'hypocrisie ecclésiastique est un peu passée; elle st plus, semble-t-il, la tentation des jeunes, au grand étonnement parfois des anciens, qui aimeraient un peu plus de retenue, discipline, d' « extérieur » et, pourquoi pas, de conformisme. On sait cependant où mène un certain conformisme des manières extérieures lorsqu'il ne correspond pas à l'attitude intérieure. mme l'on se fait à bon compte, par sa tenue, une justice aux ux des hommes! Aussi faut-il juger moins défavorablement e ce mensonge la réaction des chrétiens qui, par souci de sincérité, se montrent, en bien comme en mal, tels qu'ils sont.

Et pourtant, le scandale qu'ils peuvent donner alors, ne va pas s responsabilité de leur part. Ils croient être vrais, mais il ive qu'ils ne le soient pas entièrement. Ils croient aimer sans d ni feinte leur prochain, mais ils ne cherchent pas à le comndre et ils n'en ont pas le souci, ce qui signale un amour ez pauvre.

l arrive qu'ils ne soient pas tout à fait vrais. Est-ce être vrai, effet, que de donner aux autres le sentiment de ce que l'on st pas et, surtout, de ce que l'on ne veut pas être? Voici des mmes et des femmes, qui ont le désir d'être pauvres, de vivre pauvres, de secourir les pauvres. Mais ils s'y prennent de telle on, quelle que soit leur bonne ou mauvaise volonté, qu'ils raissent mépriser les pauvres. Est-ce être encore vrai? — urément, il n'y a pas de faute, au contraire, à se montrer, bien comme en mal, à ceux avec lesquels on vit constamment. umilité demande même quelquefois que l'on cache ce que n a de bien et que l'on n'hésite pas à dire ce que l'on a de

mal, lorsque ceci est vrai. Mais il a eu vu plus de même lorsqu'on l'on se montre et, bon gré mal gré, l'on se montre toujours lorsque l'on porte un certain habit) à des personnes qui ne doivent nous voir que rarement ou, peut-être même, qu'une seule fois dans leur vie. Le témoignage que l'on donne alors ressemble à celui que donne le prêtre à l'église lorsqu'il prêche ou qu'il célèbre, et ce témoignage intéresse toute la « fonction » que nous représentons. Être vrai alors, c'est se présenter selon ce que l'on a de plus cher, en vérité, au fond de son cœur. On jugera de la fonction selon l'idéal que chacun en a et qu'il veut représenter. Il ne doit y avoir en cela nulle raideur ni nul conformisme, ni nulle hypocrisie, mais vérité de vie.

On le comprendra mieux d'ailleurs si j'ajoute que nos « sincéristes » modernes n'aiment pas vraiment leur prochain en lui découvrant sans discernement leurs défauts. C'est lui porter un certain mépris que de n'avoir devant lui aucune pudeur spirituelle et d'étaler sa culpabilité autant, sinon plus, que sa piété.

Les hypocrites ne sont pas vrais et ne sont pas « humains » : ils ne touchent pas le cœur du prochain parce que celui-ci sent trop bien qu'ils montrent le dehors de la coupe et du plat, et il devine que le dedans est rempli d'immondices. Mais il y a une autre manière d'être vrai et d'être humain qu'en étalant ses propres défauts, c'est en ayant le souci du prochain, de son bien et de son mal à lui, de sa misère, et en mettant au service de ce souci toutes les ressources de son cœur.

Je suis parti de deux exemples : la bonne table d'une communauté, l'auto des religieuses. Je les ai pris parce qu'ils étaient ceux de mon interlocuteur. Mais ils sont imparfaits pour ce que j'ai voulu dire. Que l'on me comprenne cependant : il est légitime que, de temps à autre du moins, le clergé fasse fête. On reprochait déjà à Notre-Seigneur de faire bonne chère et de boire du vin (cf. Mt., 11, 19; Lc, 7, 34)... Il arrive même souvent qu'aux fêtes de généreux fidèles fournissent la table de leurs prêtres, et ils leur procurent alors une joie salutaire. Que les prêtres cependant, même dans leur joie, n'oublient pas les pauvres. Le souci de ces derniers leur indiquera toujours ce qu'ils doivent faire ou ne pas faire. Et s'il est nécessaire qu'ils se réunissent pour un

e entre eux, ils sauront garder la discrétion nécessaire et la alité de leur réunion « privée » se jugera ensuite au zèle qu'ils ront vis-à-vis des pauvres.

Peut-être est-il utile aussi que des religieuses aient une voi-e. Si elles en ont une, qu'elles n'en fassent pas mystère, ce ait hypocrisie. Cependant, si leur argent vient de leurs quêtes, elles s'occupent exclusivement des pauvres, est-il toujours sûr e ce soit opportun? A chaque supérieure d'en juger, selon les ractéristiques dans une vue discrète, devant Dieu et devant pauvres.

APOSTOLUS.

LECTURES MARIALES

DURANT le mois de mai, beaucoup de chrétiens consacrent à la Vierge leur lecture spirituelle. Ce bulletin voudrait aider chacun à choisir selon ses goûts. Et le choix est vaste : depuis moins d'un an, dix-sept ouvrages de spiritualité ou de culture mariale sont arrivés à *La Vie Spirituelle*. Avant de présenter chacun d'eux, voici quelques impressions d'ensemble.

Que vaut cette littérature ? Au seuil d'une recension analogue, en 1860, Louis Veuillot formulait un jugement sévère sur la même catégorie d'ouvrages « dont l'abondance, disait-il, n'est que le moindre défaut ».

> Dans l'immense quantité de volumes qu'elle produit chaque année, à peine en trouve-t-on quelques-uns qui ne laissent pas tout à désirer : déclamations gauches et froides, textes mal ramassés, leçons sans doctrine, sans amour, trop souvent sans grammaire... Prenons patience. Le pitoyable torrent des mauvais livres passera sans doute et il en viendra de bons [1].

Pas de doute que la prévision du célèbre publiciste n'ait commencé de se réaliser. Dans l'ensemble, la littérature mariale a renoncé aux déclamations et retrouvé une certaine sobriété, rejeté les fabulations pour revenir à l'Écriture et parfois aux Pères. Elle est l'écho d'une piété sincère et non l'exutoire d'une démangeaison d'écrire. L'impression générale est loin d'être déprimante. Est-ce à dire qu'il faille tout accueillir sans discernement ? Certes non. La qualité théologique est inégale, comme celle du style et de la présentation. Si l'on se réjouit d'un retour à l'Écriture, il faut avouer que les méthodes d'interprétation des auteurs spirituels sont souvent bien déconcertantes.

1. *Mélanges*, 2e série, Paris, Gaume, 1860, t. V, pp. 605-606.

matière d'exégèse, il y a un « code de la route », que bien des rituels ignorent. On le leur pardonne volontiers lorsqu'ils restent leur terrain et n'entendent pas prouver péremptoirement l'authenticité scripturaire de leur conception. Si ces exégètes de l'École issonnière nous livraient simplement leurs intuitions, ils nous ırmeraient; en prétendant nous convaincre de force, en donnant ır science leurs bonnes pensées, ils risquent de tromper leurs lecırs et d'irriter les techniciens. Cette remarque dispensera de critier, dans le détail, les menues infractions ou inexactitudes des ers auteurs. On y perdrait beaucoup de temps sans profit. Et ceci ıduit le recenseur à soumettre au lecteur le problème que posait matière soumise aujourd'hui à son jugement.

Devant cette masse d'ouvrages spirituels, le technicien se trouve *utatis mutandis*) dans la même situation que les critiques de éma au cours d'un long festival à quatre ou cinq films par jour. és à leur fauteuil, abasourdis, lassés, saisis par une impression niverselle banalité, ils sont aussi éloignés que possible du point vue du spectateur qui va au cinéma pour se distraire de ses soucis otidiens. De même, le théologien de métier, le chercheur habitué rier ses lectures en fonction de ce qu'elles peuvent lui apporter de ıf, et à juger les ouvrages suivant des critères de rigueur et de idité, se trouve souvent déprimé par l'impression de ne rien prendre; ses réflexes personnels le portent à critiquer quantité de ails. Or, cette impression ne sera pas celle du public auquel les rages s'adressent, et ces critiques portent sur l'accessoire. Que tendent les auteurs spirituels? Enseigner les notions de base à x qui les ignorent ou les rappeler à ceux qui les ont oubliées; onner vie et chaleur à des convictions endormies, bref, remettre ne en présence de la Vierge; ce qui compte ici, ce n'est pas la nce, c'est le ton, l'efficacité du témoignage vécu, la corresponıce de l'auteur aux préoccupations et à l'étiage de son lecteur. Et ır celui-ci, souvent une formule approximative parlera juste, tanque la formule techniquement précise le déconcerterait ou l'égait. Bref, le technicien risque d'être mauvais juge. Je ne me suis ıc pas borné à lire moi-même les volumes dont je parlerai aujourui, je les ai fait lire; j'ai sollicité l'avis du genre de public auquel étaient destinés. Il y a donc deux parts dans les observations qui vent : celles qui jugent de la valeur objective du livre, et celles jugent de sa correspondance éventuelle au lecteur. J'aurais haité pouvoir pousser plus loin ces expériences de lecture. Du ins les ai-je multipliées là où une critique semblait s'imposer. ıer m'est agréable et critiquer m'est un supplice. Si la loyauté

envers le public qui attend de moi un jugement, aussi bien d'ailleurs qu'envers ceux qui me soumettent leur livre, m'y oblige cependant, veuillent ces derniers comprendre que le recenseur n'y a pris aucun malin plaisir.

Doctrine mariale.

Voici d'abord deux ouvrages doctrinaux. En 1937, Mgr C. Journet avait rédigé à l'intention des enfants du canton de Genève, en préparation des fêtes du couronnement de Notre-Dame, un *Petit Catéchisme de la Sainte Vierge*. Après la réédition de 1938 et la traduction polonaise de 1950, une édition revue et augmentée vient de paraître[2]. Cinq chapitres la composent : Marie, mère de Dieu, vierge et sainte, mère des hommes; sa vie et son culte. En référence constante à l'Écriture, sous forme de questions et de réponses, on trouvera là, rapidement et clairement présentés, les principaux points de la doctrine mariale. La personnalité de Mgr Journet nous dispense d'insister sur la haute qualité théologique de ce court exposé[3].

Le Centre d'Études et de Recherches mariales d'Angers, fondé par Mgr L. Soubigou, auquel nous devions déjà un livre général de doctrine mariale : *La Mère de Dieu qui est notre mère*[4], en consacre un second à un point plus spécial : *La sainteté de la Mère de Dieu*[5]. On y trouvera, ramenées à l'essentiel, douze conférences prononcées, en 1951, à l'Université d'Angers. L'ouvrage est clair, solide, objectif, et présente une double garantie : élaboré par une équipe de professeurs

2. Saint-Maurice (Suisse), Œuvre Saint-Augustin, 1951, brochure de 40 pp., 13,5 × 17,5.

3. Deux remarques en vue des prochaines éditions. 1° On souhaiterait trouver en note, non seulement la référence, mais les textes même de l'Écriture. 2° Dans un *catéchisme*, destiné à exposer le dogme sous sa forme la moins discutable, on peut se demander s'il n'eût pas été préférable d'user de plus de discrétion à l'égard du titre de corédemptrice (pp. 21-22), titre justifiable et que l'auteur explique excellemment, mais titre prêtant à discussions et équivoques. Nous avons noté la réserve du Saint-Siège à l'égard de ce titre (*Le titre de corédemptrice*, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1951, pp. 23-36).

4. Angers, *Rayons*, 27, rue Volney, 1950.

5. Paris, Téqui, 1951, in-8° de 118 pp., 12 × 18,5. Les auteurs sont, outre Mgr L. Soubigou, les chanoines Blond et Catta, les RR. PP. Gerlaud, O.P., et Holstein, S.J. Voici l'ordre des principaux sujets : Sainteté de Marie dans l'Écriture, la tradition et la liturgie; son caractère maternel et virginal, le rôle de l'Esprit-Saint. Immaculée-Conception et intégrité, vertus, mérite, souffrance, prière. L'Assomption, couronnement de la sainteté de Marie.

héologie, il a subi avec succès l'épreuve d'un public de laïcs culti- et de religieuses. Il mérite d'être recommandé.

s de Marie.

ntre les différentes catégories d'ouvrages que nous distinguons, frontières sont peu tranchées. Faut-il classer le livre de Dom Boni- Del Marmol, *La Très Sainte Vierge Marie*[6], parmi les exposés rinaux ou parmi les vies de Marie ? Le ton de l'ouvrage inviterait première solution, l'ordre suivi à la seconde. C'est d'ailleurs un très « personnel », avec les qualités et défauts qu'implique cette hète : beaucoup de chaleur, de conviction; un style clair et une sée pleine d'allant qui entraînent le lecteur, mais, ici ou là, quel- opinion assez particulière. Ainsi les recherches de la Vierge, lors épisode du recouvrement, seraient une pieuse comédie : Jésus lui t demandé la permission. Quant aux paroles par lesquelles Luc 50) conclut l'épisode : *Ils ne comprirent pas ce qu'il leur disait*, expriment seulement « les apparences extérieures » (p. 51) : e comprenait fort bien, et il n'y avait nulle ombre en son esprit. méthodes d'interprétation ouvriraient la porte à toutes les fan- es. Mais rendons justice à l'ouvrage : déficient sur le terrain de toire (pp. 45-54, 64, 68-71), il présente de sérieuses qualités sur rrain doctrinal.

livre du capucin suisse Otto Hophan, *Maria*[7], a plus proprement n d'une biographie. Tandis que le précédent exposait la doctrine ale selon l'ordre de la vie terrestre et céleste de Marie, celui-ci la ifeste au travers de cette vie concrètement ressuscitée par le urs à l'étude du milieu palestinien. Le plan du P. Hophan est gue à celui du P. Del Marmol, mais il a su lui donner, par un ice sans violence, un rythme saisissant :

Trois noms : Jésus. Marie. Joseph.
Trois paroles : Salut, pleine de grâce. Je suis la servante du Seigneur... t la *Parole* s'incarna.
Trois cantiques : *Magnificat. Benedictus. Nunc dimittis*..
Trois lieux : Égypte. Nazareth. Jérusalem.
Trois autres lieux : Cana. La Galilée. Le Calvaire.
Trois titres : Mère. Médiatrice. Reine.

Maredsous (Belgique), Abbaye, 1951, in-8° de 118 pp., 12,5 × 19.
Maria, unsere hohe liebe Frau, Luzern (Suisse), Räber, 1952, in-8° de p., 16 × 23, 22 fr. suisses.

Cette vie de Marie, parue il y a un an, a déjà connu le succès : c'est la seconde édition allemande que nous présentons ici, tandis qu'une édition italienne est en cours chez Marietti. Succès mérité. L'auteur, que de nombreux ouvrages ont déjà révélé au public, possède une solide documentation théologique, patristique, archéologique, géographique, dont il nous laisse entrevoir quelque chose dans les notes renvoyées à la fin de l'ouvrage. Il se fonde essentiellement sur l'Écriture, à l'exclusion des récits apocryphes et révélations privées. Il présente la Vierge — comme elle doit l'être — en fonction du Christ. Ainsi, cette vie de Marie est de celles qui contribueront non pas à creuser, mais à combler le fossé qui existe entre catholiques et protestants : l'auteur a même su insérer en bonne place certains éloges de la Vierge glanés sous la plume de Luther, de Zwingli et de Calvin (pp. 20-21). Au ton de sa narration, des juges plus compétents que moi ont reconnu « limpidité et joie[8] », « sérieux et charme... quelque chose de l'indicible mystère et de la chaleur contenue des antiques icones[9] ». Des index (auteurs, matières, lectures appropriées aux diverses circonstances) facilitent la consultation de l'ouvrage. Enfin la présentation matérielle : typographie, reliure de toile blanche incrustée d'or, couverture représentant la Vierge bleu et or de Pietro Lorenzetti, sont non seulement d'une perfection technique irréprochable, mais d'un art achevé.

C'est aussi une vie de Marie que contient le petit livre fort joliment présenté de J. et C. Ledit : *Notre-Dame de toute l'année*[10]. En le lisant, on songe au mot de La Fontaine : « Si Peau d'âne m'était conté, j'y prendrais un plaisir extrême. » Ce n'est pas au service d'un conte, mais au service des données scripturaires (étoffées par celles de la géographie et de l'archéologie) que les auteurs ont mis leur talent de conteur. Ils ont su éviter les évasions de l'imagination et nous donner l'impression concrète de la vie sans entrer dans la fabulation. Nulle érudition apparente dans ce petit ouvrage pourtant bien documenté; nulle remarque d'auteur n'interrompt le récit, qui pourtant, à chaque pas, le ton nous fait sentir, sans qu'il soit besoin de réfléchir, la part des données solides et la part d'imagination qui les anime. Les récits évangéliques revivent sous nos yeux. La pou

8. A. Šuštar, dans *Verbum Domini*, 30 (1952), p. 245.

9. *Benediktinische Monatschrift*, 28 (1952), p. 169; cf. *Theological Studies*, (1952), p. 253.

10. Paris, Lethielleux, et Montréal, Bellarmin, 1951, in-16 de 154 p. 12×19, 4 planches hors texte, prix : 375 fr.

e sous laquelle bien des traits restaient enveloppés est secouée; couleurs estompées reprennent leur éclat; les personnes figées iment. Le caractère joyeux, simple ou tragique de chaque épisode rendu avec une grande justesse de ton. Un livre agréable et pro-ble.

ts de vie.

'il est une piété mariale commune à tous les catholiques, chaque re de vie commande certaines attitudes particulières à l'égard de Vierge : la spiritualité des prêtres et des mères de famille ont, ni d'autres, fait depuis longtemps l'objet d'une littérature spé-sée dont voici deux nouveaux échantillons.

our les prêtres : *Marie et notre sacerdoce*, du P. E. Neubert, S.M.[11]. personnalité de l'auteur mérite attention. En 1907, il publie sa e de théologie : *Marie dans l'Église anténicéenne*; une étape dans ort de ressourcement de la théologie mariale. Ensuite, les tâches toliques ne lui permirent d'écrire sur la Vierge que de loin en , mais avec succès, des ouvrages de dévotion dont le plus connu : *idéal, Jésus Fils de Marie*, a été traduit en vingt-deux langues. uis quelques années, l'auteur connaît de nouveau des loisirs et consacre aux tâches mariales qui ont été une des lignes maîtresses sa vie. « Marie médiatrice et éducatrice des prêtres » : ainsi la ace de Mgr Théas (pp. 9-10) résume-t-elle le programme de son veau livre, ce programme se déploie en trois étapes. La première ie, théologique, étudie les liens fondamentaux de Marie avec le rdoce. Le P. Neubert évite les pièges de l'idée de sacerdoce marial nsistant sur l'essentiel : la maternité de Marie à l'égard du sacer-[12]. La seconde partie étudie l'influence de Marie dans la vie du

Paris, Spes, 1953, in-8° de 288 pp., 11×16,5, 390 fr.

Une remarque, pourtant, sur le passage suivant : « Sa nature humaine rist l'a reçue de Marie... Son onction sacerdotale, c'est la grâce de l'u-hypostatique..., don du Père, ou, plus exactement de la Trinité Sainte, ce par quoi le Fils de Dieu est prêtre — sa nature humaine — c'est de e qu'il le tient. » Ce texte appellerait à notre avis deux nuances : 1° Le t est prêtre *selon* la nature humaine plutôt que *par* la nature humaine. n ne peut opposer aussi nettement l'union hypostatique, don du Père, à ture humaine reçue de Marie. En effet, si l'union hypostatique est le fait ieu seul, la nature humaine du Christ n'est pas le fait de Marie seule : qui constitue formellement la nature humaine est créée par Dieu. Le do clarté amène peut-être ici un sacrifice excessif de la précision théolo-.

prêtre, et la troisième enseigne les moyens pratiques pour vivre avec Marie les divers aspects de la vie sacerdotale. Ce livre limpide est dominé par une expérience vécue de la maternelle présence de la Vierge. Et les pages qui touchent le plus sont celles où l'auteur laisse entrevoir cette expérience, plutôt que celles où il dogmatise. Ceux qui vivent une piété mariale très engagée (dans la ligne de Grignion de Montfort, de Chaminade ou de J. Antonio Claret, par exemple) y trouveront de précieux conseils pour intégrer à leur dévotion mariale leur vie sacerdotale. Les autres sont parfois heurtés par certaines affirmations ou conseils. Ils ont l'impression que ce livre n'est pas pour eux, qu'il veut les embarquer sur une route qui n'est pas la leur. Pour ceux-là, il eût mieux valu signaler que la spiritualité proposée et qui consiste à vivre très explicitement l'aspect marial du christianisme, suppose un effort persévérant et une grâce particulière « Don... très rare..., accessible cependant à une grande fidélité » disait Chaminade[13]. Pour ceux-là, il eût mieux valu placer au début de l'ouvrage la remarque inaugurale de la troisième partie (p. 209) :

> Des suggestions offertes ici, ne prenez que ce qui vous convient à présent. Quand, dans un ou deux ou cinq ou dix ans, vous relirez ces pages vous serez sans doute capable de comprendre et de réaliser ce qui d'abord paraissait n'être pas pour vous.

C'est aussi une expérience vécue, une expérience inspirée de Grignion de Montfort que Mme Jeanne L'Archevêque-Duguay propose dans son livre au titre significatif : *Épouse et mère avec Marie*[14]. C'est aussi l'écho d'une âme apaisée par la doctrine d'abandon à la Vierge. Les âmes qui connaissent cette paix en reconnaîtront l'authenticité (encore que les exigences de la « vraie dévotion » leur semblent parfois un peu estompées). Mais à celles qui se débattent dans les difficultés tenaillantes et parfois tragiques de l'existence, à celles qui mesurent le poids de leurs responsabilités sociales et apostoliques ce livre paraît un peu irréel, d'autant que le style, élégant mais peu direct et un peu précieux, contribue à donner cette impression. Une lectrice exprimait ce jugement de façon significative en caractérisant le livre par l'épithète « joli » : par quoi elle en reconnaissait le charme tout en regrettant qu'il ne fût pas plus robuste.

13. Retraite de 1824, quatrième conférence, d'après les notes de M. Laugea citées dans l'*Esprit de notre fondation* (ouvrage hors commerce à l'usage de la Société de Marie), t. I, p. 173. Le P. Neubert a fort bien analysé ce texte dans *La Vie Spirituelle*, 50 (1937), pp. 18 et 28.

14. Paris, Fides, 1952, in-8° de 88 pp., 12,5 × 19.

éditations, fêtes et saisons.

Au mois de mai ou d'octobre, aux veilles de fête de la Vierge et diverses circonstances, certaines âmes souhaitent trouver une lecre mariale qui puisse orienter ou soutenir leur méditation. Nombre livres répondent chaque année à ce désir.

Signalons d'abord les deux tomes de A. Vermeersch, S. J., *Méditions sur la Sainte Vierge*, que bien des fidèles, des religieuses, des édicateurs utilisent avec profit depuis sa première édition en 1905, dont la cinquième édition vient de paraître[15]. Le premier volume utient les méditations sur les fêtes liturgiques : pour chacune, une troduction historique, trois points et un colloque. Le second comend un mois de Marie exposant la vie de la Vierge, et une lecture ur chaque samedi de l'année sur ses vertus. Au début du premier ne, une sorte de mode d'emploi résume à grands traits la méthode natienne d'oraison dans l'esprit de laquelle ont été conçues ces éditations. Ce livre classique est comparable dans le domaine de la votion mariale à celui de Terrien dans le domaine théologique : un s rares ouvrages du début de ce siècle qui pour l'essentiel demeure ible et valable aujourd'hui.

Nous devons faire plus de réserves sur le livre de L. Bonnet, *O Vierge rie. Élévations sur les litanies de la Sainte Vierge*[16]. Il y aurait aucoup de bons éléments dans ce volume un peu touffu, mais let d'une authentique ferveur. Malheureusement, le mode d'expoion le rend difficilement supportable aux nombreux lecteurs à qui l'ai proposé :

> Tout au long de cet ouvrage, la Sainte Vierge est censée instruire et exhorter elle-même le lecteur. Il ne s'agit évidemment que d'un procédé littéraire visant à ce double but : d'abord soutenir l'attention et la ferveur de l'âme... ensuite la provoquer à répondre sans cesse à sa mère du ciel.

l faudrait une grâce bien particulière pour faire parler la Sainte

5. Bruges, Beyaert, 1953 (dépôt à Paris, 66, rue Bonaparte), deux tomes xii-282 et 363 pp., 15×21. Cette cinquième édition, identique à la quame, diffère de la première : au tome I, sept méditations sur des fêtes entes ou particulières de la Vierge ont été ajoutées. Le mois de Marie est sé au tome II, où les méditations sur le Saint-Esprit et sur divers sujets ont supprimées. Un index des matières termine le second volume.

6. Paris, Bonne Presse, 1952, in-8° de 312 pp., 12×19, 540 fr.

Vierge. Ici le procédé tourne au désastre parce qu'elle s'attache principalement à faire son propre éloge :

> L'Incarnation n'aura lieu qu'autant que je consentirai à ce message (de l'Annonciation)... Cet assentiment était très méritoire. Quelle docilité à la parole divine ne fallait-il pas pour y croire sur-le-champ et sans hésitation..., etc. (p. 31).
>
> Douée d'une sensibilité exquise, Vierge et Immaculée, je ne pouvais que ressentir vivement les heurts d'un entourage grossier et charnel (p. 184).
>
> Comme je surpasse tous les saints par ma dignité, je les surpasse encore par mes fonctions (p. 274).

« C'est la Vierge vue par Sacha Guitry », disait un peu durement un des lecteurs. Le propos est trop sévère, d'autant que certains chapitres échappent aux inconvénients du procédé. Mais nous sommes loin du ton inimitable du *Magnificat*.

On trouvera une nourriture plus assimilable dans le livre de J. Dusserre, *Marie et la condition humaine*[17] : trente et une courtes méditations de quatre pages chacune fournissant aux gens disposant de peu de temps une lecture pour chaque jour du mois de Marie. L'auteur y présente les privilèges de Notre-Dame et son comportement dans les différentes situations et occupations de la vie : le travail et les loisirs, la joie et la souffrance, la parole et le silence... Quelques défauts de présentation (couverture de couleurs peu agréables, papier médiocre), le style et le ton parfois un peu ternes gêneront la diffusion de ce livre estimable; mais, surmontés ces menus obstacles, les lecteurs à qui je l'ai soumis en ont apprécié l'objectivité et goûté le profit.

Apparitions. Symbolisme.

Les derniers chapitres du livre de J. Dusserre traitent des principales apparitions de la Vierge. Cette grande série de manifestations mariales, qui a commencé en 1830 avec Catherine Labouré, a suscité une immense littérature.

Le livre de J. Goubert, docteur en médecine, et du chanoine L. Cristiani, doyen honoraire de la Faculté catholique des lettres de Lyon : *Les Apparitions de la Sainte Vierge*[18], présente les principales

17. Saint-Étienne, chez l'auteur, 4, rue Mi-Carême, 1953, in-16 de 156 pp., 14×21.

18. Paris, La Colombe, 1952, in-8° de 192 pp. 14×21, 480 fr.

ites de Notre-Dame : la Médaille miraculeuse en 1830, La Salette 1846, Lourdes en 1858, Pontmain en 1871, Fatima en 1917, et, en pendice, Beauraing (1932) et Banneux (1933). La garantie de séux et de talent qu'offre le nom des auteurs dispense d'insister r la qualité de cet ouvrage qui, dans une matière où il y a tant ıbondance, de passion et de médiocrité, apporte des données clai-, objectives et pondérées. Certains discuteront la présentation de Salette, mais c'est une matière sur laquelle, parmi des centaines ouvrages, aucun n'a fait l'unanimité, ce qui dispense d'insister.

C'est précisément La Salette qui inspire le livre de Dom Jean-Marie URIN, O. S. B., *Les larmes de Notre-Dame*[19]. Il rapproche symbolement trois événements religieux d'inégale importance : la révéion promulguée par Moïse, la Révélation faite par le Christ et le ssage de la Vierge à La Salette, et présente les deux derniers sous figures du premier. Ce rapprochement, qui prête à des développents lyriques nourris de beaux textes scripturaires et patristiques, 'inconvénient de donner à La Salette les apparences d'une sorte de isième avènement et de troisième économie. Certes l'auteur, dont thodoxie ne prête à aucune suspicion, ne dit point cela, mais lecteur saura-t-il toujours remettre les choses au point ? On reste plexe devant ces développements un peu touffus, mais pleins d'alt, de conviction, d'enthousiasme prophétique, qui, sous certains ports, feraient songer à Léon Bloy. L'épilogue, qui aurait pu mettau point les ambiguïtés propres à toute poésie et à toute symboue, accentue l'impression de fébrilité que donnait çà et là le début l'ouvrage. L'auteur nous y raconte un pèlerinage fait à Rome dans ligne de cette spiritualité : sorte de grand jeu pour adultes à qui vacances rendent un cœur d'enfant. Partis de Notre-Dame en deux nds autocars rouges pour une « croisade de la paix », transportant « arche d'alliance » et portant sur la poitrine « la croix de bois ge qui faisait d'eux de véritables croisés », les pèlerins vécurent, 'en point douter, dans un esprit de prière et de foi qui mérite le pect. Mais le sens apocalyptique que prennent les moindres incits de route depuis les deux premières « épreuves » : « une panne prévue qui immobilisa les pèlerins pendant quatre heures... quatre les ! »... « une nuit très inconfortable dans une auberge laïque... Chambéry... étape décisive pour le triomphe de l'esprit de pénice », jusqu'à la bousculade qui, à l'entrée de l'audience de Saintre, sépare les pèlerins de leur arche « nouvelle et grande croix, plus cruelle sans doute du pèlerinage », la présence manifeste du

. Paris, Cid, 1952, in-8° de 228 pp., 12×18,5.

Malin évoqué derrière ces incidents banals, donnent à sourire. On eût aimé que le côté grand jeu de l'expédition fût considéré avec plus de détachement et d'humour, et ne prenne pas ces proportions fantasmagoriques. Bref, on reste sur l'impression que cette spiritualité est une bouée de secours fournissant à des tempéraments exaltés ou romanesques le moyen de vivre chrétiennement leur exaltation et leur romantisme.

C'est aussi au symbolisme que se rattache le livre de R. Graber, professeur au grand séminaire d'Eichstätt : *Marie dans le mystère de la création. Contribution à l'étude de l'essence du christianisme*[20]. Il s'agit non d'un symbolisme particulier ou extrinsèque, mais de celui qui définit le sens et l'essence même de la Vierge, du monde racheté et de la création. Partant des textes bibliques qui font de la femme la figure de l'humanité en face du Dieu rédempteur, et s'inspirant principalement de Berdiaeff, de Gertrude von Le Fort, des théologiens orientaux Bulgakov et Florensky, il désigne sous le nom d'*éternel féminin* ce mystère originel de la création et du christianisme. Cette valeur métaphysique se réfracte à la façon d'un arc-en-ciel en sept valeurs particles qui en manifestent les aspects et auxquelles l'auteur consacre ses sept chapitres :

1. Marie. 2. Église.
3. Sagesse. 4. Amour. 5. Virginité.
6. Ame. 7. Eschatologie.

Marie est la réalisation personnelle de l'éternel féminin et l'*Église* en est la réalisation sociale. Les trois valeurs suivantes répondent respectivement aux trois transcendantaux : vrai, bon et beau; elles manifestent respectivement l'aspect idéal, éthique et esthétique du christianisme. Enfin les deux dernières répondent à l'espace et au temps; elles sont ce par quoi le christianisme transcende l'espace et le temps : sa dimension spirituelle (transcorporelle) et eschatologique (transtemporelle). Cet ouvrage original, riche de science et de culture et d'un charme prenant, pourra dérouter ici ou là des lecteurs moins cultivés. Il se résout finalement en une vue simple et profonde du mystère marial. La Vierge résume en elle ces puissances d'accueil à l'égard de Dieu, cet élan de retour au Créateur qui est l'essence même de la création; cet élan, dévié et sclérosé par le péché, rendu par la rédemption, Marie, la femme par excellence, en réalise toute la pureté. Ainsi sommes-nous conduits à retrouver concrètement, à tra-

20. *Maria im Gottgeheimnis der Schöpfung*, Regensburg, Pustet, 1949, in-8° de 128 pp., 11 × 19. C'est la deuxième édition. La première parut en 1940.

son exemple, le sens métaphysique de la création et de notre
née personnelle.
peut rattacher aussi à la symbolique mariale le livre de E. Va-
NI, *La pédagogie mariale de Don Bosco*[21]. Le titre est trompeur.
agit, en fait, de la *portée pédagogique des songes* du saint de
n. Celui-ci se plaisait à raconter ses rêves (réels ou supposés) aux
ils et à tirer de ces récits fabuleux un enseignement frappant et
resque. On évoque le curé de Cucugnan d'Alphonse Daudet et
en viendrait à se demander si la légende dorée de Don Bosco qui
courait la France ne lui aurait pas inspiré cette nouvelle. Pour
agination et la verve en tout cas, le saint est de taille à supporter
mparaison avec l'auteur des *Lettres de mon Moulin*. Mais sur-
par la voie des songes, humoristiques ou effrayants, il sait en-
er les âmes d'enfants vers un surnaturel authentique. Le sujet
tait donc d'être traité, et la partie de l'ouvrage qui le traite se lit
plaisir. Mais l'introduction et la conclusion qui s'efforcent de
fier le titre, et brassent un ensemble hétéroclite d'idées chères
uteur tout en affichant des prétentions « scientifiques », déçoi-
et embrouillent le lecteur. Valentini admet avec une facilité
ncertante que Don Bosco a réellement rêvé tout ce qu'il raconte,
ue la Vierge elle-même lui a envoyé ces songes. Quelques textes
es prouvent la première affirmation que les insinuations du saint
même nous inviteraient à nuancer[22]. La seconde lui semble évi-
e du fait que la Vierge est médiatrice. Mais les rêves à thème
al sont en petit nombre.
lgré ces menues erreurs, — qui semblent être des erreurs de
esse, — le livre est intéressant. Et les amis de Don Bosco sauront
à l'auteur de leur présenter dans une édition accessible l'aspect
que de la pédagogie du saint.

ie dans l'Écriture.

des traits dominants de la littérature mariale actuelle, c'est le

La Pedagogia mariana di D. Bosco, Torino, Soc. ed. int., 1953, in-8° de
., 17×24, 250 lires.
Au début d'un de ses songes (rédigé comme les autres d'après les sou-
s des auditeurs), Don Bosco déclare : « Je vais vous raconter une petite
re. *Appelez-la comme vous voulez : fable, songe, histoire...* jugez-la
ie il vous plaît. Toujours est-il que la petite histoire que je vais vous
ter vous apprendra quelque chose » (cité par Valentini, p. 10). Au moins
« songe » n'est qu'un genre littéraire.

retour à l'Écriture. Il nous reste à signaler sur ce point quelqu publications.

Voici d'abord l'édition allemande du petit livre de Mgr J. Webe *La Vierge Marie dans le Nouveau Testament*, que nous avions recon mandé lors de sa parution en langue française[23]. L'édition all mande[24] a subi quelques améliorations de détail, et l'auteur é médite de nouvelles en vue de la prochaine édition française.

Un auteur qui garde discrètement l'anonymat réédite une élégan plaquette consacrée au *Magnificat. Traduction et explication d'apr les meilleurs commentaires*[25]. La clarté et la densité de l'exposé et ferveur simple, l'excellente présentation de l'édition en font u lecture attrayante et fructueuse. Une seule remarque : dans cet o vrage de haute vulgarisation destiné au grand public, n'eût-il p été préférable de citer l'Écriture en français plutôt qu'en latin?

Le prêtre confié à Marie et à ses filles[26] : tel est, selon J. Gallay, sens du texte célèbre de Jean (19, 25-27) où Jésus confie à sa Mère disciple qu'il aimait. L'auteur en donne l'explication suivante : Je est prêtre, et c'est particulièrement le sacerdoce que Jésus confie Marie. A cette maternité sacerdotale, le « groupe marial » présen au début du passage (19,25) : *Marie* de Cléophas mère d'un apôt et *Marie*-Madeleine qui sera, auprès des apôtres, la messagère de Résurrection, participent secondairement. A cette mission maternell dont l'acte essentiel est la prière et la souffrance en union avec Croix de Jésus, toutes les femmes sont appelées après les trois Marie

La thèse est démontrée avec beaucoup de force et de clarté, tr même. Autrement dit, les raisonnements analytiques auxquels l'aute soumet le texte de saint Jean ne sont pas assez dans l'esprit johann que, et les procédés typographiques de présentation, inspirés d méthodes publicitaires, donnent parfois au lecteur l'impression qu'o veut lui faire violence. Certes ce petit livre, ingénieux et ferve intéresse et attache. Ses vues, qui dans leur forme précise sont delà de l'Écriture, ont des bases et attaches scripturaires indéniable Sa théologie, qui rejoint étonnamment les intuitions d'une gran mystique du XIX^e^ siècle, Marie Deluil-Martiny, est riche et bienf sante. Mais on eût préféré qu'elle soit montrée plutôt que démontr proposée plutôt qu'imposée, suggérée plus qu'ingérée. Et surtout,

23. *La Vie Spirituelle*, 85 (1951), pp. 185-186.

24. *Die Jungfrau Maria, im neuen Testament*, Colmar, Alsatia, 1951, in de 172 pp.

25. Paris, Desclée de Brouwer, 1952, in-8° de 84 pp., 11,5×17,5.

26. Thonon, Éditions du Léman, 1951, in-8° de 128 pp., 11,5×18. En ve chez l'auteur, Yvoire, Haute-Savoie, C.C.P. Lyon, 156-70, 260 fr. franco.

e eût gagné à tabler moins sur l'analyse et davantage sur les
upements des textes bibliques, à dépouiller une mentalité trop
cienne pour faire place à l'atmosphère johannique.

'est ce qu'a fait admirablement le P. F.-M. Braun, O. P. Lorsque
article sur *la Mère de Jésus dans l'œuvre de saint Jean* avait paru
s la *Revue thomiste*, nous avions salué en cet essai « l'événement
ial de l'année »[27]. L'événement rebondit; exauçant un souhait
nous avions exprimé, l'auteur édite aujourd'hui son étude.
ue et enrichie, élégamment présentée par les éditions Desclée de
uwer, elle vient de paraître sous le titre : *La Mère des fidèles.
ui de théologie johannique*[28].

es bases de ce travail sont restées les mêmes : les contacts entre Gn.,
5; Jn, 2, 1-12; 19, 25-27, et Ap., 12, 1-18. Dans la ligne du protévan-
(Gn., 3, 15), Jean voit en Marie *la femme* (Jn, 2, 4; 19, 26; Ap.,
1, 4, 13-17), la nouvelle Ève, associée à la lutte contre le *serpent
que* (Gn., 3, 13-14, et Ap., 12, 9, 14-15), la mère non seulement
Messie (Jn, 2, 1 et 3; 19, 25-26; Ap., 12, 5), mais de la *race* (Gn.,
5 et 20; Ap., 12, 17) des *disciples* (Jn, 2, 11; 19, 27), de ceux qui
ent en lui (2, 11), *observent les commandements et gardent le
oignage de Jésus* (Ap., 12, 17; cf. Jn, 19, 26 et 37). Les progrès
a pensée du P. Braun portent principalement sur les points sui-
ts. Il a sacrifié un développement trop « construit » sur la mater-
spirituelle[29]. Il a rassemblé en un chapitre l'étude, auparavant
ersée, d'Apocalypse, 12. Et ce chapitre révèle des aspects nou-
ux de la pensée johannique.

'objection majeure à l'interprétation mariale du passage, c'est que
ère du Messie souffre *les douleurs de l'enfantement* (Ap., 12, 2) :
qui ne saurait convenir à l'enfantement virginal de Marie. Le
Braun répond par un rapprochement suggestif. En Ap., 5, 6 (cf.
19, 36), le Christ glorifié apparaît au ciel sous l'aspect d'un
au *immolé*. Les douleurs de la femme céleste du chapitre 12
pendant à l'immolation de l'agneau céleste : ces douleurs comme
immolation nous renvoient non à Bethléem, mais à la scène du
aire : ce sont les douleurs de la maternité spirituelle conférée à
ie (Jn, 19, 25-27). Et pour elle comme pour le Christ à qui elle
alors associée, le sacrifice se prolonge dans le triomphe.

La Vie Spirituelle, 85 (1951), pp. 187-188.
. Tournai, Casterman, 1952, in-8° de 207 pp., 14,5×21. À la fin, triple
: des textes d'Écritures, des auteurs et des matières.
Revue thomiste, 51 (1951), pp. 39-54. Cf. notre critique dans *La Vie Spi-
lle*, 85 (1951), p. 188.b, note 17.

Ce triomphe, le P. Braun en découvre un indice qui n'avait jamais été remarqué, et qui permet enfin de reconnaître avec de sérieuses vraisemblances une allusion scripturaire à l'Assomption : c'est la mention de « la place préparée » (τόπος ἡτοιμασμένος) où la Mère du Messie est établie selon Ap., 12, 6. Pour saint Jean, l'expression a une signification eschatologique :

> Je m'en vais vous *préparer une place*... (πορεύομαι ἑτοιμάσαι τόπον ὑμῖν)... et je *reviendrai vous prendre* afin que là où je suis vous soyez aussi

dit Jésus aux apôtres (Jn, 14, 2-3) : et le verbe ἑτοιμάζω (préparer), qui a si souvent un sens eschatologique dans l'Écriture, est un *hapax* du quatrième évangile. Le « lieu préparé » où la femme d'Ap., 12, 6, est introduite, c'est le ciel.

Avons-nous raison de signaler, parmi ces travaux destinés au grand public, ce livre d'un exégète de profession qui s'adresse d'*abord* aux exégètes (p. 7) et se présente sous une forme scientifique ? L'ouvrage est rédigé avec tant de clarté, un si grand sens pédagogique et contient une doctrine si nourrissante qu'il me paraît parfaitement accessible pour l'essentiel à tous les lecteurs de *La Vie Spirituelle*, et même plus largement, si j'en crois un lecteur, laïc lui-même et concrètement engagé dans les tâches apostoliques, « à tous les laïcs de la communion quotidienne ».

R. Laurentin.

Dans un précédent article, nous avions présenté les revues mariales destinées aux techniciens. Signalons ici une revue destinée au grand public : *Marie*, fondée en 1947 par Roger Brien, fondateur du Centre marial canadien [30]. Ce magazine, luxueusement édité, a su faire appel à la collaboration des mariologues les plus réputés (les PP. Neubert du Manoir, Roschini, García Garcés, Balić, Barré, Garrigou-Lagrange, etc.), à toutes sortes d'auteurs de renom parmi lesquels on peut relever, au hasard des numéros, Jacques Maritain, François Mauriac, Daniel-Rops, et une pléiade d'évêques et de cardinaux. Les numéros

[30] Nicolet, Québec, Canada. Paraît tous les deux mois. Abonnement à la librairie Sauvage, 83, rue des Saints-Pères, Paris C.C.P. 1433-18. 1 an : 1.225 fr.; 2 ans : 2.100 fr.

Le Centre marial édite aussi des tracts marials, plaquettes d'une trentaine de pages destinées au grand public. Une trentaine de tracts ont été publiés. Renseignements et vente *ibid.*

iaux consacrés plusieurs fois par an à une question mariale : somption, Notre-Dame du Mont-Carmel, La Salette, Alphonse de ori et Grignion de Montfort, apportent une documentation dans semble excellente, particulièrement riche et soignée du point de iconographique. Cependant, il y a des inégalités dans la collabo- n. Et on peut se demander si l'insistance parfois mise sur cer- s éléments trop humains de la dévotion à la personne de la Vierge u Pape ne devraient pas être épurés.

pliquons les principes inspirateurs de cette dernière observation pourrait être mal comprise. En ce temps où s'élève à travers le de une vague d'enthousiasme pour la personne des rois, reines ictateurs nationaux, il est tentant pour les propagandistes catho- s d'utiliser sans discrétion, au service de ces objets de foi *sur- relle* que sont la Mère de Dieu et le Siège infaillible de Pierre, nstincts des foules modernes dont nous savons trop l'impureté versatilité. Certes, la foi doit être « incarnée », mais en ce monde rialiste et réduit aux instincts, gardons-nous de confondre incar- on et matérialisation. Là où cette matérialisation se produit, il lifficile d'y remédier parce que les critiques risquent d'atteindre rnaturel entré en symbiose avec l'instinct, l'authentique mêlé à essoire. Lorsqu'une déviation est née, force est d'attendre que le ment de Dieu trie le bon grain et l'ivraie. Raison de plus pour nir sur le terrain de la foi et se garder de flatter des tendances n ne peut élaguer une fois développées. Bref, il s'agit non de loriser l'aspect marial ou pontifical du dogme, mais de le valori- ans compromission, sur le terrain dogmatique. Il s'agit non de inimisme », mais d'un souci positif d'authenticité. Voilà des cipes sur lesquels tous seront d'accord. Sur le terrain pratique, réciation est plus difficile. Dans quelle mesure les remarques ssus atteignent-elles la revue dont j'ai loué les hautes qualités ? à sa direction, si soucieuse d'amélioration et si ouverte à toutes suggestions, de juger de la valeur de celles-ci et de promouvoir cette ligne de nouveaux progrès.

France, un curé de l'Orne a courageusement lancé un bulletin aal plus modeste dans sa présentation, sa rédaction et sa portée, a aussi dans son prix : *Notre-Dame des temps nouveaux*, qui vise e propagande mariale populaire (abbé Onfroy, Moulicent, Orne. C. 5271-86, abonnement : 100 francs). Outre cette feuille anecdo- e, il publie un *Courrier marial* ronéotypé, de caractère plus docu- aire.

LES RITES LITURGIQUES D'APRÈS LES GESTES

La liturgie ne tient pas davantage dans les livres que la religio dans les concepts. Elle demande à être agie par le célébra et vécue par le fidèle, pour que s'opère la rencontre l'homme avec Dieu au sein du mystère signifié par l'acti sacrée. Rencontre de deux infinis du seul Saint avec le pécheu alliance scellée par le Sang du Christ, la liturgie compor nécessairement des éléments de valeur inégale : gestes essenti par quoi Dieu opère en sa puissance; gestes accessoires da lesquels se traduit la révérence de l'homme.

Dans la messe, le geste essentiel est celui qui perpétue le ge du Christ donnant son Corps et son Sang pour la rémission péchés. Tout le reste est accessoire, revêtement de formes s sibles, élaborées au long de l'histoire, parure chatoyante, a reflets multiples, diversifiée selon les influences de temps et lieu, qui constitue des usages, appelés *rites*.

A l'église de Sant-Andrea-della-Valle, à Rome, où, pend l'Octave de l'Épiphanie on célèbre des messes dans tous les ri il arrive qu'une voix hésitante demande : « *E buona questa mes E cristiana?* » Malgré sa tournure saugrenue, cette quest exprime un souci légitime, mais elle trahit en même temps désarroi d'un catholique romain insuffisamment initié à l'u versalisme de l'Église. Le fait est d'ailleurs, que des fidèles

uits en liturgie, mais de façon livresque, se sentent désem-
devant une célébration inaccoutumée, incapables qu'ils
d'identifier le rite et d'y trouver des points de repère.
ux-ci posent les questions suivantes :
quels indices peut-on reconnaître un rite? Quelles sont les
cularités de chacun? En quoi diffèrent-ils du rite romain?
ur répondre à ces questions, nous allons faire un effort
agination et « visualiser » la messe selon différents rites,
que nous pouvons, en effet, la voir et l'entendre (sans
der dans un livre) en adoptant l'attitude attentive des fidèles
és d'autrefois.

avant de commencer les prières, l'officiant prépare le calice,
pouvons supposer qu'il va célébrer la messe dans *le rite*
icain. Nous vérifierons notre première supposition en
vant ce qui suit : il ne se frappe pas la poitrine au *Confiteor*,
t pas de signe de croix à l'absolution, et à partir de l'*Introït*
l'il lève les mains, il tient les paumes tournées en avant,
le sens primitif du geste, qui est celui de reddition au
neur. Ne manquons pas de noter plusieurs gestes très
: l'offrande simultanée du calice et de l'hostie; la génu-
n sur les deux genoux aux paroles *et Incarnatus est*, les
n croix après la consécration, enfin la grande inclination,
roisés sur la poitrine au moment du *Supplices*.
ieurs particularités du rite dominicain se retrouvent dans
lyonnais, notamment les bras en croix après la consécra-
Nous marquerons un long arrêt entre les prières au bas de
et l'Introït, et une formule plus longue que la nôtre avant
munion des fidèles.
s les rites existants dérivent d'un usage primitif répandu
s apôtres, et qui est allé en se diversifiant pendant les
premiers siècles. Dès le IV^e^ siècle, la liturgie de saint
était fixée par écrit et, d'Antioche, se répandait dans tout
ict chrétien. L'usage qui se fixait à Rome s'imposa en
nt, surtout à partir de Charlemagne. Il gardait encore une
le souplesse, ce qui a donné lieu à des cristallisations suc-
s, comme celles que nous venons de voir. Parmi les retou-
ltérieures, la plus importante est l'introduction de la

génuflexion au XIVe siècle. Dans les liturgies primitives, le célébrant se tient droit en signe de respect, il fait une profonde inclination à mi-corps (en grec *métanie*), ou bien il se prosterne carrément le front à terre.

L'intérêt exceptionnel de la *liturgie cartusienne* consiste précisément en ce qu'elle s'est fixée au XIe siècle, et n'a pas été modifiée depuis. Elle est un document vivant, un témoin de l'usage ancien commun à l'Orient et à l'Occident. Parfaitement romain dans sa structure, elle a une allure tout orientale. Assister à une messe cartusienne, c'est être transporté d'emblée de mille ans plus près des apôtres. Non pas qu'on y assiste à Sant-Andrea della-Valle ou ailleurs; de fait, on ne peut y assister nulle part, pour la bonne raison que les Chartreux sont ermites et qu'ils défendent farouchement leur solitude. Néanmoins, il se pourrait que, par miracle, la Providence vous fît, un jour, assister à une messe cartusienne. Remerciez-la, alors, à deux genoux. Sinon il vous sera toujours bon de savoir comment la liturgie cartusienne se déroule.

Pas une seule génuflexion, pas même après la consécration. Ceci est le plus frappant. A part cela, les particularités sont nombreuses qu'il faut se borner à en signaler seulement quelques-unes. Les prières du début sont dites en bas des marches du côté de l'évangile. Le calice préparé au préalable comme chez les Dominicains, n'est pas recouvert d'une pale raide, mais enveloppé d'un corporal grand et souple, comme chez les Byzantins (un peu comme chez nous le jeudi saint). Quand le célébrant se retourne, le servant baise le bord de sa chasuble. Ceci permet de supposer que ce geste, venu d'Orient et toujours en vigueur dans les anciens Ordres monastiques, se pratiquait à Rome à l'élévation, et par conséquent, le servant, qui, actuellement chez nous, soulève la chasuble à ce moment, exécute un geste tronqué.

Chez les Chartreux, il y a seulement l'élévation de l'hostie, pas d'élévation de calice, celle-ci ayant été introduite plus tard. Pendant tout le canon, le célébrant tient les bras étendus en croix (crucifié ‹non pas en croix comme les Dominicains et les Lyonnais, geste poignant, celui de Moïse, sur la montagne, celui du Christ sur la Croix. Il n'y a pas de dernier évangile, la messe se termine avec la postcommunion.

Presque aussi ancien que l'Ordre des Chartreux, celui des
montrés a en commun avec lui un geste touchant : lorsque
célébrant se retourne et salue le peuple en disant : *Dominus*
iscum, le diacre, à genoux, saisit le bas de sa chasuble pour
époser un baiser. Les apôtres devaient saluer Jésus-Christ de
e façon. Dans l'ensemble, les Prémontrés, ayant adopté les
difications successives de l'usage romain, ont peu de parti-
urités en propre. L'une d'elles est la génuflexion prolongée du
do, qui dure jusqu'à *Et resurrexit*. Admirable procédé péda
ique pour faire saisir corporellement l'élan du mot *resurrexit*.
double ostentation de la patène doit se rattacher à l'usage
Rome aux premiers siècles, quand on conservait une parcelle
pain consacré d'une célébration à l'autre, pour la mélanger
vin du calice, afin d'établir entre les messes successives une
inuité matérielle. Mais ce qu'il faut voir chez les Prémontrés,
les vêpres pascales, telles que Charlemagne les a rapportées
ome. Au quatrième psaume, le clergé quitte le sanctuaire en
ession, passe par les bas-côtés et vient prendre place dans
ef centrale, au milieu du peuple. Tandis qu'il continue à
modier, le Père Abbé, muet, les mains sur les genoux, donne
fidèles qui l'entourent, l'exemple de la *prière silencieuse* unie
prière sonore des chantres. Saint Augustin devait célébrer
à Hippone, de même saint Jean Chrysostome à Constan-
ple.

rite *milanais* ou *ambroisien*, plus ancien que celui des
treux mais plus remanié, est réservé à la ville de Milan.
rive cependant qu'on le voie en plein Paris. Dès le début,
êtes averti de quoi il s'agit si vous parvenez à entendre
m de saint Ambroise dans le *Confiteor*, sinon vous ne pouvez
quer d'être tant soit peu ahuri en constatant que toutes les
s de la messe romaine se suivent dans un ordre différent de
nous. Si j'ai bonne mémoire, le *Kyrie eleison* vient après
gile, le *Credo*, après l'offertoire (comme chez les Orientaux),
abo, juste avant la consécration, etc. En disant : *Dominus*
cum, le célébrant ne se retourne pas, preuve qu'à l'origine
trouvait face au peuple. On s'étonne de trouver, dans une
ie aussi archaïque, l'élévation suivie d'une génuflexion;
ont dû être ajoutées ultérieurement.

Toutes les messes que nous venons de voir sont dites en latin, langue liturgique en Occident depuis le IV^e^ siècle. Une seule exception reste : la messe romaine en slavon sur les côtes de la Dalmatie. Pour y assister, il faut aller à Abbazzia.

(Je ne parle pas du rite de Jérusalem propre aux Carmes, ni du rite mozarabe propre à Tolède, pas plus que des rites copte et chaldéen qu'on peut voir à Rome, parce que je n'y ai pas assisté.)

Passons aux rites orientaux. Distinguer byzantins de langues diverses, arméniens et maronites n'est pas facile pour un fidèle habitué à la messe romaine, qui, même s'il ignore le latin, reconnaît quelques mots comme *Gloria*, *Sanctus*, et sait à quel moment tout le monde se lève, s'incline ou se frappe la poitrine. Lors même qu'il s'est muni d'un livre où les textes liturgiques sont traduits en français, il ne peut les synchroniser avec l'action qui se déroule devant lui, incapable qu'il est de saisir le moindre son d'une langue totalement inconnue. Ce qu'il lui faut c'est apprendre à saisir le langage des gestes et, par ce moyen, identifier les différentes phases de la liturgie par rapport à la messe romaine.

A première vue, remarquons ceci : les Syriens, les Byzantins ont une iconostase (cloison qui sépare l'autel de la nef). Arméniens et Maronites n'en ont pas. Les Byzantins font le signe de la croix de droite à gauche. Syriens, Arméniens et Maronites, de gauche à droite comme nous. Les Byzantins emploient le pain levé; Arméniens et Maronites, le pain azyme comme les Latins. Généralement les prêtres orientaux portent une chape; les Maronites ont adopté la chasuble romaine.

Avec ces quelques indications on peut se rendre compte auquel des trois rites on assiste; quant à la structure interne, elle est à peu près la même, vu que les trois rites dérivent du même usage ancien, celui d'Antioche. Le rite d'Antioche primitif s'est conservé à peu près intact dans la liturgie syrienne de saint Jacques, dite de Jérusalem-Antioche. Fixé dès le IV^e^ siècle par saint Basile, il a été transporté en Arménie et en Grèce, où il a évolué de façon autonome. *Le rite maronite* représente une cristallisation tardive survenue au XII^e^ siècle.

u XIX^e^ siècle, il s'est fortement romanisé en adoptant les ements, la génuflexion et autres usages romains. Il a gardé ques particularités en propre : l'élévation est répétée deux la communion du prêtre se fait en deux temps : il con- me la moitié de l'hostie avant, l'autre après la communion fidèles. La messe commence par l'offertoire, puis viennent ectures (épître et évangile). Après le *Credo* vient l'anaphore face) suivie immédiatement de la consécration qui est chan- comme toujours en Orient.

s Arméniens ont, eux aussi, subi des influences romaines, s beaucoup plus tôt. Dès le XIII^e^ siècle, ils adoptaient le *iteor*, le dernier évangile, et leurs évêques troquaient la onne royale contre la mitre. (Les curieux de liturgies an- nes trouveront la forme archaïque chez les Arméniens gré- ns, non catholiques.) A partir du canon un rideau dérobe el à la vue des fidèles, mais à la rigueur on s'en passe. office solennel comporte tant de cérémonies accessoires : essions, saluts, encensements (comme chez nous d'ailleurs), est difficile au spectateur non initié de se repérer dans le ulement des parties essentielles. Il les reconnaît plus facile- , dans une messe basse, ou du moins il devine qu'on en est vangile quand il voit le célébrant faire une lecture face au le. Il ne peut manquer d'identifier le moment de la con- tion quand il voit le célébrant s'incliner sur les oblats et oncer les paroles sacramentelles d'une voix chantante, lente lennelle. L'équivalent de notre *Dominus vobiscum* est fait énédictions que l'officiant donne en tenant toujours une croix dans la main. Il y a enfin un geste très beau, qui mpression : l'officiant montre les Espèces consacrées aux s en faisant très lentement un tour sur lui-même. Un geste gue se retrouve dans la liturgie papale, après la consécra- En effet, lorsque le pape célèbre la messe à la basilique int-Pierre, après avoir consacré l'hostie, il la montre à le peuple et de même le calice, en tournant lentement sur - ême à droite et à gauche d'un geste infiniment digne et tueux. On ne peut s'empêcher de regretter que ce ne soit e geste-là, emprunté à la tradition orientale, qu'on ait é en Occident au Moyen-Age, alors que le peuple réclamait

de voir l'hostie, croyant ainsi tromper sa faim du Pain eucharistique.

A la messe arménienne solennelle, l'attention des fidèles est attirée par un accessoire archaïque, espèce de disque en métal monté sur un long manche (comme une hallebarde), que tiennent et agitent les acolytes. Le disque est ouvragé : on y voit une tête d'ange entourée de six ailes, tout autour sont attachés des grelots. Leur tintement forme un accompagnement argentin aux mélopées des chantres. On voit les mêmes disques, mais sans grelots, aux mains des acolytes byzantins. On en retrouve un vestige en Occident dans les *flabelli*, espèce d'éventails en plumes montés sur des manches, que l'on porte dans les cortèges du pape. Dans ce détail, comme dans beaucoup d'autres, Rome et la Cour pontificale se révèlent comme étant le plus fidèles à la tradition, dans cet Occident si porté aux transformations.

Le rite byzantin présuppose une église construite selon un plan immuable et comportant un sanctuaire où se trouve l'autel séparé des fidèles par une cloison à mi-hauteur appelée « iconostase ». Lorsque les Byzantins célèbrent dans une église latine, ils remplacent l'iconostase par des icônes (ou images) placées sur des lutrins pour marquer l'entrée du sanctuaire. Bien entendu, il n'y a jamais de génuflexions. En principe, la messe (on dit liturgie) est toujours chantée et comporte au moins trois personnages : le prêtre, le diacre et le chantre. En fait, de nos jours, les Byzantins catholiques ont adopté la messe basse et la messe privée, sans abandonner l'usage de la concélébration. D'interminables litanies s'intercalent entre les différentes parties de la messe. Le diacre fait les demandes (à peu près celles de notre liturgie du vendredi et du samedi saint); les chantres répondent *Kyrie eleison* quand la liturgie est célébrée en grec, *Hospodi pomiloui* quand elle est en slavon, et l'exclamation équivalente dans chaque langue dans laquelle la liturgie est célébrée. Le profane, s'il est attentif, peut identifier le *Sanctus*, à ce que le *Hosanna* est prononcé en hébreu, quelle que soit la langue liturgique. Il peut deviner le *Sursum corda* à ce que le célébrant tourné vers le peuple, lève les mains et le regard au ciel.

L'évangile est lu en face du peuple par le célébrant à la messe basse et chanté au milieu de la nef par le diacre à

e solennelle. Le *Credo* et le *Pater* sont chantés par tout uple. Pendant le *Credo*, le célébrant agite le voile au-dessus oblats, geste qu'on peut deviner même lorsque l'iconostase rmée, Les paroles de la consécration sont toujours chantées, chœur répond : *Amen*. Quand il n'y a pas d'iconostase, ou d les portes restent ouvertes, comme à Pâques, on peut voir ation que le prêtre fait, les bras croisés, tenant dans une le calice, dans l'autre la patène. S'il y a concélébration, eut voir les concélébrants recevoir une bouchée de Pain cré dans le creux de la main droite posée sur la main gau- et boire ensuite à tour de rôle au même calice. La commu- est donnée aux fidèles sous les deux espèces (certains ient une cuiller, d'autre pas). Les fidèles la reçoivent de- les mains posées l'une sur l'autre sur la poitrine. Ils vont e sur le côté, où on leur donne à boire une gorgée d'eau. coutume s'est conservée chez nous le jeudi saint quand rgé communie à une messe pontificale.

n qu'il soit préférable de le connaître, il est très salutaire au lique de rite romain, habitué au latin, d'assister à un culte il ignore la langue. Cela l'oblige d'une part à bien suivre eux les gestes pour en saisir ce qu'il peut encore en sai- e symbolisme, et cela l'incite à se recueillir devant le re eucharistique, comme si, transporté au Cénacle, il assis- la dernière Cène, les oreilles, hélas ! fermées à l'araméen [1], les yeux illuminés par la foi. Le geste du Christ, toujours le , effectué dans un présent éternel est répercuté devant lui e temps : cela seul est essentiel; tout le reste est accessoire. nmoins, tout cet accessoire est infiniment vénérable et ux dans chaque détail. Il nous vient de nos ancêtres dans les chrétiens de différentes époques, des apôtres et de cette on juive que Jésus-Christ a faite sienne, parce qu'elle ait à chaque pas l'intervention de Dieu dans les destinées erre. Qu'un seul exemple nous suffise : le chandelier à sept

[1] te nécessité où est le lecteur occidental d'avoir « les oreilles fermées » pas faire oublier l'utilité qu'il y a à entendre les paroles. Un geste oir de nombreuses significations, et c'est la parole qui fixe le sens veut lui donner. N.D.L.R.

branches. Il devait se trouver sur la table du Cénacle, car n'était ce pas Dieu lui-même qui l'avait commandé à Moïse lorsqu'il entreprit l'éducation du peuple élu en lui imposant un cérémonial ? En voyant les sept lampes traditionnelles sur l'autel byzantin, le romain comprend pourquoi, chez lui, il y a sept chandeliers dont l'un porte l'image de Celui qui est la « Lumière du monde ».

Il est regrettable que, dans beaucoup de chapelles modernes on se contente de quatre chandeliers, faute de comprendre l'origine du nombre traditionnel.

Les différents usages liturgiques sont tous des ébauches — ou des reflets — de cette liturgie éternelle que, dans le royaume des cieux, le Fils unique de Dieu célèbre à la gloire du Père.

Si, pour faire l'éducation du peuple élu, Dieu a imposé à celui-ci une Loi et un cérémonial; si Jésus-Christ, au moment de sceller la nouvelle Alliance voulut insérer l'acte suprême de sa Vie dans une célébration rituelle; si l'Église universelle se complaît dans la variété de ses rites liturgiques, c'est parce que cérémonies, gestes, mouvements, attitudes, saluts, ablutions, encensements, accessoires et usages divers, dont se compose la liturgie, ne sont pas autre chose, en définitive, que des formes révérentielles de l'amour.

H. Lubienska de Lenval.

LES MISSIONS PAR LE CINÉMA

prédication et la pastorale
uvent demeurer étrangères à
chnique de diffusion dont
écrivait : « Si vous voulez
er la manière de penser du
, vous devez le faire par le
et le cinéma. » Mais les
ités techniques et financiè-
nt redoutables pour les réa-
rs et producteurs chrétiens.
semblent devoir être réso-
ar la formule nouvelle des
ns par le cinéma (31, boul.
our-Maubourg, Paris-7e).
premier programme —
en séance de gala à la salle
le 1er mars — offre deux
l'une valeur cinématogra-
et religieuse exception-

remier est une vie de *Moïse*
en santons animés par
l de Bré. Le procédé, qui
s lourdes et toujours infi-
reconstitutions histori-
se prête fort bien au dé-
ment et à la symbolique
le du texte inspiré (lu par
d Ledoux, de la Comédie
se). Quelques détails, cer-
uvent être discutés : par
e, la danse de Marie, sœur
se, n'est guère exaltante
et triomphante; arrêter le film après le passage de la mer Rouge n'aide guère à comprendre tout le sens de l'Exode, qui « s'accomplit » à l'Horeb. Ce premier essai est pourtant une réussite; il utilise à notre connaissance le moyen d'expression le mieux adapté à une présentation spirituelle de l'histoire sainte.

Les *Missions par le cinéma* supposent nécessairement qu'un prêtre soit présent à chaque représentation pour l'expliquer et l'adapter à l'auditoire. C'est là une exigence de toute présentation de la Bible, mais qui est ici encore plus nécessaire. Il serait certainement utile que les *Missions par le cinéma* puissent proposer aux prêtres qui leur demanderont le programme un ou plusieurs schémas de présentation du *Moïse*, voire une courte bibliographie. Nous croyons, en effet, que plus d'un prêtre aura quelque mal à satisfaire heureusement à cette exigence.

Le second film de ce programme est un reportage cinématographique (dû à Philippe Agostini) sur la *Vigile pascale*, réalisé dans une église de village. Là

aussi, ce film doit être complété par une présentation et un commentaire, adaptés à chaque cas.

Une solution ingénieuse du problème financier, que nous n'avons pas à présenter ici, permet d'offrir ce programme aux paroisses et aux écoles à des prix modiques. Ainsi réalisées, les *Missions par le cinéma* ont un bel avenir devant elles. Déjà, un second programme est en préparation : une *Rencontre de Saül*, d'après les peintures de Michel-Ange, réalisée par le R. P. Laval et Jean-Marie Drot, qui nous a été montrée à la séance de gala, est une magnifique prédication illustrée.

A. P.

LA VIE CHRÉTIENNE PAR LE FILM-FIXE

Science et Foi.

La note du R. P. Loew parue ici en décembre dernier, sous le titre *Dieu existe*, emporte à souhait notre adhésion sur la nécessité, à l'heure actuelle, de prêcher l'existence de Dieu et, à cette fin, de *montrer* (plus que démontrer) l'organisation du monde. Sa riche expérience et certains discours de S. S. Pie XII nous pressent d'agir en ce sens. Ceci explique l'intérêt des deux films de l'abbé Rémy parus aux Éditions du Berger : *Dans les merveilles de l'Espace*. Il y a là une promenade à travers le champ solaire, le champ des étoiles et des galaxies qui nous conduit en présence de Dieu. A propos de la planète Mars, on pourra dire son mot sur les soucoupes volantes et les voyages interplanétaires. Appuyées d'un commentaire autorisé et accessible, ces images fort réussies entretiennent salutairement dans leur ordre le sens du mystère.

On sait aussi qu'un autre sujet d'actualité brûlante, relatif à la science archéologique, c'est la *Tombe de saint Pierre au Vatican*. On en parlait par ouï-dire jusqu'ici, mais avec la publication de l'ouvrage considérable : *Esplorazione sotto la confessione di San Pietro in Vaticano*, 1940-1949, la curiosité s'abreuve et s'alimente à une source. Des articles paraissent qui initient le grand public à ces recherches sur lesquelles le dernier mot n'est pas encore dit, ceux, par exemple, de la *Revue des Deux Mondes*, de l'*Ami du Clergé*... On est d'autant plus heureux de pouvoir introduire le peuple chrétien à ces travaux, grâce aux films-fixes de Mgr Fontenelle, accompagnés d'un livret sobre et net (Bon

e). Riche de nombreux cro- et de plans, cet exposé est et et frappant. Ce travail sant se recommande de soi- e et nous le conseillons vive- aux prêtres et aux éduca- .

Bible.

Histoire sainte sur films-fixes ouleurs, par le R. P. Cohen uctions françaises cinémato- niques), dont nous avons an- il y a un an les débuts, uit sa réalisation. Dix-huit ont maintenant paru, qui conduisent jusqu'à la fin du de Salomon. C'est dire que gnement est assez détaillé. eut mettre en question cette ueur, eu égard à la dépense; allons-nous reprocher à l'au- l'avoir consacré tout un film istoire ravissante et significa- le Ruth la Moabite ? Quant spiration, elle est identi- des dessins, mais inspirés cuments sérieux, et fondés ne connaissance profonde ilieu de la Bible dont té- nent les livrets orientant la tation. Les couleurs sont s une peu forcées, mais au nous gardons la conviction nir une œuvre de grande é, adaptée à son but.

alons aussi les cinq films de M. l'abbé Courtois sur *lle vie de saint Paul* (Édi- du Berger). On connaît la ion « Belles histoires et bel- », Éditions Fleurus. C'est brochure avec ses dessins été ici transposée. Dessins sans prétention artistique ou documentaire, mais simples et convenant à l'enfance à laquelle ils s'adressent. On trouvera aussi, aux mêmes Éditions du Berger, une excellente présentation, par les RR. PP. Maître et Naïdenoff, de la vie de *Saint François Xavier* en rapport avec le cahier de « Fêtes et Saisons ». Texte et documents rares ne laissent rien à désirer et permettent de situer en un puissant relief cet impressionnant récit missionnaire.

Sacrements.

Dans le prolongement de films exclusivement catéchistiques et liturgiques, M. l'abbé Tardif vient de faire paraître (Éditions du Berger) six films : *Aspects des sacrements*. Supposant connu le catéchisme et laissant là la marche logique des manuels, il présente chaque sacrement, et parfois les différents aspects du sacrement, en le replaçant dans l'histoire du salut : avant Jésus — l'Évangile — l'Église. L'auteur assure que ses auditeurs ont été « sensibles au sens de l'histoire de l'humanité qui se manifeste dans la conduite de Dieu ». Nous l'en croyons volontiers. L'occasion est excellente de mettre en contact les fidèles, non seulement avec l'Écriture, mais avec la Tradition. Comme elle exige du « speaker » une formation et une sérieuse culture religieuse, cette présentation sera d'autant plus profonde et efficace.

Fêtes.

On sait, par le cinéma, que la vie de Jésus peut être racontée avec fruit par la peinture et la sculpture, et affiner tout ensemble le sens religieux et artistique des spectateurs. Pareille initiative est à la portée de l'usager de la projection avec les deux films que les Éditions du Berger viennent d'éditer sur le temps de Noël et de Pâques (sculpture). L titre semble restreint; en réali il s'agit bien de parcourir tou la vie du Christ en faisant parl les monuments de pierre. La photographies sont de J. Roubie et elles sont extraites de *La v du Christ dans la sculpture fra çaise*. C'est en dire la valeur et profit qu'il y a à développer conscience du patrimoine re gieux de la France.

Hyac. Maréchal, O. P.

UN CONGRÈS NATIONAL DES PRÊTRES CHARGÉS DE RELIGIEUSES

Les prêtres chargés d'un ministère spécialisé (A.C.O., A.C.R., aumôniers de lycées, etc.) ont senti depuis longtemps le besoin de se réunir en sessions ou journées d'études pour améliorer leur formation théorique et pratique.

Les prêtres qui sont chargés d'un ministère auprès des religieuses (aumôniers, chapelains, confesseurs, prédicateurs de retraites, directeurs diocésains, visiteurs canoniques, assistants, religieux des fédérations de moniales) sentent, eux aussi, le besoin de se rencontrer, d'autant plus que la plupart du temps ils n'ont reçu aucune préparation pour un travail sacerdotal qui demande de grandes qualités s'il veut être accompli avec conscience.

Connaissant ce besoin, les organismes qui, en France, s'occupent des religieuses (Union des Congrégations d'action hospitalière et sociale, Union des Religieuses enseignantes, Union des Religieuses éducatrices paroissiales, le Recrutement sacerdotal, Comité religieux affilié aux moniales) se sont mis d'accord pour soumettre à la hiérarchie le projet d'organiser un Congrès national des prêtres chargés des religieuses.

Le but de ce congrès est de proposer un exposé succinct des connaissances théologiques, canoniques et pratiques qui peuvent être utiles aux prêtres qui, à des titres divers, ont à exercer leur ministère auprès des religieuses. Il ne s'agit pas évidemment pour eux de discuter des problèmes d'adaptation et de gouvernement intérieur des congrégations — cela n'est pas de leur charge —, mais de s'informer et de mettre en commun leur expérience (en respectant évidemment le secret de la confession et toute la discrétion nécessaire).

A cette fin, ce congrès — qui sera présidé par S. Exc. Mgr Pierre Veuillot, évêque auxiliaire de Paris, membre de la Commission épiscopale des religieux et religieuses de France, président de la Commission nationale des religieuses — est composé de manière à offrir aux

congressistes toutes informations désirables depuis les cours théor
ques du matin jusqu'aux exposés pratiques de l'après-midi, aux carr
fours, le stand d'exposition et de vente des livres et revues qui pe
vent être utiles, etc.

Cette rencontre fraternelle, sous la direction de la hiérarchie, d
tous les prêtres, séculiers et réguliers, qui s'occupent de l'*illustri
portio gregis Christi*, permettra à tous les congressistes d'apport
une part active, chacun selon son rôle, au grand mouvement d
rajeunissement de la vie religieuse féminine.

Ce congrès aura lieu du 9 au 12 septembre 1953, à l'école Saint
Geneviève, à Versailles. Pour tous renseignements, s'adresser
R. P. Plé, O. P., 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris-VII^e^.

En voici le programme :

MERCREDI 9 SEPTEMBRE.

9 h. TIERCE. (Tierce, Sexte et None seront psalmodiées s
le lieu du travail. La psalmodie et le chant de l'
fice seront dirigés par Dom Urbain SÉRÈS, mo
d'En-Calcat.)

S. EXC. Mgr GUERRY, archevêque de Cambrai, se
taire de la Commission des cardinaux et archi
ques : *Rôle des religieuses dans la conjonct
actuelle de l'Église en France.*

10 h. 30. SEXTE.

R. P. DUVAL, O. P. (professeur d'histoire ecclésiasti
aux Facultés théologiques du Saulchoir) : *Les g
des lignes du développement historique de l'état
gieux féminin.*

12 h. DÉJEUNER.

14 h. *Carrefour bibliographique* animé par le R. P. de
-VILLEZ, S. J.

15 h. NONE.

M. le chanoine LE TERRIER (du diocèse de Coutanc
*Fonctions du chapelain et de l'aumônier, selo
cas divers.*

16 h. 30. VÊPRES.

M. l'abbé BAECHELER (du diocèse de Nancy) : *Fon
des confesseurs ordinaire et extraordinaire.*

18 h. *Discussion sur les rapports de la journée.*

19 h. 30. DÎNER.

21 h. CINÉMA. La mission du cinéma.

JEUDI 10 SEPTEMBRE.

9 h. TIERCE.

R. P. PLÉ, O. P. (directeur de *La Vie Spirituelle*) : *Théologie : État religieux et conseils évangéliques.*

10 h. 30. SEXTE.

R. P. CARPENTIER, S. J. (professeur au Scolasticat des Pères Jésuites de Louvain) : *Théologie : Vie commune et vœux.*

12 h. DÉJEUNER.

14 h. *Carrefour pour les aumôniers de moniales* (sous la direction du Comité religieux d'aide aux moniales). *Carrefour pour les aumôniers des religieuses éducatrices paroissiales* (sous la direction de l'Union des Religieuses éducatrices paroissiales).

15 h. NONE.

R. P. Jean-Gérard POISSONNIER, O. F. M. : *Fonction du prédicateur.*

16 h. 30. VÊPRES.

T. R. P. MARIE-EUGÈNE DE L'ENFANT-JÉSUS, O. C. D. (assistant général et visiteur apostolique des carmels de France) : *Fonction du visiteur canonique.*

18 h. *Discussion sur les rapports de la journée.*

19 h. 30. DÎNER.

21 h. Audition de disques religieux présentés par M. ROBREAU (Studio S. M.).

VENDREDI 11 SEPTEMBRE.

9 h. TIERCE.

R. P. BERGH, S. J. (directeur de la *Revue des Communautés religieuses*) : *Les grandes lignes du statut canonique de l'état religieux féminin et des diverses fonctions du prêtre chargé de religieuses.*

10 h. 30. SEXTE.

Rév. Mère MARIE DE LA RÉDEMPTION (Congrégation de Saint-Dominique du Tiers-Ordre enseignant) : *Psychologie des religieuses.*

12 h. DÉJEUNER.

14 h. *Carrefour pour les aumôniers de religieuses enseignantes* (sous la direction de l'Union des Religieuses Enseignantes).

Carrefour pour les aumôniers des religieuses hospitalières (sous la direction de l'Union des Religieuses d'action hospitalière et sociale).

15 h. NONE.

Mgr TOUVET (directeur diocésain des religieuses de Paris) : *Fonctions du supérieur ecclésiastique et du directeur diocésain des religieuses.*

16 h. 30. VÊPRES.

Dom FOHL (consulteur auprès de la Sacrée Congrégation des religieux) : *Fonction de l'assistant religieux*

18 h. *Discussion sur les rapports de la journée.*

19 h. 30. DÎNER.

21 h. CINÉMA. Un film sur une congrégation de religieuses

SAMEDI 12 SEPTEMBRE.

9 h. TIERCE.

M. l'abbé Charles LEFEBVRE (professeur aux Facultés de Paris et de Lille) : *Orientations du Saint-Siège (de Léon XIII à Pie XII).*

10 h. 30. SEXTE.

T. R. P. MOTTE, O. P. (directeur du Secrétariat permanent des Dominicaines de France) : *Orientations actuelles et nouvelles fondations.*

12 h. DÉJEUNER.

14 h. 30. NONE.

R. P. LARÈRE, S. J. (aumônier des conférences Laënnec et de l'Union des Congrégations d'action hospitalière et sociale) : *Tableau d'ensemble des divers organismes qui, en France, s'occupent des religieuses.*

16 h. VÊPRES.

M. le chanoine LIEUTIER (Direction du Recrutement Sacerdotal) : *travail en faveur des vocations de religieuses.*

17 h. 30. *Discussion sur les rapports de la journée.*

18 h. CLÔTURE.

COURRIER DES LECTEURS

ne religieuse m'a prêté le *Directoire des Supérieures* que j'ai lu c grand profit. On me dit que cet ouvrage a été suivi d'autres, amment sur les vœux. Pourriez-vous me donner quelques renseiements précis ? Ils me seraient fort utiles pour préparer les conféces que je dois faire aux religieuses dont je suis le confesseur inaire.

n effet, les Éditions du Cerf publient hors commerce une collecn intitulée « La religieuse et les problèmes d'aujourd'hui » dont ci les titres parus : Directoire des Supérieures — Adaptations de la religieuse — Pour les maîtresses des novices — Le discernement vocations — L'obéissance — La pauvreté. *Ils sont le fruit des aux de journées d'études qui, chaque année, groupent une trenne de spécialistes de ces questions. Les deux premiers volumes de collection sont malheureusement épuisés, mais il vous sera peut-tile de savoir qu'ils ont été traduits en anglais. Le premier est en et le second doit paraître en allemand et en italien.*

eux autres ouvrages sont en préparation : La chasteté *et* La formadoctrinale des religieuses. *La chasteté est sous presse et vous verez dans les pages de publicité de ce numéro les conditions de scription. En voici le sommaire :*

oduction (A. Plé, O. P.).

Le donné révélé

virginité et la chasteté consacrées de l'Ancien au Nouveau Testaent (Sœur Jeanne d'Arc, O. P.).

L'histoire

éal de la virginité et la condition de la femme dans la civilisation tique (Henri-Irénée Marrou).

Virginité et chasteté consacrées chez les Pères grecs (Dom Olivi
Rousseau).
Virginité et chasteté consacrées dans l'Occident latin (R. P. Olph
Galliard, S. J.).

La théologie et le droit canonique

Le mystère de la virginité (A.-M. Henry, O. P.).
La vertu et le vœu de chasteté (R. P. Hermand, O. P.).
Virginité et vie théologale (J.-M. Le Guillou, O. P.).
Marie, Vierge et Mère, modèle de la femme consacrée (R. P. Pau
Marie de la Croix, O. C. D.).
Chasteté et législation canonique (R. P. Creusen, S. J.).

Aspects médicaux et psychologiques

Aspects physiologique et hormonal (abbé M. Oraison).
Aspects psychologiques (Dr Suzy Rousset).

Formation et problèmes pratiques

Information et formation des religieuses aux diverses étapes de le
vie (une Prieure générale).
Conseils du médecin (Dr Suzy Rousset).
De la coopération nécessaire entre Supérieure générale, prêtre
médecin dans les cas où le vœu de chasteté paraît être déconsei
(abbé Henri Bissonnier).
Les compensations affectives (une Chanoinesse régulière de Sai
Augustin).
La mortification des sens (R. P. François de Sainte-Marie, O. C. I
Hygiène et chasteté (Rév. Mère Germaine-Marie, M. A.).
Note sur la gymnastique et la méthode Vittoz (Sœur Jeanne d'A
O. P.).
L'habit religieux (Dom Fohl).
Bibliographie.

Nos lecteurs ont déjà lu dans notre numéro d'avril la réaction d'
curé de campagne sur la lettre d'un curé « sous-mené » que n
avions publiée dans notre livraison de mars 1953. Le courrier ab

propos de cette lettre. Voici ce que nous écrivent un prêtre de uest et un religieux laïc :

I

e ne puis m'empêcher de vous manifester ma surprise à la lecture votre « Courrier des lecteurs » du numéro de mars de *La Vie Spi- elle* (pp. 303-304), surprise de vous voir insérer cette lettre d'un é des Ardennes, surprise plus grande à la lecture du commentaire t vous l'avez accompagnée...

n lisant cette lettre, je pensais instinctivement au fonctionnaire à l'employé qui sont satisfaits lorsqu'ils ont fait leur « boulot ». inistère sacerdotal est, me semble-t-il, d'un ordre tellement dif- nt que c'est mal le juger que de se placer sur le terrain où se place Courrier des lecteurs »... Je pense à la phrase de saint Paul : *ta Christi urget nos*... Je revois Jésus courant après la brebis luc, s'asseyant « lassé » sur la margelle du puits, angoissé du t des âmes... L'apôtre, s'il comprend sa mission, n'a jamais fini travail et vit dans l'angoisse continuelle de ne pouvoir faire tout u'il voudrait faire...

n ce qui concerne le confrère cité dans votre article, n'a-t-il donc de visites à faire à ses paroissiens ? Combien de fois par an les e-t-il ? Il n'a donc pas de Bulletin paroissial, si modeste soit-il, nser, rédiger, imprimer et distribuer ? Combien de temps passe- à préparer ses catéchismes et ses prédications ? Il a une longue que sans doute, beaucoup d'acquis et pas mal de facilité..., mais un sait qu'un enseignement qui veut être efficace a sesse n d'être revisé et mis au point... Combien de temps passe-t-il à xercices de piété et à sa culture spirituelle personnelle ? Il est si e qu'il n'ait pas à bêcher un jardin pour avoir des légumes et des s à bon compte ? Ses paroisses ont tant de ressources qu'il puisse urs faire appel aux artisans pour peindre, enfoncer des clous ou un petit arrangement d'électricité ?

s doute n'a-t-il pas d'écoles chrétiennes à soutenir, ce qui gerait à se procurer des ressources par séances théâtrales, ker- es, ou autres choses du même genre, qui prennent beaucoup de s... Il a tout de même bien une petite chorale paroissiale ?

he fait peut-être pas partie d'une équipe sacerdotale ? Il ne voit es confrères du voisinage pour étudier avec eux la pénétration ienne dans les paroisses de la région ? Mais connaît-il à fond ses sses, et a-t-il fait pour cela une enquête sociologique ?

Bref, si un curé de quatorze cents habitants estime n'être pa « surmené », je pense qu'il lui manque d'être un peu dévoré du zè du salut des âmes. Mais je regrette que *La Vie Spirituelle* ait en que que sorte mis son cas en vedette. Personnellement, j'ai six cen paroissiens et je n'en sors pas, et je constate que la plupart de m confrères voisins sont logés à la même enseigne que moi. Seuls cer qui sont à la tête de toutes petites paroisses de deux ou trois cen habitants sombrent quelquefois dans l'ennui et le désœuvrement.

II

Est-il permis à un vieux militant de l'Action catholique de po quelques questions à ce prêtre de campagne « sous-mené » :

1° Avez-vous visité un à un vos paroissiens — et combien de f dans l'année ?

2° Avez-vous visité surtout les plus déshérités — les pauvres ?

— Visitez-vous les malades de vos cinq paroisses — et combien fois ?

Certes, ceux qui luttent pour leur vie — surtout les pauvres n'attendent peut-être pas le prêtre, mais ils attendent *toujours* ami qui puisse les comprendre, qui puisse compatir à leurs ma Or, l'Ami des pauvres, c'est le Christ — ne voulez-vous pas repré ter auprès d'eux *l'Ami* ?

C'est si simple, un mot d'amitié — de la part du Christ —, si l faisant !

Je me souviens de certaines visites dans une cité ouvrière : on tendait pas de moi que je parle de Dieu aux ouvriers, mais on a dait de moi un mot d'amitié, de compréhension, parfois de l'a c'est assez pour des foyers qui ne fréquentent pas l'église. Ma mot d'amitié, c'est le Christ !...

Puis, justement en raison de quelques « sous-menés », j'ai par la suite l'Action catholique pour offrir à Dieu ma vie : prières et de sacrifices; vie de contemplation pour arracher à la de Dieu des amis pour les pauvres, les malades et les incroyan qui sachent leur parler.

Votre billet m'a fait renouveler l'offrande à Dieu de m pour qu'il veuille nous envoyer l'Esprit, afin de permettre plus grand nombre de représenter « l'Ami » auprès des pauvres nos frères incroyants.

A TRAVERS LES REVUES

NOUVELLES REVUES

L'abbaye de Maredsous vient de lancer une nouvelle revue : BIBLE ET VIE CHRÉTIENNE. Dirigée par le R. P. Célestin Charlier, la revue paraîtra quatre fois par an. Son but est « d'aider pratiquement, et loyalement, le lecteur de bonne volonté des divines Écritures ». Articles généraux, commentaires, expériences et chroniques, discussions et correspondance constituent un ensemble de rubriques bien adaptées au but que l'on se donne.

Tout correspond certainement au besoin actuel, et le premier numéro est plein de promesses. On éprouvera spécialement l'article de tête où le P. Bouyer montre avec beaucoup de force que :

> « retrouver la Parole de Dieu dans la Bible — cette Parole vivante qui est Jésus-Christ lui-même —, c'est retrouver l'Évangile, « la bonne nouvelle du salut » dans les Évangiles, il faut, comme disent les Pères, se faire une âme ecclésiastique. Il faut lire la Bible dans l'Église, d'abord matériellement, c'est-à-dire là où l'Église la lit, dans la célébration actuelle de sa liturgie dans ce rassemblement des siens en son nom, où Jésus nous a dit qu'il serait toujours au milieu d'eux. Il faut, d'une manière plus générale, la lire en prière et la lire en communion, — la lire toujours en prélude à cette fraction du pain où tous, non seulement recevront la Parole vivante, personnelle, faite chair, mais seront unis en elle : unis à elle de manière que son Esprit lui-même intercède en eux tous auprès du Père d'une seule voix. Il faut la lire à l'école de ses saints docteurs, et d'abord de ceux que l'Église elle-même présente comme ses Pères. Mais les Pères, comme l'Évangile lui-même, ne seront pas compris de nous aujourd'hui si nous ne sommes pas dociles à écouter la voix toujours vivante de ceux en qui eux-mêmes vivent encore, c'est-à-dire le pape et tout le corps épiscopal successeur des apôtres. Et ils ne seront pas compris non plus, pas plus que l'Évangile, si nous ne participons pas effectivement encore, dans l'humilité de la foi et de la charité, à l'effort collectif de sainteté dans la vérité, qui est celui de toutes les âmes saintes, des plus humbles comme des plus élevées, chacune pour sa part et toutes ensemble « pour nous rencontrer tous finalement dans l'unité de la foi et de l'amour du Fils de Dieu ».

Il était bon que cela fût dit dès le début du premier numéro. On aurait souhaité cependant que fût également signalée l'importance de la théologie qui a, elle aussi, son rôle à jouer dans une lecture « catholique » de la Parole de Dieu. La théologie, en effet, comme science et comme sagesse, assure une intelligence dans la foi et une synthèse qui nous paraissent nécessaires à une lecture pleinement féconde et orthodoxe de la Bible.

Souhaitons que cette nouvelle revue évite la tentation de « particularisme » qui guette tous les mouvements et toutes les revues qui s'attachent soit à un aspect de la foi, soit à un état de vie particulier. Ce choix, légitime et utile, demande sans cesse un effort difficile pour que toute la vie chrétienne ne se trouve pas ramenée et réduite à cet aspect particulier. C'est ainsi que la vie chrétienne des gens mariés ne peut se centrer uniquement sur le sacrement de mariage, et que la vie chrétienne du prêtre ne peut se limiter exclusivement au sacerdoce. C'est là tout le problème des « spiritualités particulières » qui ne peuvent être légitimes que si elles évitent la recherche de cette particularité pour elle-même.

Une « spiritualité biblique » qui se voudrait « particulière », conduirait à une impasse.

Le premier numéro (1er avril) de L'Actualité religieuse dans le Monde, dirigée par le R. P. Boisselot, O.P., est une revue d'information. Paraissant tous les quinze jours, elle fournira à ses lecteurs des études, documents, dossiers, témoignages et recensions sur les événements religieux du monde. Cette information, solide et universelle, tend à une formation, celle du sens catholique, c'est-à-dire universel, des chrétiens.

L'un des intérêts de la revue sera de considérer le *fait religieux* comme une catégorie originale susceptible d'éclairer notre réflexion. Le premier de ces faits religieux, le plus important en extension et en valeur, est le fait catholique. Considérer l'Église comme une donnée sociologique, n'est pas en nier le caractère transcendant et surnaturel. Nous savons que l'Église est le mystère même de Dieu parmi les hommes. Il n'empêche qu'elle est aussi une société visible, offrant aux regards de l'observateur une réalité palpable, mesurable : elle a ses lieux de culte, ses évêques et ses prêtres, ses écoles et ses hôpitaux, ses lois et ses exigences morales qui influent sur le comportement du groupe social où elle pousse ses racines. Une publication qui aurait ce *fait sociologique* comme objet et qui serait, par conséquent et par nécessité, internationale, n'a jamais encore, à notre connaissance, été tentée.

On sait que l'unité de l'empire romain a joué un rôle dans la diffusion de l'Évangile et l'unité de l'Église catholique. Comment n'être pas frappé de nos jours par cette unité économique, culturelle et politique qui, dans le chaos, se cherche et déjà s'ébauche, et qui prépare peut-être l'unité de tout le genre humain. Comment les catholiques n'a

t-ils pas un rôle à jouer dans
mmense effort ?

nous est apparu que le mo-
t était venu de risquer cette
eprise, parce que le monde pro-
est en train de s'unifier, bon
mal gré. L'Europe se cherche,
leux blocs de l'Ouest et de l'Est
ent, par des alliances politiques,
accords économiques et aussi,
élas ! — par des organismes
taires, leurs membres satellites.
erait choquant que, dans le
e temps, les membres de l'É-
ne cherchent pas à mieux
evoir leur unité spécifique.
la mesure même où les na-
lismes s'exaspèrent, il est à
dre que les catholiques, épou-
les querelles des États, ne s'op-
nt les uns aux autres, alors que
is autant qu'aujourd'hui ils ne
ient se tenir les coudes et
ser « les lois de leur républi-

que spirituelle » aux lois souvent païennes et brutales de leurs blocs politico-militaires.

Ce n'est pas seulement l'apôtre, mais aussi le contemplatif, et tous les membres du Christ que doit travailler ce colossal effort d'unité des hommes. Car il s'agit que l'unité se fasse dans le Christ. *Qu'ils soient un comme nous sommes un, moi en eux et vous en moi afin qu'ils soient parfaitement un, et que le monde connaisse que vous m'avez envoyé et que vous les avez aimés comme vous m'avez aimé* (Jn, 17, 22-23).

C'est ainsi que L'Actualité religieuse dans le Monde contribuera, pour sa part, à préparer cette unité des hommes dans le Christ.

LES PSAUMES

Maison-Dieu consacre son
r numéro (33) aux psaumes.
des études du plus haut
, relevons pour nos lecteurs
age, où le P. Bouyer donne
de la prière chrétienne et
sage des psaumes :

vie de la Bible, c'est la vie de
e chrétienne. C'est-à-dire que
une prière où l'homme n'a
l'initiative, mais Dieu; une
où ce n'est pas l'homme qui
he peu à peu, en tâtonnant
les ténèbres, à démasquer un
muet, mais où c'est Dieu qui
he l'homme et où celui-ci n'a
se livrer à l'appel entendu en
tant de mieux en mieux.
une prière surtout où la ré-
est d'une certaine manière
contenue dans l'appel divin.

Non seulement, dans la prière chrétienne authentique, la Parole doit, comme nous le disions, susciter notre réponse, au sens où une parole humaine peut susciter une réponse humaine : mais elle doit vraiment *la créer*. Car la Parole divine est toujours la Parole créatrice, et la suprême création, dirions-nous, qu'elle ambitionne d'accomplir, c'est la recréation du cœur de l'homme selon le cœur de Dieu.

On voit donc que nous ne nous serons pas mis vraiment et effectivement à l'école de la Bible tant que nous n'en serons pas venus à la considérer foncièrement comme une école de prière. Le premier enseignement que doive procurer une catéchèse chrétienne n'est pas simplement une catéchèse notionnelle, mais une catéchèse vitale; elle le procurera en enseignant non

seulement les notions correctes sur Dieu, mais encore les relations personnelles qu'il veut entre lui et nous, les échanges qu'il souhaite d'établir entre son Cœur et notre cœur.

C'est seulement quand on en est là que l'on peut comprendre ces deux faits complémentaires : l'abondance des prières contenues dans le texte biblique lui-même, la place centrale que ces prières occupent dans la liturgie catholique. Un livre entier de la Bible, livre que toute la tradition s'accorde à y reconnaître comme central, en ce sens qu'il reflète et condense tout le reste, n'y est fait que de prières : c'est le livre des Psaumes. Et ce même Psautier demeure comme le noyau de l'office divin, c'est-à-dire de cette partie de la liturgie qui est proprement la prière de l'Église. Ni l'un ni l'autre de ces faits n'est fortuit. On ne peut imaginer de résumé de la Bible fidèle à sa réalité la plus intime et qui se présenterait autrement qu'une vaste prière aux multiples formes; et l'on peut encore moins imaginer une prière chrétienne authentique dont le fond serait fait d'autre chose que la prière inspirée : la prière où c'est Dieu lui-même, dans la bouche des hommes, qui répond à Dieu.

Ce numéro de La Maison-Dr sera grandement utile à tous ce dans les paroisses, les comm nautés religieuses et les asse blées chrétiennes, qui cherche à prier et faire prier en chanta des psaumes. En effet, ap quelques explications de métho est présentée la traduction fra çaise de vingt-quatre psaumes du *Magnificat*, dont le texte, visé et adapté pour le chant, de Bible de Jérusalem, et mis en m sique par le R. P. Gelineau. Ci disques ont été enregistrés (S dio S. M.) dont l'audition est pl qu'un plaisir : elle apporte preuve que les psaumes so même en français, la prière de communauté chrétienne. C n'est possible que lorsque le te et la musique sont à la fois fidè et neufs. C'est le cas ici. Qua les psaumes seront de nouve entrés dans l'usage des chrétie ils seront priés. Un pas de p — et décisif — vient d'être f dans cette direction.

A. P.

LES LIVRES

LA SAINTE VIERGE

MOSCHNER : *Unsere liebe Frau der erfrischenden Quelle.* Herder, Freiburg; 293 pp.; 11.80 DM.

déjà la troisième édition de vrage paru pour la première 1 1950. L'auteur bien connu *rstliches Gebetsleben* commente ne manière peut-être inégalée vocations des Litanies de la Vierge. Il nous offre un livre iche que profond, apte à ins- t à nourrir une piété mariale t vivante. Tout y repose sur éologie de bon aloi et sur un amour de la Sainte Vierge. gue de Moschner est belle, t simple. Elle nous entraîne rlement, sans effort, vers des rations contemplatives qui par- l'âme d'aujourd'hui. Une fois Moschner apparaît ici comme ces maîtres de la vie spiri- lont notre époque a tant be- eut-être pourrait-on souhaiter livre, qui s'adresse donc à e moderne, paraisse bientôt e reliure moins démodée, plus ie au beau titre qu'il porte : *ame de la source rafraîchis-*

J. H.

H.-D. LAVAL, O. P. : *Le Rosaire. Les trois mystères de la Rose.* Préface de François Mauriac. Éditions d'Histoire et d'Art, Librairie Plon, Paris, 1952.

Henri Bremond se demande quelque part s'il est possible d'unir l'art et la dévotion. Le petit livre du P. Laval suffirait à nous en convaincre. Utilisant, comme dans son *Saint Dominique*, une technique qui semble être pour lui un exceptionnel moyen d'expression, le P. Laval introduit dans la contemplation des mystères du Rosaire à l'aide des œuvres de trois grands peintres. Il faut reconnaître que son choix est singulièrement heureux. C'est le délicat Van der Goes qui éclaire, comme de l'intérieur, l'humble et douce fraîcheur des mystères joyeux. Une fresque extraordinaire de Barna, dont les détails nous sont présentés presque avec cruauté, exprime avec intensité l'horreur et le tragique des mystères douloureux. Nous sommes loin des méditations fades et abstraites ! Enfin, c'est à la somptuosité du Tintoret qu'est associée l'évocation des mystères glorieux. Le P. Laval a su adapter remarquablement son texte aux tempéraments si différents de ces

trois peintres, c'est-à-dire au climat de chacun des trois mystères.

Son livre illustre à merveille la spiritualité du Rosaire : il *met en présence* du Christ et de sa Mère, il en suggère l'incessante proximité dans une vie de tous les jours. Cette méthode a rarement été mise en œuvre avec une telle qualité. Voilà un livre à offrir, et un cadeau qui fera prier.

J. D.

R. LAURENTIN : *Le titre de corédemptrice*, étude historique. Nouvelles Éditions latines, Paris, 1951; 68 pp.

Le titre de corédemptrice donné à la Sainte Vierge est devenu, depuis une cinquantaine d'années, le centre d'un débat, lequel n'est pas encore tout à fait apaisé —, « sur la part de Marie à la Rédemption ». C'est ce débat que M. l'abbé Laurentin a voulu éclairer en mettant à jour l'histoire du titre, depuis les origines, et la façon dont il s'est acclimaté dans l'Église.

Il ne faut pas s'enthousiasmer trop tôt de ce titre sous prétexte qu'il est l'héritier d'un autre, apparemment plus glorieux encore et dont le témoignage remonte au X^e^ siècle, celui de rédemptrice. En réalité, on voulait dire à cette époque tout à fait autre chose et cela n'a pas de valeur pour ce qui nous occupe. Ce n'est qu'au XII^e^ siècle que l'on commence, chez de rares auteurs d'ailleurs, à découvrir la coopération de Marie à l'œuvre salvifique du Calvaire et que l'on forme des néologismes tels que *compassa, cooperata, concrucifixa, commortua, corredemptrix*, etc. C'est ce dernier mot qui devait provoquer tant de siècles plus tard, à cause de son imprécision fondamentale, le débat.

Le titre semble légitimé aujourd'hui, mais il n'est pas encore dit. tant il a d'objections contre lui, qu'il doive tenir le centre de la doctrine. M. l'abbé Laurentin a raison de respecter ceux qui sont favorables au terme et ceux qui le sont moins. Pour qui veut rester en accord profond avec la Tradition s'impose le respect de l'œuvre complexe de l'Esprit-Saint « qui mûrit lentement » sous la direction du magistère, les doctrines controversées.

A.-M. H.

RENÉ LAURENTIN : *Marie, l'Église et le sacerdoce. I. Essai sur le développement d'une idée religieuse.* Nouvelles Éditions latines, Paris, 1953; 1 vol., 225×140, 687 pp.; 2.500 fr.

Maria, Virgo sacerdos, ora pro nobis. Cette invocation peut se lire dans une prière enrichie d'indulgences en 1907 par le pape Pie X. En janvier 1913, sous le même pontificat, le Saint-Office réprouve une image représentant la Vierge revêtue d'ornements sacerdotaux. Publiée seulement en 1916, cette décision sert d'appui en 1927 au cardinal Merry del Val pour déclarer, encore au nom du Saint-Office, que la dévotion à la Vierge-Prêtre « n'est pas approuvée et ne peut être propagée ».

Quelle est l'exacte portée de ces décisions ? que signifie cette oscillation ? quelles sont les composantes historiques et théologiques de la dévotion mise en cause ? — l'abbé R. Laurentin, dont les lecteurs de *Vie Spirituelle* ont déjà pu apprécier l'information et le jugement en matière de théologie mariale [1], a pensé que la réponse à ces questions pouvait faire l'objet d'une thèse, voire de plusieurs thèses. Huit années consacrées presque uniquement à cette recherche aboutissent maintenant à trois ouvrages : une thèse de doctorat en théologie, soutenue en février

1. Cf. *La Vie Spirituelle*, mai 1951, p. 518; août-septembre 1951, p. ; février 1952, p. 179; mars 1952, p. 295; mai 1952, p. 528; novembre 1952, p. 388; mai 1953, p. 508.

er à l'Institut catholique de — deux thèses pour le doctorat tres, défendues en Sorbonne en 1952. L'une est une étude ico- phique; l'autre — que nous tons ici — histoire critique de d'un sacerdoce marial du ième à 1950, se trouve être en - sans que pourtant le point de rmel de la recherche soit une bandonné — une véritable his- de la mariologie.

s de la soutenance, M. Henri u a pu dire à l'auteur : « Vous ez à la science historique une ce nouvelle qui était jusqu'ici naine de l'à-peu-près. » De la 'un critique dont la sagacité en ables circonstances, et en d'au- ait volontiers se montrer légè- t piquante, pareille apprécia- 'est pas un simple compliment constance, mais exprime bien la la plus évidente de cet énorme . R. Laurentin a fait ici, sé- ment et sereinement, œuvre de e, tant par l'objectivité et la r de ses multiples analyses, ar la clarté, la pénétration et ble-t-il — la justesse de la syn- qu'il nous en propose. De com- le travaux, même très réputés, ologie dite « positive » pour- dire que *tous* les textes uti- sauf quelques exceptions scru- sement indiquées, ont été, ici, *lus* directement dans leur originale, et non à travers des es de citations souvent défor- s, parfois même mensongères. en d'enquêtes « définitives » se tent d'ingénieux sondages, sans comme l'a fait R. Laurentin xploration méthodique du sol sous-sol. Il fallait de la santé, ment pour entreprendre de re- toute la production mariale des derniers siècles où, des traités s aux mois de Marie et aux ues de congrès, l'exquis est si noyé dans le banal et le mé- . Qu'importe si, parmi les mil- te fiches rassemblées, l'une ou offre menu gibier aux érudits chasseurs de coquilles. Autrement grave serait la malhabileté à manipuler et classer cette documentation. Mais déjà l'objectivité dans la lecture et la confrontation des textes trouve — presque mécaniquement — sa récompense dans la mise en lumière de filières littéraires et doctrinales jusque-là insoupçonnées. Quant à l'ingéniosité dans la détection des témoignages et, au delà, dans l'analyse des mentalités, elle-même procède d'un sens très averti des connexions objectives entre les thèmes envisagés, et aussi de leurs résonances affectives dans l'âme des théologiens et des spirituels. Si une fois ou l'autre la « science » de R. Laurentin va jusqu'à faire appel à la statistique, c'est que déjà l'effort de synthèse — et donc proprement d'intelligence historique — a rendu l'esprit sensible à la signification de ses résultats. Au terme de cet effort, voici mises en lumière les étapes du développement d'un thème religieux, où convergent des perceptions dont certaines cherchent encore aujourd'hui leur expression adéquate et orthodoxe.

Certes, en bien d'autres domaines que celui de la mariologie on pourrait parler de cet à-peu-près grâce auquel un texte apocryphe suffit à donner naissance au « mythe d'une tradition patristique », et quelques mots d'un pape, séparés de leur contexte littéraire et historique, à susciter celui d'un « engagement de l'autorité suprême de l'Église ». Mais peut-être y a-t-il une raison plus intime à cette permanence de l'à-peu-près dans le développement des doctrines mariales ? Ce n'est certes point le moindre intérêt de la thèse de R. Laurentin que de manifester le rôle capital en cette matière des perceptions souvent confuses, mais non totalement irrecevables de la piété chrétienne, des anticipations du cœur par delà le cheminement prudent de la raison, de cette sorte d'instinct individuel ou collectif, — le « de Maria nunquam satis » — qui, faute souvent d'être éduqué ou contrôlé, peut conduire à

des outrances allant du mauvais goût à l'hérésie, mais aussi, appelant les mises au point des théologiens, ouvre la voie à leurs recherches, tout en les prémunissant secrètement eux-mêmes contre une utilisation trop rigide de leurs propres principes.

Cet irrationnel joue certainement beaucoup moins que l'enchaînement imaginatif des images dans les effusions lyriques du Pseudo-Épiphane (VII^e-VIII^e siècles) ou de saint André de Crète (VIII^e siècle), appliquant à Marie quelques expressions du vocabulaire sacerdotal ou sacrificiel. Plusieurs siècles durant l'instinct chrétien réagit plutôt par une sorte de réserve en face de ces hardiesses verbales. Lorsqu'au XIII^e saint Albert le Grand, très dionysien dans le cas, situe la Vierge après le Christ au sommet de la « hiérarchie » des créatures et, la faisant en quelque sorte mesure de toutes celles-ci, s'applique à déduire avec une intempérante curiosité les multiples richesses contenues dans sa plénitude de grâce, le même instinct agit encore qui l'oblige à jouer de subtilité, à faire — sans l'avouer — entorse à sa propre dialectique, pour ne reconnaître en Marie que de façon « éminente » les pouvoirs apportés « formellement » aux prêtres de Jésus-Christ par le sacrement de l'Ordre. En dépit de quelques poussées plus accusées, le pressentiment chrétien d'un je ne sais quoi de sacerdotal dans le mystère de Marie demeure longtemps encore emprisonnée dans les limites de cette systématisation dionysio-albertinienne. Mais, au début du XVII^e siècle, un jésuite espagnol, que la « science » de R. Laurentin exhume aujourd'hui d'un oubli presque absolu, Chirino de Salazar, ouvre de nouvelles perspectives à la « mariologie » — le mot est de cette époque — en portant le regard sur le rôle de Notre-Dame dans le mystère du salut. Aussi traite-t-on bientôt *ex professo* du « sacerdoce mystique marial », tandis qu'en France les disciples de Bérulle, restaurateurs de l'état de prêtrise, invitent les clercs à chercher auprès de la Vierge — et plus spécialement auprès de la Vierge de la Présentation — le secret de leur formation à la sainteté. La voie s'ouvre de plus en plus largement désormais aux à-peu-près d'effusions spirituelles qui, lorsqu'elles s'avisent de demander appui à la théologie, trouvent dans les discutables théories du sacrifice, qui se développent alors, un aliment à de nouvelles et parfois malheureuses surenchères. Et voici qu'aux prêtres, avides de chercher en Marie le modèle de leur condition propre, s'ajoutent maintenant les âmes en qui s'éveille la vocation de victimes volontaires. Dans cette nouvelle perspective se rencontrent Caroline Logier, fondatrice des Victimes du Sacré-Cœur (1857), le P. Giraud, missionnaire de la Salette, Marie Deluil-Martiny, fondatrice des Filles du Cœur de Jésus. Cette fois la mystique semble forcer la main à la théologie. L'approbation accordée par Pie IX à l'ouvrage dans lequel Mgr van de Berghe en 1872 expose et tente de justifier la nouvelle dévotion à Marie Vierge-Prêtre, ne contribue pas peu à nourrir un enthousiasme croissant, mélangé cependant sans cesse de réserves qui trouveront leur expression la plus nette dans les interventions du Saint-Office de 1913-1916 à 1927. L'histoire de la double réédition du livre modéré du P. Hugon sur *La Vierge-Prêtre* (1911, 1912) et du retrait du commerce de sa quatrième édition (1927) est significative de ces oscillations.

... Peut-être pourrait-on trouver chez M. Laurentin lui-même trace de non des hésitations, du moins de prudence que le thème du sacerdoce de Marie impose encore aux théologiens. « L'idée du sacerdoce marial... », ces tous premiers mots de son livre (p. 9) n'en pouvaient-ils pas être le vrai titre, celui qui aurait correspondu le mieux à son contenu ? Et cependant, en dépit de ce programme si clairement exprimé, Laurentin semble avoir livré son manuscrit

pression sans s'être encore arrêté
e formule satisfaisante. N'est-ce
e que signifie en effet l'étiquette,
provisoire, « les homélistes
» (= titre de la Ire partie de
rage), retenue par l'imprimeur
la numérotation des quarante-
cahiers du volume ? Du moins
re finalement adopté *Marie, l'Ê-
et le sacerdoce*, s'il ne résume
xactement l'enquête poursuivie
l'ouvrage, a l'avantage d'expri-
lans quel sens la solution doit
ercher désormais, le renouveau
udes ecclésiologiques commen-
éjà à manifester ses conséquen-
ns le domaine de la mariologie
importantes mises en place et
rture de nouvelles perspectives.
dans l'examen des rapports
a-Maria que pourra se faire la
u point de ce que pressentait,
ne intuition fugitive, un in-
du XIIIe siècle, en appelant
non seulement « Mère », mais
Royaume et Sacerdoce ». Très
inement d'ailleurs, dans un
l, *Études théologiques*, R. Lau-
nous donnera lui-même cette
point.

évidemment dommage de pré-
avec tant... d'à-peu-près et de
schématique un ouvrage qui
r sa rigueur et un tel respect
ances et des complexités que
ent les textes, les âmes et le
marial lui-même. De long-
oute recherche, tant soit peu
sérieuse, de théologie mariale devra se référer à ces pages comme au guide le mieux informé et le plus sûr pour une route dont l'aspect riant et fleuri masque de réelles difficultés. Ajoutons seulement que cet ouvrage de science, en dépit de la minutie de ses analyses, sait captiver l'intérêt de ses lecteurs. Ceux qui prendront la peine, non seulement de le parcourir, mais de l'étudier, y trouveront aliment pour leur science, certes ! mais aussi pour leur ferveur.

André Duval.

Arturo ALETTI : *Quindici misteri cristiani*. Ed. Vita e Pensiero, 1952; 281 pp.; 800 lires.

Après une courte introduction où l'auteur aborde successivement le problème du bonheur dans la pensée de saint Paul, l'utilité du Rosaire, le guide qu'est la Très Sainte Vierge, on trouvera dans ce livre, groupées en trois parties, quinze méditations originales et inspirées de la plus authentique théologie sur les Mystères du Rosaire. Chacun des thèmes est développé en fonction de la vie spirituelle et souligné par de nombreuses citations bibliques et des textes de Pères et d'auteurs spirituels.

On lira avec un grand profit cet ouvrage qui apporte un aliment nouveau à la vie spirituelle.

M.-F. Moos.

BIBLE. LITURGIE

'EUILLET : *Le Cantique des ques. Essai de théologie bibli- t réflexions sur une méthode èse*. Coll. « Lectio divina », l. du Cerf, Paris, 1953; in-8° 258 pp.; 570 fr.

ce tenue dans la spiritualité raine par les sources bibliques, aussi bien que l'attention plus vive portée aujourd'hui à la valeur et à la signification spirituelle de l'amour des époux, ne peuvent manquer d'attirer l'attention sur l'étude que M. Feuillet vient de consacrer au *Cantique des cantiques*. Comme M. Robert, dont la traduction annotée du *Cantique* dans la Bible de Jé-

rusalem constitue un véritable commentaire, c'est à la méthode des parallélismes que recourt M. Feuillet, car le principe en est justifié par l'existence d'une tradition vivante et ferme au sein même de l'ancienne Alliance. Mais le principal n'est pas de s'arrêter aux rapprochements verbaux, aux « parallélismes de mots », encore que certaines rencontres de vocabulaire, même superficielles, peuvent être significatives d'une parenté d'âme. Pour comprendre la place et la portée d'un écrit biblique, spécialement à l'époque postexilienne, il importe surtout de relever « un certain nombre *d'images et de formules qui sont comme autant de clichés* auxquels l'Écriture a attaché un sens théologique déterminé », de remarquer aussi « *le parallélisme des situations historique et psychologique* » supposées par tels ou tels livres, et enfin de noter leurs « *parallélismes doctrinaux* » (pp. 195-196).

En menant ainsi son enquête sur tous les plans (images, situations, doctrines), M. Feuillet rejoint d'ailleurs les conclusions de M. Robert : « *Le Cantique des cantiques* est essentiellement le tableau des purifications et des ascensions successives d'Israël repentant sous l'action des sollicitations de l'amour divin, qui ne se dérobe que pour provoquer une conversion plus profonde et se donner ensuite plus complètement. Et ce drame d'amour,... c'est celui-là même que nous révèlent les écrits des prophètes postexiliens, en particulier Isaïe, 55-66 et 24-27 » (p. 125).

Les spécialistes étudieront avec intérêt certains rapprochements proposés par l'auteur, et les pages qu'il consacre à Is., 26, 19, et aux Ps. 45 et 72. Les lecteurs moins familiers de la Bible lui seront reconnaissants de leur faire mieux connaître tant de thèmes bibliques fondamentaux dont *Le Cantique* se fait l'écho, et dont on nous rappelle ici le développement, et même le prolongement jusque dans le Nouveau Testament. Ces pages leur feront désirer de se plonger dans les « profondeurs extraordinaires de la théologie prophétique » (p. 139). La longue étude consacrée à l'allégorie du mariage chez les prophètes retiendra particulièrement l'attention; on aurait pu d'ailleurs prolonger, ici encore, jusqu'au Nouveau Testament, où Eph., 5, 26-27, est l'achèvement sublime d'Ez. 16, 9-14.

Une telle étude est la justification par les méthodes de l'exégèse scientifique, de la place privilégiée faite au *Cantique* dans toute la tradition spirituelle chrétienne, dont saint Jean de la Croix est le témoin par excellence : « Cette transposition du *Cantique* sur le plan de la vie religieuse personnelle est suggérée par le livre lui-même, qui n'oublie pas que la nation est composée d'âmes individuelles dont chacune doit opérer le redressement moral nécessaire. Nulle part ailleurs on ne saisit mieux que dans *Le Cantique* pourquoi l'histoire d'Israël est une histoire sainte toujours actuelle : le drame d'amour que chaque âme chrétienne est pour son compte appelée à revivre, Israël l'a d'abord d'une certaine manière vécu collectivement » (pp. 131, 135).

Léon Roy

C. SPICQ, O.P. : *L'Épître aux Hébreux.* II. *Commentaire.* « Études Bibliques ». J. Gabalda. Paris, 1953; 457 pp.

Ce *Commentaire* de l'Épître aux Hébreux est bien tel que le laissait présager l'*Introduction* dont nous avons déjà souligné le rare mérite (*La Vie Spirituelle*, mars 1953, pp. 315). La traduction est très littérale; l'auteur a un souci évident de la parfaite exactitude, dût l'élégance de la phrase en souffrir quelque peu : par exemple, nous lisons en 2, 9 que Jésus « goûta la mort »; en 2, 16 qu'il « assume une semence d'Abraham » (et non qu'il « lui vient en aide », comme on comprend d'

e); en 4, 15, qu'il a été « éprouvé tout selon sa similitude avec »; en 11, 17, qu'Abraham « avait la responsabilité des promesses » as seulement, comme le portent ersions courantes : « avait reçu romesses »)... Peut-être estimera- parfois que cette recherche de bie la plus rigoureuse aboutit à bscurités. On a de la peine à des textes comme celui-ci : us avons en ce qui vous con- la persuasion de choses meil- s et ayant valeur pour le salut » ; ou encore : « Ce sont des rè- pour la chair imposées conjoin- t avec seulement des aliments s besoins et des ablutions diver- usqu'au temps de la réforme »). Il faut d'ailleurs concéder es textes sont particulièrement les à traduire exactement. Nous s mauvaise grâce à insister sur étails, étant donné que ce tra- ise avant tout les spécialistes eulent que toutes les nuances riginal soient reproduites dans duction.

ommentaire est très riche et ne dans l'ombre aucune difficulté. difficultés sont multiples. Tout d l'Épître aux Hébreux décon- quelque peu les esprits moder- r sa manière d'utiliser les Écri- en 1, 5-14, parmi les textes de n Testament, allégués pour r la supériorité du Christ sur ges, plusieurs n'ont, au sens , aucun rapport avec le Messie cernent Yahvé lui-même; au e 7, le parallèle établi entre édech et Jésus paraît à pre- vue assez artificiel. On se de- par ailleurs comment l'auteur attribuer au grand prêtre de ne Alliance l'offrande quoti- d'un holocauste pour les pé- , 27), alors que selon le Léviti- 6, 6-11) il ne faisait cette e qu'une fois par an au grand e l'Expiation; ou bien encore nt il a pu loger dans le saint ts du Temple l'autel des par- cf. 9, 4), que tous les docu- ments bibliques (Exode, Ezéchiel), ou extrabibliques (Josèphe, Philon, Michna) placent dans le saint. Il faut ajouter à ces problèmes ceux très nombreux que soulèvent les subtilités de l'argumentation. Sur tous ces points, le P. Spicq apporte des solutions lumineuses. La plupart du temps nous nous sentons en plein accord avec lui, comme, par exemple, lorsqu'il pense que l'onction du Fils par le Père (1, 9) est à identifier, non pas avec la génération éternelle du Verbe, mais bien plutôt avec l'apothéose de l'Ascension; lorsqu'il entend hardiment « la consommation » par la souffrance du chef du salut (2, 10), non pas simplement de l'achèvement de son œuvre, mais d'une perfection plus grande acquise par lui comme Sauveur du monde; lorsqu'il donne au difficile *hypostasis* de 11, 1, le sens de garantie (« la foi est la garantie de ce qu'on espère »); lorsqu'il voit dans les « premiers-nés inscrits dans les cieux » (12, 23), non pas des hommes, mais des anges, etc.

Sur quelques autres points, nous aurions plus de peine à nous rendre. Est-il vrai que « la tente plus grande et plus parfaite » de 9, 11, soit à identifier avec les cieux que le Rédempteur est censé traverser avant d'accéder au trône divin ? En cette tente « non faite de main d'homme », qui rappelle singulièrement « le temple non fait de main d'homme », c'est-à-dire le corps du Christ, de Mc., 14, 58 (cf. Jn, 1, 14 et 2, 19-21), nous verrions volontiers, à l'exemple des Pères grecs et du P. Bonsirven (Épître aux Hébreux de *Verbum Salutis*, Paris, 1943, pp. 382-383), la chair même de Jésus, comme semble d'ailleurs le suggérer le parallélisme entre les vv. 11 et 12 : « C'est *par le moyen* d'une tente meilleure et plus parfaite..., ce n'est pas par le sang de boucs et de jeunes taureaux, mais par son propre sang qu'il est entré une fois pour toutes dans le sanctuaire. » En 10, 19-20, n'est-il pas dit formellement que la voie d'accès au sanc-

tuaire céleste est la chair même de Jésus (cf. encore 7, 25) ? De semblable façon c'est le Christ en personne qui en 13, 10, est donné comme l'autel du nouveau culte, auquel ne peuvent participer les desservants du tabernacle. On peut encore se demander légitimement si « l'esprit éternel » de 9, 14, est bien une référence directe à la nature divine du Christ, etc.

Des *Excursus* très précieux aident le lecteur à dégager les grandes lignes de la théologie puissante et si originale développée par l'Épître aux Hébreux. Le P. Spicq souligne avec raison que cet écrit est le seul dans le Nouveau Testament à attribuer explicitement à Jésus les titres de prêtre et de grand-prêtre et à développer pour elle-même une doctrine du sacerdoce de Jésus (prêtre de par son Incarnation elle-même, cf. 5, 5), doctrine très dépendante d'ailleurs de la tradition évangélique et des déclarations du Christ que l'auteur avait dû longuement méditer : en particulier la manière dont il évoque l'agonie de Gethsémani (cf. 5, 7-10) montre qu'il en avait été remué jusqu'au fond de l'âme. L'Épître aux Hébreux offre encore l'immense avantage de tout apercevoir sous l'angle de l'alliance, qui est bien l'une des idées les plus fondamentales et les plus fécondes de la Bible, et aussi l'une des plus capables de manifester le lien profond des deux testaments. Que l'on songe encore au sens si aigu que l'auteur a du monde invisible que la foi fait en quelque sorte voir et toucher (il est dans la Bible peu de pages aussi émouvantes que l'éloge des héros de la foi du chapitre 11); à sa conception si haute de la vie chrétienne présentée comme une procession continue vers le ciel et une entrée dans le repos divin et dans la société du Christ et des anges; à son idée si belle que Dieu éduque ses enfants par la souffrance et que l'épreuve fait partie essentielle de l'expérience chrétienne, à telles enseignes qu'un chrétien qui ne serait pas éprouvé devrait se considérer comme un bâtard, et non comme un fils (cf. 12, 5-8)..., et l'on concevra sans peine quel immense profit un chrétien peut retirer de nos jours encore de ces pages inspirées, pourvu qu'il ne se laisse pas rebuter par leurs dehors si juifs. On ne peut que remercier de tout cœur le P. Spicq de nous aider puissamment à entrer en contact avec ces inépuisables richesses.

A. Feuillet.

Robert Folz : *Études sur le Culte liturgique de Charlemagne dans les églises de l'Empire*. Publ. de la Fac. des Lettres de l'Univ. de Strasbourg, fasc. 115. Soc. d'Éditions Les Belles-Lettres, Paris, 1951; in-8, 156 pp. et une carte.

C'est une bien curieuse histoire que celle de la « canonisation » de Charlemagne, faite par l'empereur et l'archevêque de Cologne avec le consentement d'un antipape (1165), et qui provoqua probablement la décision du pape Alexandre III réservant au Saint-Siège toute canonisation à venir. Néanmoins Alexandre III et ses successeurs, sans approuver formellement le culte de saint Charlemagne le considérèrent comme légitime en certaines Églises, et il se développa pendant plusieurs siècles dans une grande partie de l'Empire et dans les contrées voisines, pour se limiter à nos jours à la ville d'Aix-la-Chapelle et à deux abbayes en Suisse.

L'étude de M. Folz, d'une technique irréprochable, retrace l'histoire du culte de Charlemagne et nous montre la richesse et la variété des textes liturgiques qu'il a fait naître. Le moyen âge n'avait pas comme nos contemporains le sentiment que l'unité de la foi réclame le nivellement de toute diversité dans la prière.

P.-M. Gy.

re au Seigneur, 2. Chants nou-aux pour l'année liturgique, mposés sous la direction de Ber-rd Geoffroy. Éd. du Seuil, Paris, 52.

nouveau recueil, consacré à l'an-liturgique, était attendu. Le pre-recueil avait connu un succès té et l'on augurait davantage en-du second. Notre espoir est en e déçu. Les mélodies anciennes, ement utilisées dans le premier eil, se font très rares dans le se-. Nous le regrettons pour notre car les mélodies récentes qu'on propose nous semblent souvent faibles. L'adaptation, par ail-, laisse à désirer. On a repris, exemple, le magnifique « negro ual » *Go down, Mosen*, sans s'a-que les paroles françaises qu'on pte brisent le rythme primitif. nitiative la plus heureuse est doute l'appel qui a été fait, pour mposition de plusieurs textes, à oètes de talent comme Patrice Tour du Pin, Jean Cayrol, Claude Renard. Leur collabora-n de toute évidence rehaussé la té du recueil. On peut se deman-ourtant si le caractère difficile, souvent, de leur texte conve-des chants qui se veulent po-es.

Ces réserves ne diminuent pas le louable effort que représente ce . L'entreprise était difficile en de la quasi-inexistance de notre populaire religieux en France. mparaison des platitudes que ntend généralement, *Gloire au ur* est une réussite. Nous l'au-implement voulu plus parfaite.

V. Vergriete.

de la Réforme. Présentation arc Honegger. Presses d'Ile-de-e, Paris, 1952; 75 pp.

mpathique collection « A cœur dirigée par César Geoffray, , avec les introductions néces-saires, deux chants de « grâces », trois psaumes en polyphonie par Goudinel, et dix par Cl. Le Jeune, tous deux du XVI^e siècle, enfin deux chorals du contemporain Georges Migot. A ceux qui ne connaissent pas la beauté austère de cette musique, ou que dégoûte la fadeur de tant de cantiques, il faut souhaiter de pratiquer ce recueil. Je regrette seulement que pour leur intelligence immédiate, les textes de Marot et de Bèze n'aient pas subi un rajeunissement, là où le rythme s'y prêtait. Peut-on signaler à cette occasion qu'aux Pays-Bas une édition portative du psautier huguenot, mise au point par les calvinistes, porte l'*imprimatur*; bel exemple à imiter chez nous.

A.-Z. Serrand.

Communion solennelle et Profession de foi. Coll. « Lex Orandi », 14. Éd. du Cerf, Paris, 1952; 216 pp.

Ce nouveau volume d'une collection déjà bien connue contient les rapports des journées d'étude du Centre de Pastorale liturgique, tenues à Vanves en avril 1951. Certes, on ne peut demander à un ouvrage, qui publie des travaux d'une session, le développement homogène d'un traité didactique; mais l'ensemble des problèmes ici abordés autour du thème de la communion solennelle aussi bien que la compétence des conférenciers et le champ de leur investigation font de ce livre une étude de grand intérêt.

Une première partie historique, faite par des spécialistes, nous décrit l'initiation des enfants depuis l'antiquité à nos jours, avec en outre trois rapports sur l'initiation dans l'Église d'Alexandrie, dans l'Église réformée et chez les juifs actuels. La seconde partie s'intitule : « Un essai de synthèse doctrinale. » Le P. Daniélou y montre les rapports étroits qu'il y a entre le Baptême, la Pâque et l'Eucharistie. Le P. Roguet examine ce que signifient les engagements du

baptême et de la profession de foi. M. le chanoine Martimort analyse théologiquement la place et le rôle de la confirmation dans la vie chrétienne. Le C.P.L. donne en terminant les conclusions principales qui se dégagent de tous ces travaux. On y souligne en particulier ce qu'a été et ce que doit être l'instruction chrétienne, ce que ne sont pas et ce que doivent signifier les vœux du baptême et la communion solennelle.

Il faudrait reproduire en entier cette brève synthèse où l'on voit une convergence remarquable de la réflexion théologique et des faits liturgiques et ecclésiaux à travers l'histoire. Il se dégage ainsi de ces travaux des lignes majeures qui sont propres à éclairer certaines étapes capitales de la vie chrétienne, susceptibles par là d'intéresser tout croyant qui cherche à s'instruire de sa religion et qu'aucun prêtre ayant charge d'âmes ne peut se dispenser de connaître.

A. B.

KARL BECKER : *Wahrhaft selige Nacht. Eine Theologie der Osternacht.* Herder, Freiburg, 1952; 220 pp.; 6 DM.

Le R. P. Jungmann, S. J., lui-même a écrit l'introduction de ce petite livre si hautement actuel. En vingt-deux pages très denses, le savant auteur de *Missarum Sollemnia* retrace l'histoire de la Vigile pascale et montre comment celle-ci doit être aujourd'hui comme autrefois la fête de la Rédemption. Suit alors, d'après le Missel de Schott, le texte latin-allemand de la célébration pascale rendue à son heure normale de la nuit. Et, se rattachant à l'antique notion de la fête de Pâques (telle que Dom Casel l'a exhumée), Karl Becker nous donne en sept chapitres le commentaire de ce texte. C'est toute une « théologie de la Nuit de Pâques » qu'il expose et développe. C'est une théologie au sens patristique, si bien que ce livre, original et précieux, se recommande vivement pour la méditation privée en même temps que pour la préparation d'une catéchèse mystagogique substantielle.

J. H.

LIVRES REÇUS

AERGERTER (Emmanuel) : *Le mysticisme.* Flammarion, Paris, 1952; 250 pp.

ANDRÉ (Marie) : *D'Estienne d'Orves ; un paladin de la liberté.* Apostolat de prière, Toulouse, 1953; 90 pp.; 120 fr.

ANDRÉ (René et Marie-Louise) : *Avec Jésus vers le Père.* Éd. Robert, Lyon, 1953; 94 pp.

L'Année canonique. Recueil d'études et d'informations, t. I, 1952. « Bibliothèque de la Faculté de Droit canonique de Paris ». Letouzey et Ané, 1953; 300 pp.

Atti del 1° Consiglio nazionale delle federazioni tra le religiose d'Italia (6-10 settembre 1952). A.L.A., Roma, Piazza della Chiesa Nuova 18; 160 pp.

BARROIS (A.-G.) : *Manuel d'archéologie biblique*, t. II. Faits sociaux et faits religieux. Picard, Paris, 1953; 517 pp.; 201 illustr.; 2.250 fr.

BASTIN (R., O.M.I.) : *L'Histoire sainte.* Casterman, Paris, 1953; album illustré en couleurs; cart., 40 pp.

T (André) : *Le baptême chrétien au second siècle.* Presses Universitaires France, Paris, 1953; 242 pp.; 1.000 fr.
ARD (M.-E., O.P.) : *Le prologue de saint Jean.* Coll. « Lectio divina », 11. du Cerf, Paris, 1953; 190 pp.; 450 fr.
ARDSMEIER (Alfred) : *Gott und Himmel in der psychischen Welt der rend.* Patmos Verlag, Düsseldorf, 1951; 170 pp.; rel., 7.80 DM.
LL (Malachy G.) : *The swallows of the garret.* Mercier Press, Cork, 1953; l. rel., 135 pp.; 12/6.
(Mgr Fernand) : *Les parents et la vocation des enfants.* Publications , 1, rue de Sotriamont, Nivelles (Belgique), 1953; 48 pp.; 10 fr. b.
r (Louis) : *La Mère Angélique et saint François de Sales, 1618-1626.* marion, Paris, 1953; 276 pp.
T (Paul, S.J.) : *Les problèmes de la fécondité humaine.* Spes, Paris, ; 210 pp.; 350 fr.
ois (Abbé Gaston) : *Mon chemin de la croix.* Éd. de Fleurus, Paris, ; 32 pp.; 40 fr.
SY (Peter, O.F.M. Cap.) : *Psychology for all.* Mercier Press, Cork, 1953; pp.
ue pour le temps de Pâques. Texte de DANIEL-ROPS. Planches de DECARIS. du Centurion, Paris, 1953; 80 pp.
NE (H. F., O.P.) : *Le corpus dionysien de l'université de Paris au siècle.* Edizioni di storia e letteratura Roma, Via Lancellotti, 18, 1953; pp.
(Dom Jacques) : *La réconciliation dans la théologie de saint Paul.* cta lovaniensia biblica et orientalia, ser. II, fasc. 32. Publications Uni- aires de Louvain. Desclée de Brouwer, 1953; 52 pp.; 40 fr. b.
(M.) : *Guides vivants sur nos routes.* Coll. « Présence du catholicisme » i, Paris, 1953; 132 pp.; 360 fr.
RD (René) : *Le marteau et la tenaille.* Du schisme du monde au e de Dieu. Coll. « Problèmes et doctrines ». Préface de G. THIBON. tte, Lyon-Paris, 1953; 176 pp.; 480 fr.
éducatrice des consciences par le sacrement de pénitence. Congrès nal de Nancy 1952. 2e éd. Éd. Fleurus, Paris, 1953; 304 pp.
DUQUESNE (A.) : *Seul le chrétien pardonne.* Éd. Latines, Paris, 1953.
DE SAINTE-MARIE-MADELEINE (O.C.D.) : *The spiritual director.* Mercier Cork, 1953; 132 pp.
érôme) : *La conception de la liberté chez Grégoire de Nysse.* Coll. les de philosophie médiévale ». J. Vrin, Paris, 1953; 210 pp.
(Louis) : *La mention du nom divin en mystique musulmane.* Extrait *Revue thomiste*, 3, 1952. Desclée de Brouwer, Paris, 1953.
Louis-B., O.P.) : *Le problème de l'amour chez saint Thomas d'Aquin.* Paris, 1953; 130 pp.
Augusto) : *Histoires interdites.* Coll. Livre-Film. Mame, Tours-Paris, 2 pp. de photos hors texte; 330 fr.
Dr Pierre) : *Mystique ou hystérie ? A propos de Marie-Thérèse Noblet.* ombe, Paris, 1953; 274 pp.; 750 fr.
spirituel de vie intérieure. Coll. « Les cahiers d'Alzon ». Imprimerie Paul, Bar-le-Duc, 1953; 160 pp.
JESUS-MARIA (O.C.D.) : *La ultima palabra de Dom Chevallier sobre el espiritual.* Excepta de *El monte Carmelo*, Burgos, 1952; 95 pp.
Jean) : *Cinquante psaumes.* Transcriptions nouvelles. Préface de Mgr WEBER. Imprimerie Matot-Braine, Reims, 1953; 110 pp.; 350 fr.
ntonius) et PALAZZINI (Petrus) : *Theologia moralis.* Appendix : *De et luxuria.* Marietti, Turin-Rome, 1953; 328 pp.
E (André) : *La névrose, maladie trop peu comprise.* Coll. « Équilibre

psychique et bonheur ». Éd. Psychologiques, 3426, Av. Marcil, N.D Montréal, 1953; 264 pp.; $ 2.50.

LEPP (Ignace) : *La philosophie chrétienne de l'existence*. Éd. Montai Aubier, Paris, 1953; 186 pp.

Les plus beaux textes sur saint Jean l'Évangéliste, présentés par S. Mgr VILLEPELET. La Colombe, Paris, 1953; 172 pp.

Limites de l'humain. Études carmélitaines. Desclée de Brouwer, Paris, 1 340 pp.

LORSON (Pierre, S.J.) : *Défense de tuer*. Coll. « Poids du jour ». Éd. du turion, Paris, 1953; 144 pp.; 250 fr.

MILES (Georges) et DELZANT (Jacques) : *Est-il vrai que l'Église annule les riages ?* Aubanel, Avignon, 1953; 164 pp.; 450 fr.

MYRBEAU (Jean) : *Notre-Dame de Consolation*. Coll. « La vie intérieure ». Montaigne, Aubier, 1953; 158 pp.; 300 fr.

Où commence la maladie ? Où finit la santé ? Coll. « Convergences ». Gr lyonnais d'Études médicales. Spes, Paris, 1953; 234 pp.; 450 fr.

RADIN (Paul) : *Die religiöse erfahrung der Naturvölker*. Rhein-Verlag, Zü 1951; 128 pp.; 8 fr. s.

RIQUET (Michel, S.J.) : *L'Église parmi nous*. III : Église et Parole de I IV : L'Église, sacrement de salut. V : Église et République. VI : Égli Royaume de Dieu. Spes, Paris, 1953; chaque brochure : 24 pp., 35 fr. traite pascale : Vivre avec l'Église; 95 pp.; 90 fr.

Saint AUGUSTIN : *Sermons for Christmas and Epiphany*. Translated by Th Comerford LAWLER. « Ancient Christian Writers », vol. XV. Longr Green and Cº Ltd., 1952; 1 vol. rel., 250 pp.; 25/6.

Sept ans de cinéma français, par un groupe d'auteurs. Coll. « Septième Éd. du Cerf, Paris, 1953; 152 pp., nombr. photos; 390 fr.

SNOECK (A., S.J.) : *L'hygiène mentale et les principes chrétiens*. Centre des Laënnec. Lethielleux, Paris, 1953; 92 pp.

THEAS (Mgr) : *L'Évêque dans l'Église*. Apostolat de la prière, Toulouse, 46 pp.; 70 fr.

THIERRY D'ARGENLIEU (Paul, O.P.) : *La fraternité catholique des ma* Préface de S. Exc. Mgr PETIT. Coll. « Rencontres ». Éd. du Cerf, Paris, 130 pp.; 255 fr.

TISSOT (Dom Henri) : *Les Pères vous parlent de l'Évangile*. I : Le Tem Homélies du bréviaire. Apostolat liturgique de l'Abbaye de Saint-A 1953; 1 vol. relié pleine toile, 870 pp.; 1950 fr.

VALENTINI (Eugenio) : *La pedagogia eucaristica di S. Giovanni Bosco*. S Editrice internazionale, Rome, 1953; 26 pp.; L. 120.

VALENTINI (Eugenio) : *La pedagogia mariana di D. Bosco*. Bibliotheca del sianum », 24. Societa Editrice internazionale, 1953; 70 pp.; L. 250.

VALIER (Cardinal) : *Philippe ou la joie chrétienne*. Introduction et trad de Marianne MAHN. Éd. de l'Orante, Paris, 1953; 126 pp.

VANDEUR (Dom Eugène) : *Pour aider à faire oraison*. Beyaert, Bruges 224 pp.; 495 fr.

VIZMANOS (Francisco de B.) : *La vírgenes cristianas de la Iglesia Primitiv* dui historico y antologia patristica. Coll. « Bibliotheca de autores nos ». La Editorial Catolica, Madrid, 1953; 1310 pp. rel.

Le gérant : R. P. Plé, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris-7e

Impr. AUBIN, LIGUGÉ (Vienne). — D. L., 2e trimestre 1953. — Impr.,